

NCES MAISONNEUVE ET LAROSE

nettons à la disposition du public ces livres choisis dans le
alaire de notre maison. Le chercheur aura ainsi à portée
ces sources incontournables et inépuisables. L'homme de
y trouvera de quoi s'enrichir en s'ouvrant à d'autres
Le curieux y jettera regard pour se rafraîchir l'oeil
s un horizon historique et géographique élargi. Sont
's de nouveau disponibles ces trésors accumulés après des
"enquête sur le terrain, soumis au crible de la pensée.
pour assurer le lien avec le labeur des générations
es et offrir aux contemporains les produits de l'intelligence
&f par les maîtres qui nous ont précédés et sans lesquels
ourrions édifier les monuments du nouveau siècle.

conte populaire français de Paul Delarue et
nèze est un ouvrage insurpassable dont chaque
u réédition a jusqu'ici été rapidement épuisée.
leur connaissance approfondie de la littérature
,ertinence de leurs rapprochements, la rigueur de
nnement, les auteurs s'imposent comme deux des
:s majeurs du conte. A l'origine publié en quatre
Catalogue raisonné, regroupé en un seul volume
raisons de commodité et de confort de lecture,
versions de France et des pays d'Outre-Mer de
mçaise. Les auteurs en estiment le nombre à une
e milliers. Ils en définissent les caractères qui les
it de ceux des autres pays en les comparant avec
ays voisins, le conte allemand et le conte celtique
ls laissent de côté le conte anglais, trop pauvre, et
t qu'incidemment la comparaison au conte médi.
qui semble avoir peu pénétré chez nous.
ouvrage exceptionnel comblera autant les spécia-
réclamaient depuis longtemps sa réédition que les
éclairés qui le découvriront avec bonheur.

'068-1572-8
7.0



Cr)

Le conte populaire français

Catalogue raisonné des versions de France

398.2 DEL

CC

cl:

et M.-L. Ténéze



Le conte populaire français

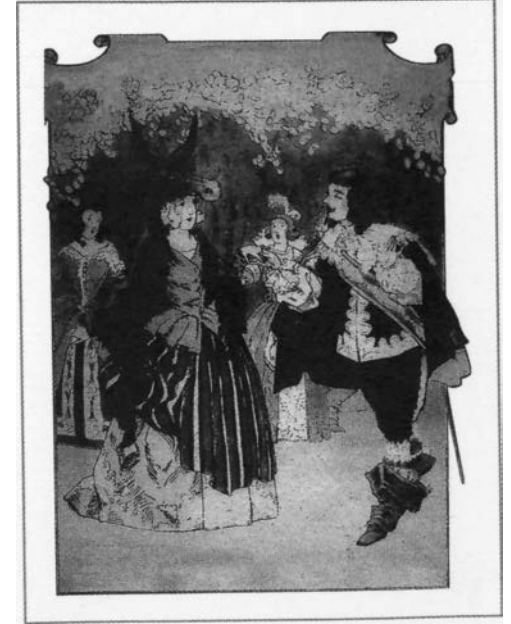
Catalogue raisonné des versions de France

P. Delaree et MA. hfize

GE - HEG



071102364



**LE CONTE
POPULAIRE FRANÇAIS**

Chez le même éditeur

Contes populaires de l'Égypte ancienne, par G. Maspero.
Contes de Turquie, par Boratav (à paraître).
Contes du Périgord, par Cl. Seignolle.
Contes merveilleux de Tunisie, par B. Ben Hassen et Th. Charnay.
Contes roumains, par A. et A. Schott.
Contes populaires russes, traduits par Lise Gruel-Apert.

Traditions populaires de Provence, par Cl. Seignolle :
1. Du berceau à la tombe.
2. Les fêtes et les croyances.

Promenades à travers les traditions populaires languedociennes,
par Cl. Seignolle.

Paul DELARUE et Marie-Louise TÉNÈZE

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

*Édition en un seul volume
reprenant les quatre tomes publiés
entre 1976 et 1985*

INFOTHÈQUE
Haute école de gestion
Battelle.88t.F
7, Route de Drize
1227 Carouge (Suisse)
022 / 705 98 94

RO0330q X62.

MAISONNEUVE ET LAROSE

PAUL DELARUE

Avertissement au lecteur

L'éditeur a souhaité réunir en un seul volume les quatre tomes du Catalogue du Conte populaire français pour des raisons de commodité et de confort de lecture tout en respectant la présentation initiale. Chaque partie conserve son texte intégral — introduction, catalogue lui-même, appendices — et l'ensemble de l'ouvrage a été maintenu dans sa numérotation de pages d'origine.

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

CATALOGUE RAISONNÉ DES VERSIONS DE FRANCE
et des pays de langue française d'outre-mer :
Canada, Louisiane, Îlots français des États-Unis,
Antilles Françaises, Haïti, Ile Maurice, La Réunion

TOME PREMIER

Catalogage Electre-Bibliographie

Delarue, Paul *Ténéze, Marie-Louise

Le conte populaire français: catalogue raisonné des versions de France. - Nouv. Éd. - Paris :
Maisonneuve et Larose, 2002. - (Références)

ISBN 2-7068-1572-8

RAMEAU: Contes français : histoire et critique

Littérature populaire française : études comparatives

DEWEY : 398.1: Folklore. Littérature populaire orale (en général)

Public concerné : Tout motivé

© Maisonneuve et Larose
15, rue Victor Cousin
75005 Paris

serveditl @ wanadoo.fr



ÉDITIONS G.-P. MAISONNEUVE ET LAROSE
15, rue Victor-Cousin, 15
75005 PARIS

NOTE LIMINAIRE

Pendant que s'imprimaient les pages de cet ouvrage, mourait à l'âge de soixante-sept ans, dans son Nivernais natal, Paul Delarue, leur auteur. Le fruit de tant d'années de labeur enthousiaste et désintéressé, il ne devait pas lui être donné de le tenir, achevé, dans ses mains. L'admiration reconnaissante d'un monde entier de spécialistes ne pourra plus l'entourer vivant; à la parution de ce tome **I** de son catalogue, c'est à sa mémoire qu'avec vénération on rendra hommage.

Une question, tout de suite, naîtra, avec anxiété, dans tous les esprits : qui se chargera de la suite? Paul Delarue lui-même répond, en désignant, à la dernière phrase de son introduction, celle en qui il avait mis sa confiance pour l'achèvement de ce travail : « Mme Marie-Louise Tenèze... sur laquelle je compte pour continuer ce catalogue que mon âge et mort état de santé ne me permettent pas d'espérer continuer jusqu'à son achèvement. » Mme Tenèze, attachée de recherches au Laboratoire d'ethnographie française que dirige **M.** Marcel Maget, est aussi, au Musée des arts et traditions populaires et à la rédaction de la revue *Arts et traditions populaires*, notre collaboratrice. Il y a deux ans environ, Paul Delarue avait fait appel à elle pour la préparer à la tâche à laquelle il pensait l'associer, — et devant laquelle la voici placée soudain seule, après cette mort si cruelle.

Seule? Non, cependant, car demeure la base sûre du travail qui lui incombe : d'abord ce tome I qui lui servira de modèle, ensuite et surtout les inestimables fichiers du disparu, légués par lui à notre maison, enfin aussi — avec les mots de sage méthode écrits par lui à l'occasion d'articles, de préfaces, de comptes rendus — l'enseignement oral qu'il lui a prodigué, et dont elle conserve pieusement le souvenir.

Paul Delarue citait peu avant sa mort les réflexions bien connues de La Bruyère, inscrites en tête d'un de ses cours par un de nos meilleurs médiévistes actuels : « L'étude des textes ne peut être assez recommandée; c'est le chemin le plus court, le plus sûr et le plus agréable pour tout genre d'érudition. Ayez les choses de la première main; puisez à la source. Et, plus directement, il écrivait à Mme Tenèze • « Il n'y a rien de mieux pour connaître les contes que de les cataloguer, les classer, et résumer pour chacun d'eux l'état des travaux. » Aussi Mme Tenèze sait-elle que le travail des volumes suivants qu'elle assumera, — et dans lequel le souvenir de la ténacité et de la probité scientifique de Paul Delarue lui servira constamment à la fois de guidé et de soutien — sera pour elle le meilleur chemin pour accéder, lentement peut-être, mais sûrement, à une parfaite possession de la matière orale, base indispensable pour l'édification de toutes les études sur le conte populaire.

Je crois inutile de souligner davantage l'importance de ce catalogue, La Commission internationale des arts et traditions populaires et le Centre national de la recherche scientifique, convaincus de son utilité et de sa valeur, ont accordé leur concours à la publication de son premier volume ¹. Qu'ils en soient ici vivement remerciés!

Les spécialistes étrangers ont été nombreux, depuis des années, à en demander instamment la publication; beaucoup en connaissent, partiellement, la teneur, pour avoir fait appel à la documentation manuscrite, dont Paul Delarue ne refusait jamais l'accès. En France, nous espérons qu'au delà du cercle de ses amis et de ses élèves, ce catalogue des contes populaires français stimulera l'intérêt pour notre littérature orale. Cette activité autour de son oeuvre, ce serait certainement le plus bel, le plus efficace hommage à la mémoire de l'Auteur.

Effaçons-nous maintenant pour que parle sa voix : elle dit avec amour, avec insistance aussi, les vérités fondamentales sur le conte populaire français.

Geofflos **HENRI RIVIÈRE.**

s. La correction des épreuves en a été assurée par Mme Tenèze et M. Jean Paquie.

INTRODUCTION

I

PRÉFACE

Quand nous parlons de Contes populaires français, entendons-nous par là des contes qui soient particuliers à la France ou aux pays de langue française?

On sait que la Cendrillon de Perrault a des soeurs à la peau blanche, brune, jaune ou noire sous les cieux les plus divers, très reconnaissables sous leurs costumes et leurs noms différents; et les adaptations de l'histoire au milieu géographique et humain, les broderies ajoutées par les conteurs de tous pays, laissent apercevoir le canevas commun; il y a de très jolies versions dans tous les pays européens, asiatiques, nord-africains, et un sinologue américain, Jameson, nous a fait connaître récemment une Cendrillon chinoise du IX^e siècle qui tient ses pantoufles d'or, non pas d'une fée, mais d'un poisson merveilleux, et qui en perd une, non pas en s'échappant d'un bal, mais en revenant de la fête d'un pays voisin.

Semblablement, l'histoire de Peau d'Ane que nous fit connaître Perrault en 1694 sous une forme versifiée, celle de La Belle aux cheveux d'or, dont Mme d'Aulnoy nous donna en 1698 une jolie version, celle de La Belle et la Bête que publia Mme de Beaumont en 1757 dans une revue enfantine, ne représentent chacune que l'une des innombrables variantes contées sur une grande partie de notre vieux continent.

C'est que la plupart des contes populaires qui se disent en France appartiennent à cette grande famille de contes qui est le bien commun de toute l'Europe, de l'Asie occidentale jusqu'à l'Inde, et du Nord de l'Afrique; et ces contes ont suivi dans les siècles passés les colons, les soldats, les marins et les missionnaires d'Europe dans les colonies françaises, anglaises, espagnoles, portugaises fondées par-delà les mers. Ils n'ont pas la prétention, sauf un très petit nombre, d'appartenir à la France seule.

Un grand nombre de ces contes, et particulièrement les contes merveilleux, se disaient déjà il y a des siècles et des siècles, parfois depuis des millénaires, parfois dans un insondable passé qui échappe à nos investigations.

On conte encore en Bretagne, dans le Canada et les Antilles de langue française, l'histoire d'un voleur subtil qui, sous le nom le plus fréquent de Voleur de Paris ou de Filou de Paria, puise dans le trésor du roi, et, par ses ruses, déjoue tous les moyens employés pour le prendre. Ces versions modernes sont les ultimes rejetons d'un conte antique qu'Hérodote nous rapporte déjà au V^e siècle avant J.-C. sous la forme d'une légende que des prêtres égyptiens rattachaient au roi Rhampsinite (Histoires, V, 21); il appartenait déjà à la tradition grecque de cette époque, il se contait dans l'Inde aux premiers siècles de notre ère, comme l'attestent de vieux recueils de contes bouddhiques, il se retrouve dans des oeuvres médiévales de l'Inde et de l'Occident, et il se dit encore au Canada et de la Bretagne et de l'Irlande à l'Orient, avec des traits qui manquent au récit d'Hérodote visiblement emprunté à une tradition plus ancienne.

L'histoire du géant aveuglé par son captif qui lui échappe par ruse a été notée en France, comme elle l'a été des centaines de fois des pays scandinaves aux pays arabes et berbères et de l'Islande, l'Irlande et la Bretagne à la Corée, souvent sous une forme plus complète, plus authentiquement populaire que celle qui, dans l'Odyssée, a pour personnages principaux Ulysse et le cyclope Polyphème; emprunté à une tradition bien plus ancienne, le vieux conte a dû être modifié pour être incorporé dans la série des aventures attribuées au héros de l'épopée homérique¹.

La légende d'Etana et de l'Aigle, récemment déchiffrée sur les tablettes de terre exhumées des sables de la Chaldée, se trouve soudée au conte de L'Ogre et la fille du Magicien (T. 313)² dans des versions de Russie, des pays scandinaves, d'Écosse et de Bretagne française où elles atteignent leur limite extrême de diffusion³, et des séquences de motifs du conte égyptien des Deux Frères, déchiffré il y a un siècle sur un papyrus égyptien datant du XIII^e siècle avant J.-C., se retrouvent dans presque toute l'Europe.

Ainsi, les empires ont croulé, les civilisations ont disparu, des révo-

t. Dans des versions pyrénéennes, le géant a donné à celui qui l'a aveuglé un anneau magique doué de la parole. Quand le héros se sauve, l'anneau dit : Je suis ici, je suis ici... », et le géant guidé par cette voix va atteindre le fugitif; le garçon ne pouvant arracher cet anneau qui adhère à sa chair se coupe le doigt avec les dents et le jette dans un abîme, où le géant, trompé par la voix, se précipite et se tue. Cette suite, attestée déjà chez nous au Moyen-Age dans un recueil français que je citerai plus loin (*Le Dolopathoa*), se retrouve en des points éloignés et semble appartenir à la forme primitive. On conçoit qu'Homère, s'il l'a connue, n'ait pu l'adopter, la suite des aventures d'Ulysse s'accommodant mal d'un héros qui aurait eu la butin mutilée.

s. Cette référence et les références suivantes du *mémo genre* renvoient à la classification internationale d'Arne-Thompson. T est l'abréviation de *type* ou *de conte type*, le numéro qui suit est celui de la dite classification. Voir chapitre u de la présente introduction.

3. Sur cette forme particulière du conte, voir la note du Pr. Walter Anderson dans les F.F.C., n. 9 2 (1030), p. 165. On en trouvera une version dans Luxe, *Contes de Batte-Bretagne, III*, p. at.S, L'Hiver et le Roitelet.

lutions politiques, religieuses, économiques et sociales ont bouleversé les Etats, mais les histoires qui charmaient le menu peuple et parfois les grands eux-mêmes au temps de Ramsès II, de Sémiramis et de la reine de Saba, que se disaient les soldats d'Alexandre autour des feux de camp, les mitres des Hauts-Plateaux de l'Asie centrale en gardant leurs troupeaux, ou que répétaient au début de l'ère chrétienne les moines bouddhistes en leur donnant un sens moral, ces histoires venues on ne sait d'où ont volé de lèvres en lèvres à travers le temps et à travers l'espace et vivent encore dans la mémoire de certains conteurs français; et récemment encore, des chercheurs qui sont mes collaborateurs ou mes amis, animés par l'amour de la poésie populaire autant que par le goût de la recherche, ont fait de belles collectes, restées inédites ou en cours de publication, en Bretagne, dans les Pyrénées, les Alpes, le Massif Central, le Nivernais, et dans les pays de langue française d'outre-mer où nos contes ont essaimé, au Canada, dans les Antilles, dans les îlots français des États-Unis (Louisiane, Missouri, Michigan, Nouvelle-Angleterre).

Et la moisson, chez nous tardivement commencée vers 1570, et non encore achevée, nous a livré des milliers de contes de langue française.

Mais de ces contes, venus on ne sait d'où, qu'on retrouve partout, dont les folkloristes cherchent avec mille difficultés à déceler l'origine et à jalonné les cheminements dans l'obscurité des temps et de l'espace, peut-on dire qu'ils sont des contes français? Se sont-ils fixés depuis longtemps sur notre sol, quelques-uns n'y sont-ils pas nés ou n'y ont-ils pas pris leur structure propre? Ou, pour le moins, n'y ont-ils pas acquis des caractères particuliers qui les fassent reconnaître et les différencient de ceux des autres pays? Je voudrais, en tête de cet ouvrage, examiner ces deux questions.

t. LE CONTE FRANÇAIS DANS LE PASSÉ

Les recherches du folkloriste sur ce que fut la littérature orale dans le passé rappellent par certains côtés les investigations du paléontologiste qui tente de reconstituer l'évolution des espèces animales au cours des âges, d'après les vestiges qu'ils ont laissés dans les assises des différentes périodes géologiques. Si les vertébrés et les animaux à corps dur nous ont laissé des fossiles qui sont comme des anneaux dans la longue chaîne de leurs transformations, il est des êtres au corps mou : vers, sangsues, insectes, dont seuls d'heureux hasards d'une extrême rareté ont permis de retrouver une empreinte sur quelque feuille des temps carbonifères ou des tourbières du tertiaire; mais l'immense majorité des espèces n'ont laissé aucune trace discernable. De même, si, pour les oeuvres appartenant à une tradition littéraire, nous avons des documents qui nous permettent

de retrouver la série des transmissions qui relie une oeuvre moderne à une oeuvre antique, de remonter par exemple d'une fable de La Fontaine à un vieux récit du Pantchatantra indien, ce n'est que par accident, par une chance exceptionnelle qu'un conte populaire dont la transmission se faisait par voie orale est passé parfois dans une oeuvre écrite où nous le reconnaissons, malgré les déformations qu'il peut avoir subies. Si Apulée n'avait pas introduit le conte de Psyché dans ses Métamorphoses, au 11^e siècle, nous ne saurions rien du passé de ce conte quasi universel, avant son apparition dans le Pentamerone de Giambattista Basile (1634-1636). Et ce recueil de Basile passait pour nous donner la version la plus ancienne de Cendrillon, jusqu'au jour où la sagacité d'un savant américain lui faisait découvrir une version chinoise plus vieille de sept cents ans. Mais combien de contes vivent encore dans la mémoire des peuples et dont l'extrême ancienneté, cependant, n'est pas douteuse!

Cherchons néanmoins dans la littérature française à partir de sa formation, en suivant le cours des siècles, les vestiges de notre littérature orale qui sont discernables dans des documents écrits.

LA FABLE.

Dans cette période de transition qui s'étend entre le déclin de la littérature romaine et l'écllosion d'une littérature de langue française, des oeuvres écrites en latin et un peu plus tard en français, déjà, annoncent certaines tendances d'un esprit national. Dans cette littérature, les fables et les apologues tiennent une place importante et constituent le premier bagage culturel des clercs. Parmi toutes les fables d'Ésope, de Phèdre et d'Avianus dont les recueils latins sont connus le plus souvent sous le nom de Romulus, et les premières traductions françaises sous le nom d'Ysopets (par déformation du nom d'Ésope), nous voyons apparaître des fables nouvelles qui semblent être la transcription, en un texte grêle au style sec et dépouillé, de contes populaires, telle la fable Le Loup, la Chèvre et les Chevreux (T. 123), telle l'histoire de La Femme obstinée (T. 1365, forme B : Le pré tondu), et ces deux contes, surtout le premier, ont encore en France leur terrain de prédilection. Plus universel est le thème de la Guerre entre les animaux ailés et les quadrupèdes (T. 222), traité par les fabulistes latins et français, en particulier par Marie de France, à qui nous sommes aussi redevables de la plus ancienne version écrite d'un thème très répandu, qui sera exploité dans le Roman de Renart, le viol d'un animal femelle par un mille d'une espèce plus petite (Fable 60, Du Goupil et de l'Ourse, conte type n° 36).

LES EXEMPLA.

Mille ans plus tôt, dans l'Inde et la Chine, les moines bouddhistes, pour mettre à la portée des humbles les doctrines de leur divin maître,

avaient eu recours aux contes populaires auxquels ils donnaient un sens allégorique ou qu'ils accompagnaient d'un commentaire moral⁴, de même les prédicateurs du Moyen-Âge introduisirent des contes dans les Exempla qui servaient d'argument concret à leurs sermons, illustraient leurs démonstrations théoriques du dogme et de la morale, et touchaient ainsi plus facilement le coeur des fidèles. Puisés d'abord dans les récits empruntés à la Bible, aux vies des saints, aux fables, aux bestiaires, aux récits de la littérature ancienne, ce n'est que peu à peu que les recueils d'Exempla firent des emprunts à la tradition orale. Et nous les trouvons en nombre croissant dans les grandes compilations latines qui furent rassemblées du XII^e au XV^e siècle, celle de Jacques de Vitry au début du XIII^e siècle⁵, celle d'Étienne de Bourbon au milieu du même siècle⁶, celle surtout que composa vers 1300 le prêtre dominicain du couvent d'Alais, Jean Gobi le Jeune (Johannes Gobii Junior) sous le titre de Scala Celi. Nous trouvons parmi les cent vingt-deux récits de cette collection bon nombre de contes populaires dont elle nous offre parfois la version la plus anciennement notée, La Fille aux mains coupées (T. 706), Les Fils en quête d'un remède merveilleux pour leur père (T. 551), Le Garçon qui comprend le langage des animaux (T. 671), Le Mort reconnaissant (T. 506), Le Clerc qui fait le devin (T. 1535), etc.

Je ne parle pas d'autres recueils d'Exempla aussi amples, comme les Gesta Romanorum dont les rédactions successives à partir du début du XIV^e siècle ont pu s'enrichir d'éléments traditionnels appartenant aux divers pays où le recueil était copié, recopié, augmenté (Angleterre, France, Allemagne); d'ailleurs tous les recueils de cette sorte, écrits en latin, langue internationale des clercs de l'Occident, reproduisaient les récits des recueils antérieurs.

Ces histoires jouissaient d'une telle faveur auprès des auditeurs populaires et cultivés que, peu à peu, les prédicateurs des ordres mendiants et ceux qui les compilaient à leur usage en vinrent à les choisir, non plus pour le *tralu*—doctvinair et morale d'exemples, mais pour leur valeur récréative, et on tentait de leur trouver après coup un sens moral ou allégorique qui leur était tout à fait étranger. Et ces recueils, au lieu d'être écrits en latin, furent publiés dans la langue du pays pour le divertissement de tous.

4. C'est cette utilisation du conte pour des fins morales qui nous permet de retrouver tant de formes anciennes de contes populaires dans certaines grandes collections, les Jatakas dont le nombre dépasse cinq cents (E. B. Cowell, *The Jataka or Stories of the Buddhas former Births*, trans. from the Pali, 6 vol., Cambridge, 5895-7507); Les Cinq tenta Contes et Apologues extraits du Tripitaka chinois, rassemblés par Edouard Clé Chavannes, Bibl., n. 7).

5. Voir *Exempla* of Jacques de Vitry, ed. by Crane, London, 28go (n° s6 des *Publications of the Folk-tore Society*).

6. Voir *Anecdotes historiques, Légendes et Apologues* tirés du recueil inédit de Étienne de Bourbon, publiés pour la Société de l'Histoire de France, par A. LEM de la Marche, Paris, 5877.

*La traduction tardive des Geste Romanorum en français sous le titre Violier des Histoires romaines (1521) est une mine précieuse pour le folkloriste; mais combien forcée et inattendue nous paraît l'interprétation de tel ou tel conte traditionnel de 'ce recueil dans un sens religieux et moralisateur*⁷.

Et un recueil publié, en 1518, par un moine du couvent de Thann en Haute-Alsace, Johannes Pauli, dans la langue de son pays, et dont le titre de Schimpf und Ernst (Contes plaisants et sérieux) montre bien le souci de plaire, est le plus riche recueil de contes facétieux qui ait jamais été écrit, et il serait difficile de trouver à nombre d'entre eux un sens moral ou religieux.

Mais des contes plaisants d'un caractère plus léger alimentaient déjà bon nombre de recueils français qui reproduisaient ou imitaient Boccace et d'autres novellistes italiens, et ne se proposaient d'autre but que d'amuser; et les recueils d'Exemple, qui ne faisaient plus que se recopier sans s'enrichir d'apports nouveaux et ne répondaient plus à leur destination première, étaient peu à peu délaissés.

RECUEILS DE CONTES ORIENTAUX.

Le goût pour l'apologue, qui avait fait le succès des Fables et des Exempta, assura également celui des recueils venus de l'Inde par des traductions successives qui les enrichissaient en chemin d'apports nouveaux; le plus célèbre fut connu d'abord sous sa forme latine Historia septem sapientum, puis sous sa forme française, Le Roman des sept sages de Rome; et les nombreux manuscrits que nous avons de l'une et de l'autre attestent leur succès du XII^e au XIV^e siècle. Un moine d'une abbaye de Lorraine, Jehan de la Haute Selve (Johannes de Alla Silva) en donna à la fin du XII^e siècle, sous le nom de Dolopathos, une adaptation latine qu'un trouvère du nom d'Herbers traduisit très librement en vers français vers 1225e. Parmi les contes qui s'enrichissent dans le récit-cadre

7. Une réédition en a été donnée par M. G. Brunet dans la collection de la Bibliothèque elzévirienne, Paris, 1858. Que l'on y examine par exemple les 6 Moralises à données-à propos des contes : **Les objets magiques récupérés à l'aide des fruits merveilleux** (no 04, p. 282, T. 566), et **Le vache aux cornes d'or** ou **Le serviteur sincère** (no 8, p. 565; T. 88g).

8. La monumentale édition critique et annotée de Johannes Botte (2 vol., Berlin, 1926) est un des ouvrages fondamentaux que ne peut ignorer celui qui se livre aux études comparatives sur le conte populaire (voir Bibl., n° 10).

i. Le texte français connu avant l'original latin, a été réédité dans la Bibliothèque elzévirienne : Li **Roman de Dolopathos**, annoté par MM. Ch. Brunet et A. de Montaignon, Paris, 1856. Le texte latin du moine lorrain, retrouvé plus tard, a été publié par H. Oesterley : Johannis de Alla Silva, **Dolopathos sive de Rege et septem sapientibus**, Strasbourg-London, 1873. — Gaston Paris, dans un compte rendu publié par *Romania* (II, pp. 481-503), a signalé les corrections à apporter à la transcription, d'Oesterley. *commun à tous ces recueils, le moine lorrain a introduit des contes de chez nous, notamment le plus gracieux de ceux que nous a légués le Moyen-Age, L'Histoire des Enfants-Cygnés dont on peut affirmer, déclare le romaniste Gaston Paris, « qu'elle a été prise dans la tradition populaire » parce qu'elle « est racontée par Jean avec*

beaucoup plus de simplicité et de goût que les autres et qu'elle a dans toutes ses parties une suite et une logique qui montrent qu'elle n'a pas été, comme plusieurs autres, gravement altérée en passant par des intermédiaires infidèles ou inintelligents » (Romania, II, p. 490)".

La liberté qu'a prise le moine écrivain nous vaut de connaître une version curieuse du conte de Polyphème qu'on retrouve encore en France et dont j'ai dit plus haut l'intérêt (T. 1137).

Dans ce rapide panorama sur l'émergence des thèmes populaires français dans la littérature écrite du Moyen-Age, je suis obligé de m'en Unir à quelques titres, en délaissant notamment, parmi les recueils venus d'Orient, ceux qui ont pu avoir une influence sur notre littérature orale par des apports qui n'auront pas la vigueur, le foisonnement des récits depuis longtemps enracinés chez nous; et j, ne fais que mentionner les récits venus du Pantchatantra par l'intermédiaire du recueil arabe de Kalila et Dimna, et l'ouvrage d'un juif espagnol converti, Disciplina Clericalis, de Pierre Alphonse, traduit chez nous au XV^e siècle, sous le titre de Discipline de Clergie, entièrement composé de récits venus d'Orient, où nous trouvons un conte dont un chansonnier français devait reprendre le thème il y a quelque trente ans dans une chanson qui connut chez nous un grand succès : 'Tout va très bien, Madame la Marquise'".

LE CONTE INSPIRANT DES OEUVRES LITTÉRAIRES FRANÇAISES.

J'ai parlé surtout jusqu'ici des contes français qui se sont glissés dans des recueils dont la plus grande partie était d'origine étrangère, et avaient été connus chez nous sous la forme latine avant de l'être sous la forme française, fables d'origine antique, comme les recueils des fabulistes latins inspirés surtout de Phèdre et d'Avianus ou comme les premiers recueils d'Exemple, récits d'origine orientale comme ceux du Roman des sept sages; et sans ignorer que ces différents répertoires ont assez souvent mélangé leurs matériaux.

Mais en France, le conte développé sur notre sol, qu'il y soit né, ou qu'il s'y soit depuis longtemps « acclimaté », a été parfois la matière

m. Le conte mêle des éléments de deux contes populaires, le T. 45r, La **petite fille qui cherche ses frères**, et le T. 707, **Les deux soeurs jalouses de leur cadette**.

xi. C'est le T. 2040, Au **comble de l'Horreur**. Ce conte, très connu au Moyen-Age, se trouve aussi dans des recueils d'Exemple en latin (Bec. de Jacques de Vitry, n° 205, p. 216) et en français (Nicole Bozon, **Les contes moralisés**, Ed. publiée par la Société des anciens textes français (no 122, p. 245).

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

première qu'a élaborée l'écrivain pour en tirer une oeuvre littéraire. Et dès le milieu du XII^e siècle, qui marque le début de l'ère la plus brillante de notre littérature médiévale, nous pouvons reconnaître en mainte oeuvre le vieux fond populaire qui lui a fourni sa matière.

Marie de France, dans ses lais composés vers 1160 ou 1170, a mis en vers des contes de fées bretons, et nous reconnaissons en eux des formes anciennes de certains contes modernes, dans Yvenec, le conte de l'Oiseau bleu dont Mme d'Aulnoy nous donnera plus tard une jolie version (T. 432, The Prince as Bird), dans Lanval, le thème de La recherche de l'épouse disparue (T. 400), dans Eliduc, le thème des Feuilles qui rendent la vie (T. 612).

Des chansons de geste, des romans de chevalerie s'inspirent de thèmes populaires. Le roman de Berthe au Grand pied est inspiré d'une chanson de geste du XII^e siècle, dont le texte est perdu, qui développe le conte si répandu de La Fiancée substituée (T. 403). L'histoire d'Ami et Amile, développée dans plusieurs oeuvres médiévales (poème latin, chanson de geste, conte) et reprise dans des livres populaires, contient nombre d'éléments appartenant au merveilleux populaire (en particulier au T. 516, l'ami changé en pierre rendu à la vie par le sang des enfants de celui pour qui il s'est dévoué). C'est le conte de Jean le Teigneux (T. 314) qui, exploité par un clerc et adapté aux sentiments religieux et aux moeurs chevaleresques de l'époque, est devenu l'histoire de Robert le Diable qui eut tant de succès au Moyen-Age sous forme d'exemplum, de long poème, puis de roman d'aventure en prose, et qui, avec des rajeunissements périodiques, s'est maintenu dans la littérature de colportage jusqu'au siècle dernier.

Les formes les plus anciennement connues de notre Belle au Bois dormant sont dans le roman arthurien de Perceforest (XIV^e siècle) et dans un long poème catalan de la même époque, Frère de joie et Soeur de plaisir¹².

La grande épopée animale du Roman de Renart, si elle a exploité des récits qui se trouvaient déjà dans les récits ésoptiques, est redevable de ses meilleurs contes à une tradition solidement implantée sur notre sol, et qui, d'ailleurs, est quasi universelle : Le Pèlerinage Renart, au conte des Animaux en Voyage (T. 130), Renard et le Loup avec le charretier au thème des Poissons volés (T. 1); La pêche du loup avec sa queue est resté le titre du conte moderne (T. 2) et l'histoire du viol de la Louve par Renart, déjà mentionnée plus haut, existe en des versions populaires d'origine certainement fort ancienne que ne publient guère que les recueils spéciaux ou Kryptadia¹³.

Enfin, depuis la magistrale thèse de Bédier sur les Fabliaux (in éd., 1893; 5^e, 1925), on sait que la plupart de ces contes à rire en vers que

13. Voir la revue *Romania*, XIII (1874), 266 sq.

i3. Par exemple dans *Kryptadia*, I, 10, *Le moineau et la jument*, version russe; III, 353, *Le roitelet et la buse*, vers. du Forez.

sont les fabliaux, au lieu de venir de l'Orient comme on le croyait en un temps où l'on voulait ramener à la source indienne toute notre littérature narrative, sont la mise en oeuvre de contes facétieux de notre pays.

Peut-être, certains des grands thèmes qui maintenant sont internationaux se sont-ils formés chez nous ou ont-ils pris chez nous à cette époque leur essor après une lente élaboration. Si nous sommes assez peu renseignés sur les conteurs qui s'adressaient aux auditeurs des cours et des châteaux, et disaient des contes en vers ou en prose littéraire, ou mimaient en les débitant des contes en latin, comme ce fut le cas pour le célèbre conte d'Unibos (T. 1535), nous ne le sommes pas du tout sur les conteurs qui s'adressaient au menu peuple, Nous savons toutefois que les étudiants provinciaux et étrangers qui venaient en grand nombre à Paris faire leurs études à l'Université, lorsqu'ils rentraient dans leurs provinces ou dans leur pays lointain, Italie, Pays scandinaves ou autres, payaient souvent la maigre hospitalité qu'on leur accordait sur leur route en histoires et en chansons, et ils ont certainement joué un rôle à cette époque dans la diffusion des contes.

Des monographies récentes de contes, fondées sur la comparaison d'un très grand nombre de versions, assignent une origine occidentale à certains contes : par exemple, au conte type 1360 C, appelé fréquemment A la fontaine de Paris ou A la fontaine de Saint-Denis, dans les versions françaises et canadiennes¹⁴; et au conte type 303, appelé chez nous La Bête à sept têtes ou Le Roi des Poissons¹⁵,

RABELAIS ET LA TRADITION.

L'oeuvre de François Rabelais, bien qu'elle tienne encore au Moyen-Age par quelques liens, appartient déjà à la Renaissance. L'idée d'écrire l'histoire de Gargantua et de son fils Pantagruel, dont les cinq livres se succèdent à partir de 1533, lui est inspirée par un livre populaire que répandaient partout les colporteurs et qu'on vendait aux foires : Les grandes Chroniques du grand et énorme géant Gargantua. Ce Gargantua dont l'ouvrage de Rabelais immortalisera le nom parmi les lettrés de tous les temps et de tous les pays était connu antérieurement dans le peuple et les Grandes Chroniques n'avaient fait qu'enregistrer et enrichir des traditions orales déjà anciennes.

Émule de Jean le Fort (T. 650), Gargantua, dont nous savons que dès 1470 il était déjà légendaire, n'était pas seulement pour le peuple gros mangeur, gros buveur comme certains Doués de la littérature populaire (T. 513), il avait créé rivières et montagnes, manié ou déplacé d'énormes

14. D'après Walter Anderson, *Der Schwank vom alten Hildebrand, eine vergleichende Studie*, Dorpat (Esthonie), 1931.

15. D'après Kurt Ranke, *Die zurei Brader : eine Studie zur vergleichenden Märchentorschung*, F.F.C., n° 114, Helsinki, 1934.

rochers comme le Tranche-Montagne du conte de Jean de l'Ours (T. 301), joué maints tours aux humains, les inondant de son urine, suspendant à son cou les cloches d'une cathédrale. Et son nom survit encore dans une tradition qui ne doit rien à Rabelais, attaché à maint mégalithe qu'il aurait lancé comme un palet, à mainte colline qu'il aurait créée des départs » de ses chaussures, associé au nom de mainte localité, de maint cours d'eau od il aurait accompli tel et tel exploit 1e.

Paul Bunyan, créé par le folklore canadien et américain, semble lui avoir emprunté quelques traits.

Comme le livre de colportage, l'ouvrage de Rabelais connut un énorme succès dès les premiers volumes, qui satisfaisaient à la fois le gros public avide de ces histoires de géants dont l'auteur conservait certains traits traditionnels, les lettrés et les humanistes heureux d',; retrouver le sens de la culture antique et les idées nouvelles qui le, e préoccupaient.

(rite œuvre complexe, touffue, bouillonnante, charrie une masse de documents folkloriques dont l'inventaire détaillé n'a pas encore été fait méthodiquement : vocabulaire des parlars techniques et provinciaux, proverbes, titres, vers détachés et refrains de chansons populaires au milieu d'une prose qui souvent rappelle le style oral des conteurs, listes de jeux, de chants et de danses, contes dont certains appartiennent à une tradition semi-littéraire, et dont les autres sont puisés directement dans le répertoire traditionnel exclusivement oral; aux premiers appartiennent : Le Langage par signes (II, chap. 19 et 20; motif H. 607)^{18 bl}, La Linotte dans la botte (chap. 35, variante du T. 1416 qu'on trouve déjà dans les Exempla de Jacques de Vitry), Le Faquin qui mange son pain à la fumée du Rôt (III, chap. 37; motif J. 1172); L'Homme et la Cognée, fable ésopique (e prologue du livre IV); aux seconds appartiennent les histoires relatives au Diable de Papefiguières (IV, chap. 45, 46, 47) qui font partie du cycle de l'Ogre dupé (T. 1030, La récolte partagée; T. 1095, A qui grattera le plus fort avec ses ongles), et l'apologue de Roussin et Baudouin ou du Cheval et de l'Ane, que Rabelais localise en Poitou (V, chap. 7).

LES CONTEURS DU XVI^e ET DU DÉBUT DU XVII^e SIÈCLE.

La veine des contes fut encore exploitée après Rabelais; mais Béroalde de Verville est le seul à avoir conservé quelque chose de la verdeur volontiers licencieuse du maître, dans son Moyen de Parvenir (vers 1610)

16. On en trouvera une longue énumération dans P. Sébillot, *Gargantua et les traditions populaires*, Paris, 1883; dans les deux ouvrages de Henri Dontenville publiés à Paris (Pion), *La Mythologie française*, 1948; *Les dits et récits de Mythologie française*, 1950; et dans le *Bulletin de la Société de Mythologie française*, 1950-1056, 6 années, 191 numéros parus au 32 décembre 1955.

16 bu... Référence au *Motif-Index* de Stiltb Thompson (Bibi., n° 40). INTRODUCTION

où abondent les contes légers et anecdotiques; les autres conteurs sont généralement influencés par Boccace et les autres novellistes italiens, mais introduisent parmi les contes plaisants qu'ils leur empruntent, des contes traditionnels français; avant Rabelais étaient déjà parus les Cent Nouvelles nouvelles (1462), notre premier recueil de contes en prose; et peu après sa mort, l'Heptaméron de Marguerite, reine de Navarre, celle qu'on appela « la Marguerite des marguerites » (1559).

Un recueil manuscrit composé en 1536 par un ouvrier sellier, Nicolas de Troyes, Le grand Parangon des Nouvelles nouvelles, publié pour la première fois par E. Mabille en 1867 (collection « Bibliothèque elzévirienne »), nous fournit la plus ancienne version connue des Trois Frères chanceux (T. 1650).

Le recueil Contes ou Nouvelles récréations et joyeux devis (1588) dont l'attribution à Bonaventure des Périers est parfois contestée, nous donne une version très altérée d'un conte du cycle de Cendrillon, où se mêlent des éléments de Cendrillon et de Peau d'Ans (Nouvelle 129: D'une jeune fille nommée Peau d'Ana...) et les versions les plus anciennes que nous connaissions de quelques contes facétieux, Les trois Frères qui coudèrent être pendus pour leur latin (Nouvelle XX; T. 1697); Le jeune fils qui fit valoir le latin que son curé lui avait montré (Nouvelle XXI; T. 1940, Les noms extraordinaires, forme A du catalogue). La Nouvelle XII, Comparaison des alchimistes à la bonne femme qui portait une potée de lait au marché exploite un thème populaire (T. 1430) qu'on trouve déjà dans les Exempla de Jacques de Vitry (n° 51, p. 154), dont un personnage du Gargantua de Rabelais parle comme d'une farce, la farce du Pot au lait, et dont La Fontaine fera une fable, La Laitière et le Pot au lait (VI, 10), et la Nouvelle XIII, Du Roy Salomon... sur le thème du Génie dans la bouteille (T. 331) est sans doute venue du Proche-Orient par le Nord de l'Afrique et l'Espagne.

Aux XVI^e et XVII^e siècles, d'autres recueils de contes plaisants, qui prennent presque tous leurs récits chez les novellistes italiens et dans les recueils antérieurs, connaissent le succès et ont de nombreuses éditions; je n'en citerai que deux qui, au milieu des contes empruntés, introduisent quelques récits nouveaux, La nouvelle Fabrique des excellents traits de vérité (1^{re} édition, 1579) composée par un auteur normand qui signe du pseudonyme de Philippe d'Aleripe, sieur de Néri en Verbois (réimprimé dans la Bibliothèque elzévirienne en 1853), et l'Alite des Contes (fre éd., 1641) du sieur d'Ouville, dont une bonne réédition a été donnée par Brunet en 1883 (sur une éd. de Rouen de 1680).

Pendant tout le Moyen-Age, la littérature d'imagination avait puisé fréquemment son inspiration dans le merveilleux antique ou importé d'Orient, et dans le merveilleux occidental contemporain, breton ou français. Mais à partir de la Renaissance, où Rabelais fait exception, les lettrés qui écrivent pour les classes cultivées s'inspirent de plus en plus de la culture gréco-latine et n'ont que dédain pour les oeuvres populaires.

Les grands récits de féerie et d'amour qui avaient enchanté les générations passées étaient délaissés ou tombaient au rang de romans en prose imprimés sur mauvais papier, que vendaient les colporteurs, et qui entrèrent dans la composition de ce qu'on appellera aux XVIII^e et XIX^e siècles les livres de la Bibliothèque bleue. Et jusqu'au milieu du siècle dernier, seuls les artisans des villes et les rares habitants des campagnes qui n'étaient pas illettrés achetaient au colporteur de passage quelques romans qui perpétuaient le souvenir du cycle de Charlemagne ou des grands romans de chevalerie : l'Histoire des Quatre fils Aymon, venue du poème épique du XIII^e siècle, Renaud de Montauban; l'Histoire de Galien le Restauré, venue de la chanson de geste Voyage de Charlemagne à Jérusalem et Constantinople; Huon de Bordeaux, Valentin et Orson, Robert le Diable. Et à côté de ces livres épiques, la pacotille du colporteur leur offrait la touchante histoire de Pierre de Provence et la Belle Maguelone, la merveilleuse Histoire de Fortunatus, long développement d'un conte des Gesta Romanorum, élaboré en Allemagne et passé en France par l'intermédiaire d'une traduction espagnole, ou les facétieuses histoires de Til D'espigle, traduites de l'allemand au début du XVI^e siècle et devenues si populaires que le nom du héros est à l'origine du mot français espigle.

Mais si cette littérature écrite des livres populaires, avec les *almachachs*, les Bibles des Noël, les cahiers de chansons, les images, touchait une partie du peuple, elle ne pénétrait qu'exceptionnellement dans son répertoire de légendes, de contes des fées, des géants et des saints, de proverbes et de chansons qui se transmettait de bouche en bouche à travers les générations et constituait le trésor de sa littérature orale.

Dans tous les foyers des campagnes, durant les veillées d'hiver, se déroulaient des scènes semblables à celle que nous décrit Noël du Fail dans ses *Propos rustiques* (1547). Le vieil écrivain nous montre d'abord toute la famille du laboureur Robin Chevet s'occupant, après souper, à de menus travaux : le maître de maison, le dos tourné au feu, teillant le chanvre, ou réparant ses chaussures en chantant quelque chanson, de l'autre côté sa femme Jouanne filant et chantant à son tour, les autres membres de la famille et serviteurs s'occupant, les uns à arranger les courroies de leurs fléaux, les autres à faire des dents de rateau ou à confectionner des verges de fouet. Puis vient l'heure du conte :

« Et ainsi occupés à diverses besognes, le bonhomme Robin, après avoir imposé silence, commençait un beau conte du temps que les bêtes parlaient, comme le Renard déroba le poisson aux poissonniers¹⁷, comme il fit battre le Loup aux (par les) lavandières, lorsqu'il lui apprenait à pêcher¹⁸, comment le Chien et le Chat allaient bien loin¹⁹; de la

17. Ce sont les contes types n^o. 1, 2 et 123 déjà mentionnés à propos du *Roman de Renart*.

18.

19. Ibid. INTRODUCTION

garou; de Cuir d'Anette²¹ » Noël du Fail, *Propos rustiques, réédition de la collection des chefs-d'oeuvre méconnus, avec introduction et notes de Jacques Boulenger, Paris, 1921, pp. 68-69*.

Mais cette littérature qui, pour le peuple, est toute la poésie où il enclôt la fleur de ses sentiments et le trésor de ses images, ses émotions, ses désirs, ses rêves et aussi sa gaieté, son esprit satirique, est dédaignée par la classe cultivée. Nous pourrions citer vingt passages où des écrivains expriment leur mépris pour ces histoires qu'ils appellent dédaigneusement des Contes de la Cigogne ou des Contes de ma mère l'Oye, assimilant les histoires des vieilles femmes et des nourrices au bruyant caquetage des oiseaux²², ou encore des contes de Peau d'Ane, du nom du plut connu des contes de fées appliqué au genre tout entier, ou des contes bleus par assimilation sans doute au contenu des livres de la Bibliothèque bleue.

PERRAULT ET SES ÉMULES.

Mais voilà que vers 1685, les contes de fées deviennent un genre littéraire qu'on cultive dans la haute société; on en écrit sur des cahiers pour les lire à ses amis dans les salons. *Oh! ces contes ne sont es despottes populaires, mais des contes galants imaginés de toutes pièces, où on in-rôt duit des fées, des génies, des chars volants tirés par des dragons, des bergers et des bergères qui sont des princes déguisés parlant un langage de cour. Le premier conte traditionnel est introduit par Mme d'Aulnoy dans son roman : Histoire d'Hypolite, comte de Duglas (1690)²³ où elle*

20. C'est le *conte* type 57, fable ésopique qui se retrouve dans les *Exempta* de Jacques de Vitry et que reprendra La Fontaine (I, 5).

21. C'est *Peau d'Ane* dont le nom en Haute-Bretagne, où se localise le récit de Noël du Fail, est *Peau d'Anette* dans une version notée par Sébillot (*Littérature orale de Haute-Bretagne*, p. 75).

22. Semblablement, on appelait ces histoires en Allemagne au XVI^e siècle des contes de l'Oie bleue (*Gensmer blaw*), de la Cane bleue (*Entenmaer*) ou de la Cane noire (*von enten swartz*). Les affirmations des chercheurs qui, il y a un demi-siècle ou plus, voulaient faire remonter le terme *Conte de ma mère l'Oye* à un mythe primitif par l'intermédiaire de la reine Berte aux longs pieds, ou de la reine Pédauque aux pieds palmés, relèvent de l'imagination pure.

23. C'est le thème du héros qui suit ou rejoint un être féerique au pays de l'éternelle jeunesse, croit n'y être resté que quelques jours alors qu'il y est resté des siècles, revient pour voir les siens depuis longtemps disparus, descend de cheval malgré les recommandations faites, et aussitôt, est saisi par la mort, ou bien vieillit instantanément et tombe en poussière. Le thème maintenant répandu jusqu'en Extrême-Orient, bien que ses versions soient clairsemées (cinq pour la France) est attesté anciennement dans la littérature celtique : Walter Map, *Nues curialium*, t. ch. xi, *Le roi Herla*; lai anonyme de Guingamor, XII^e siècle, publié en Romanis, VIII, 50-58; voyage d'Ossian d *Tyr-nan-Hog*, c'est-à-dire au pays de la jeunesse, etc. (conte type non classé dans *As. Th.*, n^o 8a5' du catalogue des contes flamands, de Maurice De Meyer, F.F.C., 37).

lui donne une forme littéraire qui le fait accepter. En 1695, Mlle Lhéritier, dans ses Oeuvres meslées, publie trois contes populaires, Marrneirsitif iiii le thème Fille ou Garçon (T. 884), Les Enchantements de l'Éloquence qui renferme le conte des Fées repris dans le recueil de Perrault (T. 480), et Finette l'Adroite Princesse (T. 883 13); mais elle développe ces contes en de véritables petits romans qui sont bien loin de la forme populaire.

En cette même année 1695, le fils de Charles Perrault, Pierre Perrault-Darmancour, offrait à « Mademoiselle », soeur du duc Philippe de Chartres, futur duc d'Orléans et Régent, un manuscrit des Contes de ma mère l'Oye qui est, sous sa première forme, le célèbre recueil dit des « Contes de Perrault ». Je n'ai connu l'existence de ce manuscrit qu'en 1953, alors qu'il allait quitter la France, nos grandes bibliothèques n'ayant pu l'acquérir en raison de son prix élevé. Il est à présent en possession de la Pierpont Morgan Library, qui doit, je crois, en publier un fac-similé. L'année suivante, La Belle au Bois dormant paraissait dans le Mercure Galant (n° de février 1696) et en janvier 1697 paraissait le célèbre recueil des contes en prose Histoires ou Contes du temps passé qui, bien que signé de Pierre Darmancour, est généralement attribué à son père, l'académicien Charles Perrault".

Le succès de ces contes fut considérable. Venus tous, sauf Riquet à la Houppe, de la tradition populaire, ils apparaissaient dans leur simplicité, leur inimitable fantaisie, infiniment supérieurs aux fades histoires que des dames cultivées tiraient de leur imagination.

A l'imitation de Mlle Lhéritier, et surtout du fils de Perrault, au

3 lieu de se borner à faire circuler les contes en des cahiers, on se mit à en publier. Le genre fut surtout pratiqué par les dames. Et dans la production qui suivit, où se mêlaient les contes tirés du peuple et les contes imaginés, seuls les contes populaires ont survécu et continuent à nous charmer, alors que les autres, presque tous devenus illisibles pour les générations suivantes, découragent les meilleures volontés et méritent l'oubli dans lequel ils sont tombés,

Mme d'Aulnoy vient en tête par l'abondance et la qualité de sa production. Elle publie d'abord Les Contes des fées (tome I, II, III en 1697, tome IV en 1698) qui renferment ces jolis contes que sont La Belle aux cheveux d'or (T. 531), L'oiseau bleu (T. 432), Finette-Cendron (T. 327 et 510) et d'autres où les éléments populaires et les trouvailles d'une imagination fertile, ingénieuse et pleine de fantaisie se combinent en proportions variables, Gracieuse et Percinet, L'Oranger et l'Abeille. Dans les Contes nouveaux ou les Fées à la mode (1698), elle donne encore, avec

211. En m'appuyant, d'une part sur des rapprochements qui n'avaient pas encore été faits, et, d'autre part, sur l'existence du manuscrit de dig5, j'ai tenté de

montrer que le fils de Perrault a dû établir une première rédaction, à laquelle son père a donné la forme définitive (Revue Arts et traditions populaires, 1954 : Paul Delerue, **Les contes Merveilleux de Perrault** : Faits et rapprochements nouveaux, l'art. n° de janvier-mars, pp. 1-22; e, n° de juillet-septembre, pp. 255-274). **quelques** contes inventés, de jolis contes populaires, La Chatte blanche (T. 402), Belle-Belle et le Chevalier fortuné (T. 884), des contes ayant des motifs traditionnels, La Biche au bois, Le Pigeon et la Colombe; mais sa veine s'épuise et la matière des trois derniers contes du recueil est empruntée aux Facétieuses Nuits de Straparole, La Princesse Belle-Étoile, Le Prince Marcassin et Le Dauphin (Straparola, IV, 3; 11, 1, et III, 1).

Les autres conteuses et conteurs qui suivent Mme d'Aulnoy ne recourent que rarement à la tradition orale, et n'ont ni ses dons de narratrice, ni la richesse de son imagination. L'année 1698, particulièrement féconde en recueils de contes, qui est marquée par la parution de cinq des huit volumes de Mme d'Aulnoy, est aussi celle de la publication des Contes de Fées et des Nouveaux Contes de Fées de Mme de Murat, de la Tyrannie des fées détruites de la comtesse d'Auneuil, des Contes moins contes que les autres de M. de Preschac, des Fées, Contes des Contes de Aille de la Force, des Illustres Fées, contes galans, recueil anonyme qui est peut-être du chevalier de Mailly. Les prétentions des auteurs de ces recueils sont excessives. Mme de Murat ne cache pas son mépris pour les contes venus du peuple. Dans un troisième recueil au titre significatif, qui paraîtra en 1699, Histoires sublimes et allégoriques dédiées aux Fées modernes, elle tourne en dérision les fées populaires, celles des contes de ma mère l'Oye, celles qu'ont immortalisées le recueil de Perrault, et elle dit de ces vieilles fées de notre tradition orale : « Leurs occupations étaient basses et puérides, ne s'amusant qu'aux servantes et aux nourrices. Tout leur soin consistait à bien ballayer la maison, mettre le pot au feu, faire la lessive, remuer et endormir les enfans, traire les vaches, battre le boeurre et mille autres pauvretés de cette nature" : les effets les plus considérables de leur Art se terminoient à faire pleurer des perles et des diamans, moucher des emeraudes & cracher des rubis"... C'est pourquoy tout ce qui nous reste aujourd'huy de leurs Faits et Gestes ne sont que des Contes de ma mère l'Oye... Elles étoient presque toujours vieilles, laides, mal vêtues & mal logées", etc. » Et elle se flatte de présenter des fées modernes « toutes belles, jeunes, bien-faites, galamment vêtues, logées dans la cour des Rois ou dans des Palais enchantez ».

En dépit des prétentions de Mme de Murat, aucun de ses contes n'a survécu, pas même les contes de l'Anguilette et de Jeune et Belle que les Contes de ma mère l'Oye continuent à charmer tous les enfants du

a5. Allusions aux travaux que fait la fée, marraine de **Cendrillon**, pendant que celle-ci va au bal, dans la version de Perrault ou dans les versions populaires où elle file, fait des fagots à sa place; et aussi aux services que rendent les fées aux gens qu'elles favorisent dans les récits de **cette** Basse-Bretagne où est née Mme de Murat.

26. Allusion aux contes **Les Fées** de Perrault.

27. Les fées se présentent presque toujours sous l'aspect de vieilles femmes dans les contes populaires, et le héros qui les rencontre sans les connaître est récompensé ou puni selon la conduite qu'il observe à leur égard.

monde et aussi les adultes. Tout aussi ennuyeuses nous paraissent les productions de ses contemporaines et contemporains signalés plus haut; un conte toutefois reste lisible pour nous, c'est celui de Persinette, de Mlle de la Force; bien qu'elle prétende l'avoir inventé, c'est une version altérée du conte populaire dont Basile avait déjà donné une version plus complète (T. 3,10). Le recueil attribué au Chevalier de Mailly contient aussi un conte inspiré d'un thème populaire, Blanche-Belle, version dégradée du conte type de /Spouse substituée (T. 403).

De moins en moins, les conteuses et conteurs ont recours au répertoire populaire. Toutefois, dans *La Tour ténébreuse*, Contes anglais, de Mlle Lhéritier (1708), le conte de Ricdin-Ricdon étire en une interminable et complexe jïistoire le thème de la fille qui, ayant reçu le secours d'un être surnaturel, doit, le moment venu, se livrer à lui ou livrer son enfant, si elle ne lui dit pas son nom ou son âge (T. 500). Et un recueil anonyme paru en 1718 sous le titre de Nouveau recueil de Contes de Fées, réédité en 1731, auquel semble avoir collaboré le Chevalier de Mailly ⁸ nous donne quelques contes traditionnels, plus ou moins altérés, *La petite grenouille verte* (T. 550), *Incarnat blanc et noir*, qui est une version du conte *L'Amour des trois oranges* (T. 408); et le Riquet à la Houppe de Mlle Bernard, qui avait déjà inspiré la version du recueil de Perrault, y est transformé en un conte oriental sous le titre de Kadour : l'histoire se passe en Cachemire, l'héroïne s'y appelle Kadour et le nom de Riquet y devient Paratinparatos.

Mais l'intérêt pour les contes de fées décroît parmi le public lettré et c'est à des fins éducatives que Mme **Leprince de Beaumont publiera en 1757** dans son *Magasin des Enfants*, le **conte de La Belle et la Rate** qui était une rédaction abrégée d'une histoire beaucoup plus longue, publiée une quinzaine d'années plus tôt par Mme de Villeneuve, d'après une version populaire, dans *Contes marins* ou la Jeune Anériquaine (*La Haye*, 1740-1743). Le recueil de Mme de Villeneuve, qui a sur celui de Mme Leprince de Beaumont la supériorité de l'originalité et du style, mérite d'être mieux connu des folkloristes. Qu'ils en jugent par le cadre et le contenu :

La fille d'un planteur français de Saint-Domingue, venue en France pour y recevoir une bonne éducation, retourne en Amérique avec une gouvernante et une femme de chambre qui est une excellente conteuse; pour charmer les loisirs de la traversée, la femme de chambre, puis les officiers du bord disent « sur le gaillard ou dans la grande Chambre » des contes merveilleux". Le premier conte est *La Belle et la Bête* (vol. I et

⁸ Le recueil tout entier a été reproduit sous le titre un peu modifié *Nouveaux Contes de Fées*, dans *Le Cabinet des Fées*, XXXI, pp. 575-375.

⁹ Cette introduction n'est pas une supposition gratuite. La coutume de dire des contes sur le gaillard était courante chez les pêcheurs qui, à bord de bricks ou de goélettes, allaient rejoindre les bateaux de pêche de Saint-Pierre-et-Miquelon, chez les 11, 1740). Le second, *Les Naiades*, a pour noyau une forme du conte des Fées (T. 480), très différente de celle de Perrault, mais assez proche de certaines versions orales modernes, et contient d'autres éléments de contes merveilleux que je ne puis énumérer ici (vol. III, IV et V).

La mode des contes de fées à la manière de ceux de Perrault, de Mme d'Aulnoy et de leurs émules, qui avait atteint son apogée de 1695 à 1700M, avait fait place dès 1704 à une autre mode, celle des contes orientaux. C'est que les dix volumes des *Mille et une Nuits*, contes arabes traduits en français, parus du vivant de Galland, leur traducteur, s'étaient échelonnés de 1704 à 1712 et bien avant la fin de leur publication, il avait fallu procéder à des rééditions partielles pour répondre à l'engouement du public. En **1710, 1711 et 1712, Pétis de la Croix** publiait les cinq volumes des *Mille et un Jours*, contes orientaux traduits du turc, du persan et de l'arabe; et comme les qualités du style de Galland avaient contribué au succès des *Mille et une Nuits*, Pétis de la Croix demanda à Le Sage, l'auteur du célèbre *Gil Blas*, le concours de sa plume élégante et facile; et l'orientaliste et le spirituel écrivain ne se firent pas faute d'ajouter des éléments inventés.

De même que le succès des recueils de Perrault et de Mme d'Aulnoy, inégalement nourris de tradition orale, avait provoqué l'éclosion d'une foule de recueils de contes de fées dont les auteurs ne puisaient qu'exceptionnellement dans le répertoire populaire, de même les deux grandes collections de contes orientaux furent suivies d'un grand nombre de recueils donnés comme arabes, persans, turcs, indiens, tartares ou chinois, mais dont bien peu étaient en réalité de provenance orientale. Et bien des lecteurs s'y laissèrent prendre.

Le spirituel Antoine Hamilton qui, d'ailleurs, n'aimait pas davantage le merveilleux des *Contes de ma mère l'Oye et des Mille et une Nuits* que celui de leurs imitations; se moquait de l'engouement de ses contemporains pour tous ces

Volumes de contes sans fin
Où l'on avait mis à dessein
L'orientale allégorique,

marins des navires de guerre, et chez les passagers des navires de transport (voir Sébillot, *Contes de marins*, Paris, 188a, Préface, pp. v-xi et la Bibl. indiquée).

30. Sur cette mode et sur les conteurs de cette époque, voir le remarquable ouvrage d'Élisabeth Storer, *Un épisode littéraire de la fin du XVII^e siècle : La Mode des contes de Fées (1685-1700)*, Paris (Champion), 1928.

et pour ce style qui

Parut, sortant de chez Barbin⁸¹,
Plus arabe que l'Arabie⁸².

En 1712, paraissait sans nom d'auteur le premier volume d'un livre au long titre : Les aventures d'Abdalla, fils d'Hanif, envoyé par le Sultan des Indes à la découverte de l'île de Borico où est la Fontaine merveilleuse dont l'eau fait rajeunir, avec la relation du voyage de Rouschem, Dame Persane, dans l'île Détournée qui a été inconnue jusqu'à présent. Et plusieurs autres histoires curieuses. Traduites en français sur le Manuscrit arabe trouvé à Batavia par M. de Sandisson.

Le second volume paraissait en 1714, et l'ouvrage devait être réédité sept fois dans le siècle, et traduit en allemand. Il est reproduit en entier dans le Cabinet des Fées (tome XII, pp. 311-504 et tome XIII en entier). On sait que l'auteur de cet ouvrage anonyme est l'abbé Jean-Paul Bignon (1662-1743) de l'ordre des Oratoriens, membre de plusieurs académies, bibliothécaire du roi, ami de Galland, et lui-même quelque peu orientaliste. Son érudition, sa connaissance des choses de l'Asie lui ont permis de donner une couleur orientale à des contes dont les uns étaient tirés de son imagination, les autres puisés à des sources diverses, et les contemporains, et plus tard Voltaire lui-même, ont cru à l'authenticité de ce recueil. Or, on y trouve des contes qui appartiennent à la tradition occidentale, probablement à la tradition française comme le révèle un examen comparatif minutieux : une bonne version du conte type 566 : Les trois objets magiques et les Fruits merveilleux ou conte de Fortunatus (dans le Cabinet des Fées, XII, p. 460 : Histoire du prince Tangut et de la Princesse au pied de nez), une version intéressante de la Belle et la Bête avec des traits bien français (XIII, 257, Histoire d'Aladdin—Princesse Zeirnb et du roi Léopard), une version altérée du conte type 569, Le Sac, le Chapeau et le Cor magiques (XIII, p. 2/7, Aventures de l'Arabe aux belles moustaches noires)^h, une version du conte type 882, Le pari sur la vertu de la femme (Hist. de Moslema et de la ridelle Rasima, Cab. des Fées, XIII, 227), aussi connu dans la tradition littéraire que dans la tradition orale depuis le Roman de la Violette que composa Gerbert

h. Claude Barbin, libraire sur le Second perron de la Sainte-Chapelle, au Palais. éditait la plupart des écrivains de la fin du XVIII^e siècle; c'est lui qui publia les *Contes de Perrault* en 1697; le libraire étant mort en 1703, c'est chez la veuve de Claude Barbin, puis chez les successeurs, en la boutique de Claude Barbin que parurent les huit premiers volumes des *Mille et une Nuits* de Galland, et les trois premiers des *Mille et un Jotirs*, de Pétis de la Croix.

32. *Contes d'Hamilton*, a.ec une notice de M. de Lescure, Paris (Librairie des Bibliophiles), 1873, 4 vol.; au t. III, *Les quatre Facardina*, p. 8.

33. Les objets magiques sont un mouchoir qui se couvre de mets à volonté, un flacon qui se change en château, un briquet magique qui fait sortir autant de soldats qu'on en veut.

par Boccace (*Journée II, Nouvelle 9*, L'imposteur confondu ou La femme justifiée). On y trouve des imitations plus ou moins adroites des *Mille et une Nuits*, un combat à coups de métamorphoses entre une princesse et un magicien (XIII, 198), gauche imitation d'un épisode de l'histoire du Second Calender où combattent aussi un génie et une princesse; une histoire d'un garçon changé en lézard qui rappelle le conte de Sidi Numan (XIII, 276). Et on y trouve un récit emprunté à la tradition antique, que contèrent jadis Sophocle, Nicandre, Ellen et d'autres : Le serpent qui vole à l'homme le secret de l'immortalité (Cab. des Fées, XII, 454 = Motif A 1335.5, tome V, p. 441 du Motif-Index de Stith Thompson) et que Voltaire, trompé par Bugnon, a reproduit plusieurs fois en le donnant comme un conte oriental".

Si je me suis un peu arrêté à ce recueil de contes prétendus orientaux, c'est que le genre fleurit dans la première moitié du XVIII^e siècle, et que, parmi beaucoup de recueils sans intérêt, certains donnèrent comme asiatiques des contes d'origine occidentale, comme ce fut encore le cas pour les recueils de l'avocat Thomas Simon Gueulette, l'infatigable pasticheur qui a publié Les Mille et un Quart d'heures, contes tartares (1715), Les Sultanes de Guzarate, contes mongols (1732), Contes chinois ou les aventures merveilleuses du mandarin Fum Hoam, et— s'écartant de l'Asie pour une Amérique du Sud qui était alors aussi à la mode, comme l'atteste l'opéra de Rameau, les Indes galantes — il publia Les Mille et une heures, contes péruviens (1733). Le seul recueil de Gueulette dont la matière soit véritablement orientale est, par, une étrange contradiction, précisément le seul qui porte un nom de chez nous, Les Soirées bretonnes, nouveaux contes de fées (1712, reproduit dans le Cabinet des Fées, XXXII); mais dans cet ouvrage, l'auteur ne fait qu'exploiter très librement un recueil de contes du Proche-Orient, paru à Venise en 1557, Peregrinaggio di tre giovani, figliuoli del re di Serendippo (Voyage des trois frères, fils du roi de Serendip), sous la signature d'un certain Christophoro Armeno (Christophore l'Arménien), qui en aurait été le traducteur".

Gueulette a donc pris ceux des contes qu'il n'a pas inventés aux sources les plus diverses. Et voici, à titre d'exemple, ce que devient la

34. Voir dans la *Nouvelle Revue des Traditions populaires*, 11 (1950), pp. 362-275, mon étude sur ce conte : *Le serpent qui vole à l'homme le secret de l'immortalité (D'une légende babylonienne à une histoire de Voltaire)*. Voltaire le reproduit dans *Les Adorateurs ou les Louanges de Dieu* (1769), dans son *Essai sur les mœurs* (1765), dans *Il faut prendre un parti ou le Principe d'action*, diatribe (1772). Voir *Œuvres complètes*, éd. Garnier (1879), XXVIII, p. 320; XI, p. 56; XXVIII, p. 538. Voltaire résume le conte dans son *Dictionnaire philosophique à l'article Genèse*.

35. Le recueil vénitien avait été exploité déjà par Beroalde de Verville, dans un long et ennuyeux roman allégorique, *Le Voyage des Princes fortunes, oeuvre stéganographique*, recueillie par Beroalde (Paris, :610), in-8° de 793 pp.; et il le sera encore après la parution du recueil de Gueulette, dans un volume anonyme attribué au chevalier de Mailly, *Le voyage et les aventures des trois princes de Serendip*, traduits du persan, Paris, 1719.

célèbre légende allemande de Hans le joueur de flûte ou Le preneur de rats de Hameln, transformé en un conte persan dans son recueil pourtant intitulé Contes chinois : Le nain Giouf libère la ville d'Ispahan des rats qui l'infestent en les entraînant au son du tambourin et du flageolet dans la rivière; les habitants lui refusent l'argent promis; la mère du nain, génie femelle de quinze pieds de haut, fait mourir, quatre jours de suite, quarante jeunes filles, et le cinquième, en emmène quarante autres irrésistiblement entraînés par le cornet de cuir dont elle joue, dans une tour au milieu du fleuve...

Les contes français ou occidentaux n'intéressaient donc plus personne sous leur forme indigène et pour les faire accepter, il fallait les habiller à l'orientale; et bientôt, en ce siècle des lumières, on ne s'intéressa même plus aux contes asiatiques qu'en leur donnant un sens allégorique ou en les incorporant comme récréation passagère dans un roman philosophique. Voltaire présente son célèbre roman « Zadig ou la Destinée, histoire orientale » dans le langage fleuri des auteurs persans, comme l'ouvrage d'un sage écrit d'abord en ancien chaldéen, puis traduit en arabe pour amuser le célèbre sultan Ouloug-Beb. « C'était du temps, dit-il, oit les Arabes et les Persans commençaient à écrire des Mille et une Nuits, des Mille et un Jours, etc. Ouloug aimait mieux la lecture de Zadig; mais les sultanes aimaient mieux les Mille et un. Comment pouvez-vous préférer, leur disait le sage Ouloug, des contes qui sont sans raison et qui ne signifient rien? — C'est précisément pour cela que nous les aimons, répondaient les sultanes. »

Mais en France, seuls les paysans, les soldats, les servantes, les nourrices, tout le menu peuple, semblables aux femmes du Sultan, aimaient et répétaient les Contes de ma mère l'Oye, qui, sans doute, ne signifiaient rien pour les philosophes, mais étaient pour eux la poésie, le rêve et l'évasion.

LE CABINET DES FÉES.

Une vaste compilation publiée de 1785 à 1789 à la fois à Genève et à Amsterdam sous le titre de Cabinet des Fées, donnait une sorte de Corpus de tous les contes merveilleux qui avaient charmé les classes cultivées, merveilleux emprunté à la tradition française ou imaginé par Perrault, ses continuatrices et ses continueurs, merveilleux oriental introduit chez nous par Galland, Pétis de la Croix et pastiché par Bugnon, Gueulette et quelques autres. Cet ouvrage qui comptait quarante et un volumes commençait par les contes de fées de Perrault et se terminait par une « Continuation tardive et très suspecte des Mille et une Nuits, traduite par Chavis et rédigée par Cazotte (vol. XXXVIII à XLI)³⁶. Cette

collection, joliment illustrée de figures de Marinier, est précieuse pour le folkloriste et le chercheur qui y trouvent, rassemblés, tous les ouvrages mentionnés ci-dessus à propos des merveilleux français et oriental, de Perrault à Cazotte, et dont les éditions, parfois, sont devenues rares, voire inaccessibles.

LE CONTE DANS LA LITTÉRATURE DE COLPORTAGE A PARTIR DU XVIII^e SIÈCLE.

Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, la littérature narrative que diffusent dans les villes et les campagnes colporteurs et mercelots comprend surtout des formes abâtardies de nos anciens romans de chevalerie, avec quelques recueils de facéties, les fables d'Ésope, Grisélidis qui, rappelons-le, n'est pas un conte de tradition orale³⁷. C'est à l'édition populaire de ce conte que pense Perrault lorsqu'il dit qu'il eût pu « le laisser dans son papier bleu où il est depuis tant d'années as » (A Monsieur XXX en lui envoyant Grisélidis, lettre publiée à la suite de la 2^e éd. de Grisélidis, 1694, pp.63-69).

*Les contes de fées, entrés dans la littérature avec les recueils de Perrault, de Mlle Lhéritier et de Mme d'Aulnoy, devaient fournir vers le milieu du XVIII^e siècle, une matière abondante aux éditeurs de la Bibliothèque bleue. Mais seuls ceux qui avaient été tirés de la tradition sans être trop déformés devaient y retourner, comme si le peuple, en eux, eût reconnu son bien; et on retrouvera dans les collectes folkloriques du siècle dernier, venues de l'imprimé, plus rares toutefois, et moins vivaces que les versions plus anciennes, des versions des contes de Perrault (sauf de Riquet à la Houppe qui jamais ne fut traditionnel), de La Chatte blanche et de La Belli ■ B hevenv d'or **de Mme d'Aulnoy;***

çaiso auxquels il a donné une couleur arabe, par exemple, le conte L'imbécile ou Histoire de Xalloun (Cabinet des Fées, XXXIX, pp. 337-437), qui mélange quelques éléments orientaux à des épisodes empruntés à notre histoire de Jean le Sot (T. 16961. C'est sur le premier conte de cette Continuation des Mille et une Nuits qu'a été fait le livret de l'opéra-comique de Boieldieu, Le Calife de Bagdad.

37. Le conte, écrit par Boccace, peut-être sur un mince fond légendaire et repris par Pétrarque, a été traduit dans les pays d'Europe, propagé par d'innombrables éditions populaires, par le théâtre populaire, par la littérature (Perrault, Chaucer, etc.), et malgré cette énorme diffusion, il n'a pu devenir traditionnel; on n'en a relevé, çà et là, que de très rares versions (aucune en France), toutes venues de l'imprimé. Les ressemblances avec le lai du Fresne, de Marie de France, dans lequel certains ont voulu voir une version d'un même conte, sont toutes superficielles.

38. C'est la mince couverture bleue de ces livres imprimés sur du papier à chandelle qui est à l'origine de leur désignation sous le nom de Bibliothèque bleue; comme ce sont les histoires fabuleuses que relaient certains d'entre eux qui semblent être à l'origine de l'expression « conte bleu » devenu synonyme de conte de fée. — Sur le contenu de la Bibliothèque bleue au début du XVII^e siècle, voir Pierre Brochon, Le Livre de Colportage en France depuis le XVI^e siècle, Paris (Grand), 1954, pp. 50 et sq.

36. Cazotte y a introduit, avec des contes inventés, des contes de tradition fran

de La Belle et la Bête *de Mme Leprince de Beaumont*; d'Aladin la lampe merveilleuse *de la traduction des Mille* et une Nuits *de Gallandel*.

Mais il me faut signaler ici quelques ouvrages qui, en alimentant des livrets de colportage, eurent aussi leur influence sur la moderne tradition.

*En 1719, paraissait à Rouen un petit livre populaire qui devait connaître d'innombrables réimpressions : Histoire nouvelle et divertissante du Bonhomme Misère, par le sieur de la Rivière*⁴⁰. *L'auteur disait avoir rapporté cette histoire d'Italie, ce qui paraît exact, car elle a un sens allégorique qu'on trouve plus accentué dans des versions italiennes anciennes et modernes. il est passé dans la tradition française sous une forme simplifiée et il a influencé quelques-unes des versions multiformes appartenant au même conte type qui, déjà, était implanté chez nous depuis longtemps (T. 330, Le Diable et le Forgeron).*

*Un médiocre écrivain, Le Noble, qui publia des fables et des contes, introduisit dans un de ses recueils Le gage touché, histoires galantes et comiques (1re éd., Paris, 1712) deux contes dont les thèmes sont populaires, L'Apprenti magicien (T. 325) et L'Oiseau de Vérité (T. 707)*⁴¹; *et, bien qu'ils soient très arrangés, on reconnaît dans le premier un remaniement d'une nouvelle de Straparola (VIII, 5) et, dans le second, l'utilisation d'une autre nouvelle du même auteur (IV, 3) en mime temps que l'adaptation qu'en avait déjà faite Mme d'Aulnoy sous le titre de Belle-Étoile. Par l'imprimé de colportage, ces deux contes ont influencé des versions populaires auxquelles elles ont communiqué leurs titres et parfois des éléments; et certaines même leur doivent tout.*

Mme de Gomez publia à Paris de 1722 à 1731 les huit volumes d'un ouvrage : Les journées amusantes dédiées au roi, dans lequel une de ses histoires, celle de Jean de Calais (tome I, 1723, pp. 253-317) 42, est un arrangement littéraire d'un thème populaire, Le Mort reconnaissant (T. 506), bien connu au Moyen-Age et attesté en Chine dans un passé reculé. Maintes fois réimprimé pour le colportage, le récit littéraire de Mme de Gomez est à l'origine d'une trentaine des versions françaises de notre tradition orale moderne.

Les exemples donnés ci-dessus nous montrent l'influence de l'im-

39. Voir un curieux et intéressant exemple de *Jolklotisation* de ce conte retourné à la tradition par l'intermédiaire de l'imprimé dans : G. Massignon, C. de l'Ouest, Paris, 1954, no 15, *Jean Sismic*, p. 14i, et édition annotée, p. 256, remarques sur ce conte.

40. C'est la réimpression, avec quelques var. d'un conte publié dans un petit %ohime anonyme daté de 1711, La *Musique* du *Diable*, et donné comme imprimé à Paris chez un certain Robert le Turc; en réalité, il s'agit probablement d'une impression hollandaise (soir P. Coirault, in *N.R.T.P.*, ng4q, p. 234).

41. Édition de 1722 (B. N.), *L'apprenti magicien*, pp. 231-243; *L'oiseau de vérité*, pp. 254-26e. L'ouvrage a été plusieurs fois réimprimé. J'en possède une édition publiée à Amsterdam (Pierre Marteau), en 1741.

Aa. Dans la troisième édition, Amsterdam, 1736, t. II, pp. 208-20e.

primé sur le courant traditionnel; cette influence ira s'accroissant à mesure que se développera l'instruction populaire; elle n'a jamais été convenablement étudiée; notre analyse détaillée des versions du conte français permettra, nous l'espérons, à quelque chercheur de définir avec plus de précisions les limites dans lesquelles elle s'est exercée chez nous.

L'IGNORANCE DU CONTE POPULAIRE AUTHENTIQUE DANS LES CLASSES CULTIVÉES.

Les années passent. Mac Pherson publie ses Poèmes ossianiques qui sont traduits en français, et ce pâle reflet d'une authentique littérature traditionnelle d'Irlande suscite chez nous un enthousiasme prodigieux. Les frères Grimm publient leur merveilleuse collection de contes (1812-1815) et on en fait en France des traductions partielles qui enchantent les lettrés comme les enfants. Mais nul ne soupçonne qu'il peut exister dans nos campagnes des contes aussi beaux que les contes ossianiques d'Irlande, aussi variés que ceux de la tradition allemande explorée par les frères Grimm.

L'exemple de ces derniers est suivi dans les autres pays d'Europe des collecteurs enthousiastes constituent des collections importantes, P. Asbjørnsen et Jørgen Moe en Norvège, Grundtvig en Danemark, Afanasiev en Russie, Campbell en Écosse, d'autres en Pologne, en Serbie, en Hongrie, en Grèce.

Vers 1860, la France ne possède encore aucun recueil de contes populaires qui aient été recueillis avec un minimum de garanties scientifiques, alors que presque tous les pays ont leur recueil national, alors qu'en Allemagne les deux volumes des frères Grimm ont déjà connu sept éditions progressivement enrichies et qu'un troisième volume, les Anmerkungen, consacré aux rapprochements intéressants, en est à sa troisième édition et fonde les études comparatives qui seront si fécondes par la suite.

On s'imagine qu'il n'y a plus rien à glaner depuis Perrault et ses émules, et, sans bien distinguer l'authentique du sophistiqué et de l'inventé, que le conte français se limite à ce qui fut publié dans le Cabinet des Fées. Et à l'étranger, on caractérise le conte français en disant qu'il sent l'eau de Cologne et la poudre d'iris. Jugement justifié certes, si le répertoire français était représenté par les contes parfumés des grandes dames que j'ai citées plus haut, où les bergers et les bergères sont des princes et des princesses déguisés, où les personnages jouent des rôles de paysans comme les dames de Versailles jouent à la fermière au Petit Trianon. Mais les rares contes authentiques qui, au cours des âges, étaient passés dans des œuvres écrites, ceux de Perrault tenant le premier rang par leur sincérité, ne représentaient qu'une infime partie du trésor traditionnel qui s'était maintenu dans le peuple et subsistait encore à peu près intact au milieu du siècle dernier. Et ce répertoire de

nos conteurs populaires — si quelques thèmes y rappelaient les contes des recueils des XVII^e et XVIII^e siècles — se présentait sous une forme beaucoup plus simple, plus directe, plus vigoureuse, dans une langue beaucoup plus savoureuse, avec une poésie rude, une fraîcheur, une spontanéité et une naïveté qui les rendaient bien supérieurs à nombre de contes admirés, surchargés d'ornements littéraires, de quelques-unes de nos grandes conteuses, Mme de Murat et Mme Leprince de Beaumont par exemple.

LA QUÊTE MODERNE DES CONTES FRANÇAIS.

C'est ce que révélèrent les premiers recueils", le recueil de Cénac-Moncaut pour la Gascogne (1861), encore alourdi d'adjonctions littéraires⁴⁴, celui de Beauvois pour la Bourgogne qui ne contient que quatre contes de sa province, mais en laisse entrevoir la richesse traditionnelle (1862)", celui trop peu connu de Luzel, le premier de sa collection, publié à Quimperlé en 1870, Contes bretons".

L'année 1870 marque le commencement des recherches sur le véritable conte populaire, sur celui qui continue à vivre dans le peuple et qu'on va s'efforcer enfin de recueillir et de noter fidèlement. Dans des revues scientifiques, la Revue celtique et la Revue des langues romanes, toutes deux créées en 1870, Romania en 1872, Mélusine en 1877, d'éminents spécialistes, romanistes, celtisants, linguistes, ethnographes disaient l'intérêt de la littérature orale; et ces revues ouvraient leurs colonnes à des chercheurs qui y publiaient les documents recueillis. Plus tard, de nouvelles revues naissaient, la Revue des Traditions populaires que l'infatigable zèle de Paul Sébillot devait faire vivre trente-quatre ans (1888-1919) dans laquelle se sont accumulés les documents, d'autres revues moins exigeantes dans le choix de leurs collaborateurs et des textes publiés, La Tradition (1887-1907), la Revue du Traditionnisme français et étranger (1898-1914). Des éditeurs fondent des collections d'ouvrages de folklore oft les meilleurs spécialistes publient leurs collectes, Les Littératures de toutes les nations (Editions Maisonneuve, 47 volumes de 1883 à 1903), Contes et Chansons populaires (Editions Leroux, 44 volumes, de 1881 à 1930). En dehors de ces collections, les ouvrages se multiplient et, en cet « âge d'or » du conte populaire français qui s'étend de 1870 à la première guerre mondiale, il n'est pas une province que des chercheurs n'aient dotée d'un recueil de contes, et assez souvent de plusieurs.

43. Souvestre avait bien donné des recueils de contes qu'il prétendait avoir recueillis en Basse-Bretagne, *Les derniers Bretons* (1835.1837), *Le Foyer breton* (1844), mais il a pris de grandes libertés avec les rares contes qui sont authentiques, et il en a inventé le plus grand nombre.

44. Voir Bibl., no 183.

45. Voir Bibl., no 85.

46. Voir Bibl., no 4s.

En même temps, des savants utilisent les matériaux ainsi rassemblés pour jeter quelque lumière sur certaines questions de notre littérature médiévale (Gaston Paris, Joseph Bédier, Léopold Sudre, Gédéon Huet),

de la littérature celtique (Gaidoz), du folklore général (Emmanuel Cosquin). Par sa connaissance étendue de la littérature orale de tous les pays, la pertinence de ses rapprochements, la rigueur scientifique de son raisonnement, le folkloriste E. Cosquin peut être considéré comme l'un des plus grands spécialistes internationaux du conte; sa tendance à ramener tous les thèmes à une origine indienne n'a pas trop déformé sa vision, et ses ouvrages, longtemps encore, resteront indispensables au spécialiste : son recueil commenté des Contes populaires de Lorraine (1886), et ses deux oeuvres posthumes qui rassemblent les grands travaux qu'il a publiés dans diverses revues, *Études folkloriques* (1922), *Les Contes indiens et l'Occident* (1922).

Naturellement, les grandes théories qui prétendaient trouver un système d'explication qui vaille pour tous les contes, théorie mythologique, théorie anthropologique, théorie indianiste, eurent en France leurs défenseurs ardents. Je n'ai pas à exposer ici leurs arguments, ni leurs discussions et renvoie sur ce point à l'excellent exposé qu'en a donné le professeur Stith Thompson dans son bel ouvrage, *The Folktale* (Bibl. n° 33, pp. 367-390, Theories of the Folktale).

Cet âge d'or de la recherche sur le conte en France devait cesser avec la première guerre mondiale. La mort de Cosquin (1918), celle de Sébillot (avril 1919), la disparition de la Revue des Traditions populaires (décembre 1919) portaient un rude coup à ce genre d'études. D'autre part, Bédier, dans son remarquable ouvrage sur les Fabliaux, déjà mentionné, tournait en dérision les travaux de Cosquin et déniait aux études comparatives sur le conte la possibilité d'aboutir à des résultats sur la patrie et les cheminements des différents thèmes. Renchérissant sur l'agnosticisme de leur maître, ses continuateurs n'avaient même l'intérêt des études folkloriques pour une meilleure connaissance de la littérature médiévale. Seul, le médiéviste et spécialiste de l'histoire des religions, Gédéon Huet, l'auteur du meilleur livre sur le conte populaire avant que parût l'ouvrage du professeur Stith Thompson⁴⁷, prouvait que certaines oeuvres médiévales avaient leurs sources dans des contes populaires et défendait l'étude du folklore. Survenue en 1921, sa mort marqua le début d'une éclipse des travaux universitaires en ce domaine".

ÉCLIPSE DES RECHERCHES EN FRANCE.

Entre les deux guerres mondiales, l'étude et les recherches sur le

47. Voir Bibl., n° cg.

48. Sur la valeur de l'oeuvre de P. Saintvves dans le domaine particulier du conte, voir appréciation portée sur le livre dans lequel il expose ses théories (Bibl., n° 32).

conte sont à peu près suspendues en France. La Revue d'Ethnographie et des Traditions populaires (1920-1929), après la publication d'un dernier fragment d'étude trouvé dans les papiers de Cosquin, délaisse le conte français. Ce que donne la Revue de Folklore français et de Folklore colonial (1930-1942) est dépourvu de valeur scientifique : peu de contes au milieu de matériaux où le bon voisinage avec l'insignifiant; les comptes rendus bibliographiques des recueils témoignent d'une égale bienveillance pour l'authentique et le sophistiqué; les ouvrages capitaux qui paraissent à l'étranger y sont ignorés ou méconnus. Seul, dans sa chronique mensuelle du *Mercure de France*, Arnold van Gennep donne une place aux travaux de la littérature orale, juge sans faiblesse complaisante les recueils qui paraissent, rappelle les règles qui s'imposent, montre la portée des travaux entrepris à l'étranger.

C'est qu'en effet, pendant cette éclipse du folklore français dans le domaine de la littérature orale, un énorme travail est fait en d'autres pays, et se traduit par la publication à Helsinki des *Folklore-Fellows Communications* (F.F.C.) qui donnent une classification des thèmes, des catalogues nationaux, des monographies de contes; par la publication en Allemagne du vaste répertoire de *Boite et Polivka*, *Anmerkungen zu den Kinder- und Hausmarchen der Brüder Grimm* (V. Bibi., n° 36), base indispensable de toute étude comparative; et par la publication en Europe et en Amérique des ouvrages de ces grands pionniers de la recherche sur le conte que furent Boite en Allemagne, Walter Anderson en Estonie, Aarne et Krohn en Finlande, von Sydow en Suède, Reidar Christiansen en Norvège, de Vries en Hollande, Maurice De Meyer en Flandre, Séamus o Duilearga en Irlande, Stith Thompson, Archer Taylor et Aurelio Espinosa en Amérique, pléiade de maîtres qui ont formé de nombreux disciples appelés à continuer et à pousser plus loin leur oeuvre.

REPRISE ET ÉTAT DES TRAVAUX SUR LE CONTE.

A l'occasion du Congrès international de folklore, qui se tenait à Paris en 1937, les spécialistes étrangers attiraient l'attention des folkloristes français sur cette carence de leur pays dans les recherches sur le conte populaire, carence d'autant plus regrettable que le conte, étant international, ne peut s'étudier que par une étroite collaboration entre tous les pays et un échange d'informations perpétua; et la non-participation d'un pays comme la France, qui a joué certainement un rôle considérable dans l'élaboration et peut-être dans la formation des thèmes, gênait tous les travaux, en rendait certains impossibles.

Le moment était venu pour notre pays de reprendre un rôle actif dans les études sur le conte. Le mouvement esquissé en 1937, arrêté par la guerre, ne devait atteindre toute son ampleur qu'après la Libération. Au sein de la Société d'Ethnographie française, fondée en 1946, un noyau de chercheurs se formait bientôt qui se consacrait à l'étude du conte

populaire français. Ce qui importait d'abord, c'était de recueillir les contes qui survivaient encore sur notre sol. Des enquêtes méthodiques étaient menées en diverses provinces par Mlle Ariane de Félice en Berry, Poitou., Haute-Bretagne pour le compte du Musée des arts et traditions populaires, par Mlle Geneviève Massignon dans l'Ouest de la France, par le professeur Maugard dans les Pyrénées, par un tout jeune folkloriste, Charles Joisten, qui rassemblait par centaines les versions dans les Alpes où on croyait le conte populaire disparu, par nombre d'autres chercheurs bénévoles qui ne demandaient qu'à s'associer à la quête entreprise. Le contact était établi avec le Canada, dont les contes sont aussi français que ceux des provinces de l'ancienne métropole, et, souvent mieux conservés, sont d'un intérêt primordial pour l'étude du conte chez nous. La grande prospection commencée par Marius Barbeau avant 1913 était continuée par Luc Lacourcière, Carmen Roy, Mgr Savard et d'autres chercheurs, et les résultats en étaient communiqués aux spécialistes français.

Mais aucune étude d'ensemble n'est possible sans un répertoire complet des documents recueillis; c'est cet inventaire que j'ai tenté d'établir.

J'ai recensé et analysé dans le présent Catalogue des Contes français, non seulement les versions publiées dans les recueils et les revues, mais les versions des collectes récentes que j'ai signalées plus haut, et aussi celles des manuscrits de folkloristes disparus avant d'avoir pu publier les résultats de leurs recherches ou n'en ayant pas eu les moyens matériels, les huit cents versions nivernaises recueillies par Achille Millien entre 1885 et 1900, les cent versions recueillies par Victor Smith en Velay entre 1870 et 1876, et nombre d'autres récoltes plus modestes.

Mais les analyses de contes données par les catalogues ne peuvent remplacer les textes eux-mêmes, oeuvres d'art où interviennent le génie particulier du conteur et le milieu social. Un éditeur français m'a demandé de diriger une collection des Contes merveilleux des provinces de France qui donnerait pour chaque province les meilleurs des contes encore inédits, restés dans les manuscrits ou recueillis récemment par les collecteurs dont j'ai signalé plus haut l'activité; et de réaliser ainsi une collection scientifique qui présente aux Français, non des contes sophistiqués, arrangés par des écrivains, mais des contes authentiques tels qu'ils sortent de la bouche du peuple, avec l'indication précise de leur source. Cette oeuvre est en bonne voie de réalisation".

Enfin, les contes, s'ils ont une valeur esthétique, ont aussi une valeur de document pour le chercheur. Une revue nationale de folklore, *Arts et traditions populaires* (*Presses Universitaires, Paris*), organe de la Société d'Ethnographie française, paraît régulièrement, depuis le 1^{er} janvier 1953, avec le concours financier du Centre national de la recherche

49. Voir Bibl., n° 19.

50. Voir Bibl., 423

scientifique, et donne des études sur le conte populaire, comme l'avaient fait déjà les revues moins bien présentées qu'elle a fondues en elle et remplacées : La nouvelle Revue des Traditions populaires (1949-1950), Le mois d'Ethnographie française (1947-1952)⁶¹.

Les études sur le conte portent sur des points divers. Ariane de Félice étudie la stylistique du conte et l'influence du conteur; Geneviève Massignon les rapports de certains éléments du conte avec la linguistique; Pierre Brochon la littérature de colportage et son influence sur la littérature orale; personnellement, j'étudie entre autres questions les sources populaires des contes de Perrault et la manière dont elles ont été élaborées, le perfectionnement de la classification systématique des contes, les rapports du conte et de la littérature écrite. La Société d'Ethnographie française et son organe sont ouverts aux chercheurs qu'intéressent les questions que pose l'étude du conte, et qui sont bien loin de se limiter à celles que je viens d'énumérer.



a. LES CARACTÈRES DU CONTE FRANÇAIS

Nous pouvons donc maintenant prendre une vue d'ensemble des contes recueillis en France, dont j'estime le nombre à une dizaine de milliers. Ont-ils des caractères qui les distinguent de ceux des autres pays? Dans ce catalogue, j'ai compris tous les contes qui se disent sur notre territoire national. Or, il en est qui ont des affinités marquées avec les contes des pays voisins. Les contes de la Riviera française (entre Menton et la frontière italienne) et ceux de Corse se rapprochent du conte italien; les contes basques ont des versions, originales et d'autres qui sont venues sans modification sensible de France; les contes des parties d'Alsace et de Lorraine où l'on parle un patois germanique appartiennent au folklore allemand, à quelques exceptions près. Les contes de Bretagne méritent un examen particulier. Les folkloristes étrangers lorsqu'ils se livrent à des études comparatives groupent sous la rubrique « Contes celtiques » les contes de Bretagne française avec ceux de Haute-Écosse et d'Irlande. Or, la Bretagne comprend deux zones linguistiques distinctes : la Haute-Bretagne ou pays gallo, dont les contes ont été recueillis par Sébillot, Orain, A. de Félice, etc., qui parle français, et dont les versions comme la langue sont aussi françaises que celles de l'Île-de-France ou du Limousin; la Basse-Bretagne, dont les contes ont été recueillis surtout par Luzel, Le Braz, Cadic, etc., qui parle une langue celtique; mais je puis affirmer

des autres pays de langue celtique et que le plus grand nombre présente d'étroites affinités avec ceux des provinces voisines de France.

Enfin, lorsqu'on veut définir les caractéristiques du conte français, il faut, préalablement à tout examen, écarter un certain nombre de recueils; il faut éliminer les recueils des contes bretons de Souvestre qui, à part deux ou trois versions peu modifiées, sont, selon l'expression de Le Braz, des « modèles de légendes fabriquées »⁵²; ceux de Charles Deulin pour la Flandre (Contes d'un buveur de bière, 1870; Contes du roi Cambrinus, 1874), récits composés avec des éléments étrangers empruntés surtout à Grimm, que l'auteur a su arranger avec un indéniable talent et auxquels il a donné une couleur flamande. En général, il faut écarter tous les recueils qui ne donnent pas leurs sources selon la coutume suivie par les folkloristes et les chercheurs sérieux depuis Luzel et Sébillot (nom, pays et âge du conteur, date de la collecte; origine précisée dans le cas d'un emprunt à un texte imprimé). Car des écrivains voient surtout dans le conte populaire un thème à exploiter pour satisfaire certains goûts du public; certes, tout auteur a le droit de reprendre les vieux thèmes pour les embellir à sa manière, les adapter, leur donner un sens nouveau; et de même que Bugnon et Gueulette ont fait des contes orientaux avec la matière d'Occident, de même que Souvestre a fait des contes bretons dans lesquels son imagination avait la plus grande part, et Deulin des contes flamands avec des matériaux étrangers, de même des littérateurs peuvent présenter comme contes de chez nous, en pastichant le style paysan, des histoires de provenances très diverses, quand elles ne sont pas fabriquées de toutes pièces. On ne peut prendre en considération ces recueils, même s'ils sont des réussites littéraires, dans une étude sur le conte populaire.

Toutes ces précautions étant prises, je vais tenter de définir les caractères du conte français, et ils ressortiront mieux parfois en les comparant avec ceux des contes des pays voisins, le conte allemand et le conte celtique surtout. Je laisse de côté le conte anglais, très pauvre en dehors de ses ravissants nursery tales. Et je ne pourrai étendre qu'incidemment la

52. Sur la valeur folklorique des contes de Souvestre, voir l'article retentissant et courageux qu'écrivit Anatole Le Braz dans la *Revue des Traditions populaires*, VII (1897), pp. 433-434 : *La Basse-Bretagne conteuse et légendaire*, puis des articles plus tardifs, car les réputations usurpées sont tenaces, les articles de F. Gourvil dans *Nouvelle Revue de Bretagne* (n^o 5 et 6 de 11248, *Émile Souvestre folkloriste*) et mon compte rendu de deux rééditions des contes de Souvestre dans *Le Mois d'Ethn. fr.*, 1949, pp. 66-68.

53. Voir ce que dit de lui son confident et ami Louis Brueyre, dans *Almanach des traditions populaires*, 1^e année, 0382, p. 115 : « La littérature des contes était pour lui une passion; quand il avait lu un conte dans Grimm ou ailleurs, il s'en imprégnait et le reproduisait ensuite dans le langage et avec les pittoresques expressions de ce pays des Flandres qu'il aimait tant... Il lui serait tombé sous la main des contes du Zululand ou du Zanzibar, qui eussent plu à son imagination poétique, qu'il les eût revêtus de ce charmant langage flamand qui lui plaisait tant. »

comparaison au conte méditerranéen (espagnol, catalan, italien, grec) qui mélange intimement plusieurs traditions, une tradition antique surtout gréco-romaine, une tradition chrétienne et des apports orientaux importants. Il est d'ailleurs assez étonnant que nombre de thèmes méditerranéens, répandus dans toute l'Italie et la péninsule ibérique, n'aient pas pénétré chez nous, comme si les Pyrénées et les Alpes leur avaient opposé une barrière⁵⁴.

A) LE CONTE MERVEILLEUX

D'une manière générale, le merveilleux de nos contes, comparé à celui des contes des pays voisins, apparaît élagué, discipliné, familier, simplifié, presque raisonnable; alors que le merveilleux allemand semble avoir gardé le souvenir de la vieille forêt hercynienne, avec ses sombres retraites pleines de mystère et de maléfices, son peuple d'êtres fantastiques, et que le merveilleux celtique se situe dans un monde enchanté, parfois incohérent ou extravagant, où des éléments mystérieux, lumineux et très doux se mêlent à des combats violents, ou bien sont assaisonnés d'un humour très particulier (c'est en Irlande que l'élément celtique s'est conservé le plus pur).

Ces caractères apparaissent dans le milieu, les êtres fantastiques, les objets magiques et les personnages.

a) Le milieu. Dans le conte allemand, les aventures, les épreuves, les quêtes se déroulent presque toujours au plus profond des bois. Qu'on suive un à un les contes merveilleux des frères Grimm dans l'édition complète : les expressions « im dunkeln Walde », « im finstren Walde » reviennent constamment. C'est dans la forêt terrifiante que s'enfoncent **Blanche-Neige**, c'est dans la forêt que le père de la Belle trouve le château où le lion lui demande sa fille, dans la version de **La Belle et la Bête** (n° 88, L'alouette chantante et sautillante).

En France, le conte se déroule dans un monde plus clair, plus varié, plus familier, qui correspond à l'aspect plus diversifié et plus riant de notre territoire. C'est dans un puits voisin de la maison que Toute-Belle, la Blanche-Neige bretonne re, rencontre les trois dragons qui correspondent aux nains allemands; et dans les versions populaires de La Belle et la Bête, le père de l'héroïne rencontre la Bête qui lui demande la main de sa fille sur le lieu de ses humbles travaux, dans son champ, dans sa vigne, dans son jardin, au bord de la route, au coin du bois où il travaille chaque jour.

54. Tels les thèmes bien connus en Espagne, Catalogne, Italie, Grèce, Turquie, Afrique du Nord, de La Fille au pot de basilic, du Prince en léthargie, de La Pierre de Patience, de l'Ogre maître d'école, et de vingt autres.

55. Sébillot, *Contes des Landes et des Grèves*, no 13, p. 144, La p

Le conte évoque parfois le cadre familier avec tant de précisions que

les versions nivernaises du Petit Chaperon rouge, par exemple, nous font voir avec une exactitude surprenante la chaumière du pays, la porte avec sa chatière d'où le chat parle à la fillette, la huche, l'évier, le four, la cour avec son prunier où l'héroïne attache le fil dont le loup tient l'autre bout".

Dans le conte celtique, aux sombres mystères de la forêt allemande correspondent les mystères plus lumineux de la mer, de son au-delà, des îles lointaines, ou de la cite rocheuse, des landes et des fontaines.

b) Les êtres fantastiques. Ils foisonnent dans le conte allemand. Les nains y sont d'une grande variété : nains barbus, nains chevelus, nains de fer, nains des bois, des cavernes, des mines; ils portent des noms variés, Erdemânneken, Wichtelmänner, Hâulemînnchen, Waldmânnelein, etc.; avec eux, des géants, des nixes ravisseuses, des hommes sauvages, des filles-cygnes, l'homme de fer, le vieillard mystérieux de **La Maison du bois**, la tête de cheval qui parle, l'oiseau Gryf, etc.

En France, les êtres fantastiques se ramènent presque exclusivement aux fées et aux ogres; peu de géants, mais le mot ogre est parfois synonyme de géant. Si, depuis Perrault, le terme de contes de fées a prévalu pour désigner les contes merveilleux, il faut se rappeler que Perrault lui-même appelait ses histoires des « contes d'ogre et de fée » (préface de *Peau d'Ane*).

Dans le conte français, peu de nains; on n'en trouve guère que dans l'histoire de Jean de l'Ours où ils terrassent les deux compagnons du héros, installés dans le château qui paraît inoccupé. Dans un conte qui prend parfois la forme d'une légende, le conte type 503 (Les deux bossus), ce sont généralement, dans les autres pays, des nains qui enlèvent la bosse d'un bossu qui vient participer à leur ronde et ils la donnent ensuite à un autre bossu qui les dérange et se trouve ainsi pourvu de deux bosses. En France, ce sont toujours des fées; en Basse-Bretagne, toutefois, ce sont des korrigans, les nains bretons apparentés aux nains celtiques.

Dans le conte de Perrault, *Les Fées* (T. 480), comme dans la plupart des versions françaises, les deux jeunes filles, la bonne, puis la mauvaise, rencontrent au bord d'une fontaine une fée de qui la bonne reçoit le don de jeter des fleurs et des pierres précieuses à chaque parole, la laide la disgrâce de jeter un crapaud et un serpent à chaque mot.

Dans les contes des autres pays, le comportement des deux héroïnes, les dons et les grâces reçus sont peu différents, mais les êtres fantastiques et le lieu sont tout autres. Dans Grimm, les deux filles vont au fond des bois et s'adressent à trois nains, et, dans les versions d'Europe centrale, à douze personnages qui se tiennent autour d'un feu et sont les douze mois

56. Voir A. Millien et P. Delarue, *Contes du Nivernais et du Morvan* (Bibi, no 77); C n° VII, p. 67, *La petite fille et le loup*.

personnifiés; dans les pays celtiques, les deux filles vont successivement puiser de l'eau à une fontaine, et elles y trouvent trois têtes sans corps qui émergent et demandent qu'on leur peigne leur barbe d'or; la belle prend les têtes sur ses genoux, les peigne, les remet dans l'eau et reçoit les dons, la laide les repousse et subit les disgrâces.

Dans le conte type n° 570, Le Troupeau de lapins à garder ou Les trois sacs de vérités, les frères rencontrent successivement un personnage dont ils ignorent le pouvoir surnaturel, qui ne favorise que le plus jeune, seul aimable avec lui; ce personnage est une fée déguisée en vieille femme dans le conte français, un petit homme de fer dans la version de Grimm (C. n° 165), un vieillard magicien en Bohême (Tille, Verzeichniss der bhmischen Märchen, p. 236) et, dans une version écossaise, c'est un oiseau qui donne au héros une plume dont il fera le pipeau magique (Chambers, Popular Rhymes, 1870, p. 103, Jock and his lulls).

Dans le conte de Cendrillon, l'héroïne française reçoit ses robes et ses pantoufles merveilleuses d'une fée, alors que ses soeurs étrangères les reçoivent presque toujours d'un animal secourable, ou comme dans Grimm et Basile, d'un arbre merveilleux.

Ce goût simplificateur des Français s'exerce parfois dans un autre sens; il élimine certains êtres fantastiques ou les remplace par des êtres humains. On le verra plus loin pour Barbe-bleue. Mais la façon dont se transforme en France le thème des Filles-Oiseaux ou des Filles-Cygnés est plus caractéristique encore. On sait que cet épisode est un des plus universels, et aussi des plus anciens, puisqu'on le trouve à la fois dans les plus vieux recueils indiens et dans les plus anciens chants de l'Edda.

Dans les autres pays, cet épisode est associé à deux contes types, L'Homme qui recherche son épouse disparue (T. 400), thème inverse de celui de Psyché, et La Fille de l'Ogre (T. 313). En France, l'épisode a disparu du premier conte, remplacé par un autre; il est resté dans un bon nombre des cent vingt versions du second qui sont notées en France, mais on l'y trouve à tous les degrés possibles de désintégration, ou plutôt de transition entre le merveilleux et le réel. On ne trouve que quelques versions où les filles arrivent en oiseaux, posent leurs robes de plumes dont le héros prendra celle de la plus jeune, pendant qu'elles se baignent en jeunes filles; dans la plupart des versions, elles arrivent en jeunes filles et se baignent en jeunes filles, mais parfois le souvenir du thème primitif subsiste; par exemple, elles portent des noms d'oiseaux, Tourterelle, Colombe, etc., ou s'appellent la Plume verte, la Plume jaune, la Plume noire, mais c'est un vêtement que le héros dérobe; puis elles ont des robes de couleurs, rappelant les couleurs des plumages oubliés; puis, au lieu d'une robe, le héros dérobe et rend aux conditions que l'on sait une seule pièce de vêtement, ou un mouchoir que la baigneuse a mis à sécher, ou un ruban de couleur, ou une jarrettière de couleur comme dans la version canadienne où l'héroïne et le conte s'appellent La Jarrettière verte. La tendance à rationaliser chez nous certaines zones du merveilleux ne saurait apparaître avec plus de netteté.

c) Les objets et les matières magiques. La comparaison entre les objets magiques du conte français et ceux des contes étrangers exigerait une longue monographie, sinon plusieurs. Je me borne à donner quelques aperçus.

Les objets magiques sont moins nombreux chez nous et interviennent moins souvent. Le miroir magique qui renseigne la marâtre dans la version allemande de Blanche-Neige disparaît des versions françaises; la mère devient jalouse de la beauté de sa fille parce qu'elle la constate elle-même, ou l'entend vanter par d'autres; par contre, dans la version celtique, elle interroge la truite merveilleuse d'une fontaine, et dans des versions italiennes et nord-africaines, elle interroge le soleil qui voit tout.

L'observation d'un même motif que l'on suit d'Est en Ouest" dans un même conte permet d'en constater les transformations. J'examine rapidement le thème des Trois Princesses délivrées du monde souterrain (Aa. Th. 301 A). Le héros descendu dans le monde inférieur par ses frères ou ses compagnons restés en haut du puits, libère trois princesses de plus en plus belles, la première dans un château de cuivre, la seconde dans un château d'argent, la troisième dans un château d'or". En Russie, chaque princesse délivrée transforme son château en un veuf de même matière (cuivre, etc.) et avant d'être hissée par les compagnons du héros, remet l'oeuf à celui-ci qui aura le pouvoir de le retransformer en château. Abandonné dans le monde inférieur par la trahison de ses compagnons, le héros arrive par des moyens divers à la ville où les traîtres qui se sont présentés comme les libérateurs des princesses demandent leur main au roi. La première, avant de consentir, exige qu'on lui apporte tel ou tel vêtement, ou bijou, semblable à celui qu'elle a laissé dans le monde souterrain. Le héros, déguisé en artisan, transforme l'oeuf en château, entre à l'intérieur, prend la robe ou le bijou demandé, sort, retransforme de nouveau le château en oeuf qu'il met dans sa poche et présente l'objet à la première princesse. La chose se passe de même avec l'oeuf d'argent quand la deuxième princesse a une exigence semblable, la reconnaissance a lieu après la troisième demande, et le châtement des traîtres suit.

Au lieu de la transformation des trois châteaux en oeuf, on trouve leur changement en boule ou en pomme en Hongrie, en Herzégovine. Nous nous trouvons en présence d'un merveilleux fantastique, caractéristique de l'Europe orientale. En Allemagne, le motif se transforme; dans nombre de versions, les princesses remettent bien des boules de cuivre, d'argent et d'or à leur libérateur, qui les produira en temps voulu comme signe de reconnaissance, mais ces boules ne sont plus des châteaux trans-

57. Il est bien entendu, qu'en suivant le motif dans ce sens, je n'entends pas dire que le conte ou le motif nous est venu d'Est en Ouest; j'aurais pu suivre le sens inverse.

58. Cette progression : cuivre (ou fer), argent, or, se retrouve dans une foule de motifs parlant de trois choses successives : châteaux, villes, montagnes, forêts, armes, armures, anneaux, souliers, robes, meubles, trésors, etc.

formés, et tout un enchatnement logique à l'intérieur du merveilleux a disparu; mais dans nombre de versions, au lieu d'une boule, c'est un anneau que remet chaque princesse (toujours en cuivre, argent et or) et l'anneau demandé, qui doit être semblable à celui du monde inférieur ou s'adapter au doigt de Uhérotne, apporte l'élément logique dans un merveilleux plus raisonnable. En France, le côté raisonnable et familier s'accroît. On y trouve.. les trois boules, les trois anneaux, mais aussi selon les versions, des bijoux, trois pantoufles, ou encore les mouchoirs brodés aux initiales des princesses.

Mais souvent, les choses de tous les jours sont haussées à la poésie par la nature de la matière qui les compose, ou le rôle magique qui leur est dévolu. La pantoufle, chaussure négligée, lâche et souple pour celui qui s'en tient au sens du lexique ou du dictionnaire, est pour le conteur une chaussure de luxe, rigide, faite de matière précieuse, et elle est l'attribut des princesses et des fées. On sait le rôle de la pantoufle, d'or le plus souvent, de verre quelquefois, dans le conte de Cendrillon. Dans un autre conte type, Le Chasseur adroit (T. 304), un jeune garçon s'introduit dans un château avec le concours de géants qu'il tue par ruse, arrive à la chambre d'une princesse endormie, se repose auprès d'elle sans qu'elle s'éveille, et repart en emportant un objet qui est un bijou, un mouchoir ou une pantoufle, et c'est l'objet emporté qui plus tard le fera reconnaître. Dans un conte de Haute-Bretagne, un jeune garçon entre en un château où il refuse de danser avec trois dames blanches qui sont des fées, mais il ramasse la pantoufle de verre de l'une d'elles, la fée est alors à sa merci : il n'aura qu'à prendre à la main cette pantoufle et appeler la fée pour que celle-ci vienne à son aide (Sébillot, Contes de Haute-Bretagne, I, p. 186).

Mais je dois m'arrêter un instant à la pantoufle de verre, à celle de Cendrillon que des lettrés et des lexicographes français ont voulu remplacer, au nom de leur logique de lettré et d'un bon sens qui, cependant, n'a pas à intervenir dans la féerie, par une pantoufle de vair. Le vair (du latin varius) était anciennement une fourrure d'une espèce d'écureuil, qui était grise d'un côté, blanche de l'autre, et qu'on utilisait comme doublure, pour certains vêtements. C'est Balzac qui, le premier, estimant qu'une pantoufle ne pouvait être de verre, pense que les éditions des contes de Perrault de son époque commettent une faute : « On distinguait le grand et le menu vair, écrit-il. Ce mot depuis cent ans est si bien tombé en désuétude que dans un nombre infini d'éditions des contes de Perrault, la célèbre pantoufle de Cendrillon, sans doute de menu vair, est présentée comme étant de verre n (Etudes philosophiques sur Catherine de Médicis, 1836).

Le « sans doute » de Balzac devient une certitude pour Littré qui écrit dans son dictionnaire au mot vair : « C'est parce qu'on n'a pas compris ce mot maintenant peu usité qu'on a imprimé dans plusieurs éditions du conte de Cendrillon souliers de verre, ce qui est absurde, au lieu de souliers de vair, c'est-à-dire souliers fourrés de vair. »

Les deux lettrés pensaient que les éditions du conte déformaient une orthographe qui devait être vair dans le livre de Perrault. L'auteur d'une réimpression des contes de Perrault, se reportant à l'édition originale, eut beau signaler plus tard que Perrault avait bien écrit pantoufle de verre, l'erreur était lancée, et comme toutes les erreurs, elle a la vie tenace. Des journalistes, à propos du film de Walt Disney, ont écrit que Perrault avait bien écrit pantoufle de vair. Des lexicographes, imperméables au merveilleux populaire, déclaraient que Perrault s'est trompé, qu'une pantoufle de verre serait absurde comme si, dans les chaussures du pays de féerie, une pantoufle de verre était plus absurde que les bottes avec lesquelles chasse le Chat Botté, ou que les bottes de sept lieues que vole à l'Ogre le Petit Poucet. Non seulement Perrault ne s'est pas trompé quand il a écrit verre, mais il n'a fait que se conformer à une donnée traditionnelle, car la pantoufle de verre ou de cristal est attestée, non seulement dans le conte de Cendrillon, mais dans d'autres contes, les uns ou les autres recueillis en Catalogne, en Écosse, en Irlande, en des versions où l'on ne peut admettre une influence de Perrault et où il n'est pas, comme en français, d'homonymie qui permette la confusion entre une pantoufle de verre et une pantoufle de fourrure".

B) LE CONTENU HUMAIN.

a) Tendance à substituer aux ressorts magiques un développement dramatique fondé sur des éléments uniquement humains. Dans le conte merveilleux international, les ressorts de l'action sont surnaturels ou magiques. Le héros triomphe parce qu'il a des pouvoirs surnaturels qu'il tient de sa naissance extraordinaire, ou d'un être qu'il rencontre, ou qui l'accompagne, ou qui le conseille : fée, cheval ou renard parlant, êtres doués de pouvoirs exceptionnels; ou parce qu'il a reçu ou dérobé des talismans : arme invincible, flûte magique, cape d'invisibilité, etc. La progression dramatique est obtenue par la triple répétition du même motif : dans la Fuite magique (T. 314), trois fois, au moment où le magicien va atteindre les fugitifs, le cheval fait jeter par le héros qu'il porte un objet (étrille, peigne, miroir) qui se transforme en obstacles infranchissables (fourré, chaîne de montagnes, vaste lac); la triple répétition s'accompagne souvent de l'accroissement d'un trait : par exemple, les trois géants que combat successivement le héros sont de plus en plus grands. Mais le conte purement merveilleux reste une sorte de divertissement poétique qui satisfait l'imagination sans que l'adhésion de la sensibilité soit totale.

Dans le conte français, les ressorts humains tendent à remplacer les

5g. Je ne puis signaler ici les nombreux faits que j'ai apportés, pour détruire une erreur qui était de plus en plus répandue, dans le journal *Le Monde* (no^o du 7 février 1950 et du 30 mars 1951) et, d'une manière plus complète, dans le *Bulletin de la Société de Mythologie française* (na 5 et 6 de 1950).

ressorts magiques. Le conte de Barbe-Bleue est peut-être l'exemple le plus frappant d'un conte où, le fantastique étant presque éliminé, une progression dramatique qui va jusqu'au pathétique, est fondée sur des ressorts strictement humains. Je ne signale que très brièvement ce qu'ont de fantastique les versions étrangères, celle de Grimm avec son enchanteur (Hexenmeister), d'autres versions allemandes où les ravisseurs sont trois nains, les versions scandinaves où un troll sous forme animale entraîne les jeunes filles dans la montagne, les versions italiennes et grecques où un ogre contraint ses femmes à manger de la chair humaine, etc.

Dans la version de Perrault, tout ce fantastique est éliminé; du merveilleux, il ne reste que la clef de laquelle le sang ne peut être effacé (bien plus logique que la boule tenue à la main dans les versions étrangères). Barbe-bleue est presque un bourgeois de son temps, et les éléments dramatiques sont choisis avec un rare bonheur : questions angoissées de la victime, réponses de la soeur, appels de plus en plus menaçants de Barbe-bleue, temps qui passe, frères qui n'arriveront peut-être pas. Qu'on ne dise pas que c'est Perrault qui a créé cette tension dramatique, car elle est plus accentuée encore dans les versions populaires qui n'ont pas subi l'influence de l'imprimé, avec l'héroïne que l'ogre envoie revêtir ses habits de noce, telle une victime qui doit être parée pour le sacrifice, avec ses réponses à l'ogre : « Je mets mon collier..., je mets ma coiffe de nocces..., je mets mon anneau de mariage », au lieu des « encore un moment..., je m'en vais..., encore un moment » de Perrault; avec la formule que psalmodie l'ogre en aiguisant son couteau entre deux appels : « J'aiguise, j'aiguise mon couteau, pour tuer ma femme qui est en haut. »

Cette dramatisation particulière ou plus accentuée dans les versions françaises se retrouve dans Le Petit Chaperon rouge avec le dialogue final, conte qui se trouve avec cette structure surtout en France, les versions non dérivées de l'imprimé étant rares sous cette forme en dehors de nos frontières HO.

Mais les contes sont internationaux, les influences sont entremêlées et difficiles à discerner. La tendance française s'observe plus facilement dans les ballades françaises qui se retrouvent à l'étranger, dans une zone plus réduite, telle la ballade de Jean Renaud qu'on trouve entre la France et les pays scandinaves en passant par les pays celtiques. Le poème scandinave, d'une grande beauté, dit la rencontre d'un chevalier avec un elfe, son refus de danser avec lui, le coup mortel qu'il reçoit de l'elfe, sa mort chez lui, les questions de sa jeune femme accouchée quand elle entend sonner les cloches, pleurer les femmes, sa mort en apprenant celle de son mari. Tout se déroule dans une atmosphère de fantastique. Dans le gwerz breton la partie féérique est déjà abrégée, la partie dramatique qui deviendra la célèbre chanson française se dessine plus nettement. Le comte Nann va à la chasse pour rapporter du gibier à sa femme qui vient

de lui donner un fils. Il rencontre une korrigane qui lui demande de l'épouser, sinon il périra dans les trois jours. Il préfère la mort, rentre chez lui, meurt; et ici se placent le douloureux et pathétique entretien entre la jeune accouchée et sa belle-mère à propos des bruits funèbres de l'extérieur, et le tragique dénouement devant le tombeau. Dans la chanson française, tout le merveilleux et le fantastique ont disparu, et c'est le dialogue final de la vise scandinave et du gwerz breton qui constitue tout le poème; l'élément humain seul a été conservé et la ballade a une intensité dramatique, une noblesse épique, en même temps qu'une simplicité et une grandeur bibliques qui en font le chef-d'oeuvre de notre chanson populaire.

Il y a là une tendance si profondément française que nos écrivains n'ont pas agi différemment avec les oeuvres populaires qu'ils ont parfois utilisées. Ce que Perrault a fait d'un coup en simplifiant nos contes populaires, en les rendant plus raisonnables, c'est ce que le peuple fait lentement, par petites touches. Ce que les chanteurs ou les bardes locaux ont fait avec la chanson de Jean Renaud, c'est ce que Victor Hugo a fait lorsque, de la célèbre ballade fantastique de Bürger, Lenore, il a tiré sa simple et dramatique Fiancée du Timbalier, et il est extrêmement curieux de voir comment le poète français et le plus grand poète allemand, Goethe, ont exploité le poème de Bürger. •

On sait le sujet de la ballade allemande inspirée d'un thème populaire. Une jeune fille, Lenore, n'a pas de nouvelles de son fiancé parti aux armées, le cherche vainement dans les rangs des guerriers qui reviennent et, dans son égarement, renie la Providence. A minuit, un cavalier frappe à sa porte : c'est son fiancé qui vient la prendre pour qu'on célèbre leurs noces, et après une chevauchée fantastique dans la nuit, l'emmène parmi les tombes et disparaît dans la terre qui s'entr'ouvre.

Victor Hugo, dans la Fiancée du Timbalier, nous fait une peinture dramatique de l'angoisse de la jeune fille, cherchant dans les troupes qui défilent le timbalier qu'elle aime et tombant presque morte, lorsque le défilé terminé, elle se rend compte qu'il n'est pas revenu.

La même ballade de Bürger a inspiré à Goethe un poème d'ailleurs inachevé, Der untreue Knabe (Le garçon infidèle), où le fantastique atteint au paroxysme. Un jeune garçon abandonne une pauvre fille après l'avoir traitée en fiancée; désespérée, elle perd l'esprit et meurt. A l'heure de sa mort, le jeune homme, saisi d'effroi, est entraîné par son coursier, chevauche sans repos sept jours et sept nuits, voit une construction à la lueur des éclairs, entre, rampe, tâtonne, s'enfonce dans la terre qui s'ouvre sous lui, se traîne vers des lieux, arrive à un caveau où des spectres grimaçants l'invitent à leur festin, aperçoit son amie vêtue de voiles blancs qui se tourne vers lui...

Ainsi, la comparaison des oeuvres populaires et des oeuvres écrites des peuples amène parfois les mêmes constatations sur leurs tendances profondes.

Bo. On ne les retrouve qu'en Italie du Nord et en Tyrol (voir T. 333).

b) Douceur humaine, *Le conte français contient certes des traits parfois cruels : l'ogre coupe le cou à ses sept filles, après l'échange des bonnets, le loup mange la grand'mère et le petit chaperon rouge, Barbe-bleue a tué ses femmes. Dans de nombreux contes, le traître est supplicié; il est brûlé u dans un cent de fagots », écartelé, pendu ou roulé dans un tonneau hérissé de pointes. Mais, et c'est en ceci que notre conte diffère de maint conte étranger, jamais l'acte n'est décrit, jamais on n'insiste sur le sang qui coule, sur les souffrances du condamné; on n'y trouve pas de cruauté gratuite.*

Je me borne à rapprocher de la version française bien connue quelques versions étrangères de Cendrillon : dans la version de Grimm, les mauvaises soeurs taillent leurs pieds avec un couteau pour les faire entrer dans le fameux soulier et c'est le sang qui ruisselle sur la chaussure et sur les bas blancs devenus tout rouges qui révèle la supercherie; et après le mariage, des pigeons, de leur bec, arrachent un oeil à chacune des deux soeurs. Dans la version italienne de Basile, l'héroïne, conseillée par sa gouvernante, qui voudrait épouser son père et suivant un plan qu'elles arrêtent ensemble, tue sa première belle-mère en lui abattant sur la tête le couvercle d'un bahut où, elle l'a invitée à prendre des vêtements; c'est la gouvernante, devenue la belle-mère à son tour, qui amènera ses filles et persécutera ensuite la Cendrillon italienne.

C) LE CONTENU SOCIAL.

Dans tous les pays, le conte populaire reflète l'organisation sociale avec sa hiérarchie, ses classes, et révèle plus ou moins nettement l'attitude et les sentiments des petits vis-à-vis des classes considérées comme supérieures. Je limite surtout mes observations, dans cette introduction qui ne peut être que très schématique, au conte merveilleux et me borne à examiner dans quel milieu le conteur français et les conteurs des pays voisins prennent leurs héros ou héroïnes.

Cendrillon, dans la version de Basile, est fille d'un roi, dans Grimm fille d'un homme riche, dans la version de Perrault fille d'un gentilhomme (c'est probablement une transposition de Perrault), mais dans toutes nos versions orales françaises, elle appartient à un milieu paysan; ainsi, en Nivernais, sur sept versions recensées, dans six il est précisé qu'elle doit, tout en gardant ses moutons, filer tant de quenouillées et rassembler tant de fagots; c'est d'ailleurs en gardant ses moutons qu'elle rencontre les-fées secourables qui lui donneront beaux vêtements et pantoufles, non pour aller au bal, mais à la messe où elle rencontrera le prince; le conte reste dans son humble milieu, et il en est de même des versions canadiennes et antillaises venues de France. Il n'est pas inutile de remarquer que, dans les versions orales dérivées de celle de Perrault, la fille du gentilhomme reprend ses véritables ancêtres et redevient une fille des champs,

A propos du conte de La Belle et la Bête, on peut faire une constata-

*tion analogue. Dans les versions allemandes, la Belle est la fille d'un roi, plus rarement d'un comte ou d'un marchand. Dans le conte français, elle n'est fille d'un marchand que dans les versions qui dérivent du conte littéraire de Mme Leprince de Beaumont; dans presque toutes les autres, elle est fille de **petites gens**, d'un bûcheron, d'un jardinier, d'un terrassier, d'un vigneron, ou même elle est servante travaillant à la journée. Le conteur français n'éprouve pas le besoin de hausser son héros à la dignité royale pour accroître l'intérêt de ses aventures.*

Le roi des contes de fées, tel que se le représente le conteur paysan, occupe d'ailleurs une situation sociale qui est celle du gros fermier du voisinage. Il loue lui-même ses domestiques, va au-devant du berger qui revient du pâturage, se rend à la foire et, avant de partir, demande à ses filles si elles ont quelque commission; et il n'échappe pas aux bons tours que lui joue parfois le héros. Mais ces traits ne sont pas particuliers au conte français,

D) STRUCTURE, STYLE.

Sur la structure du conte français, je me bornerai à signaler la tendance plus marquée chez nous à enchaîner dans un tout cohérent des contes uni-épisodiques de certains cycles (cycles du Renard subtil, de l'Ogre dupé, de Jean le Bête), et une plus grande rigueur dans le groupement ternaire des épisodes.

*Le style du conteur français est très dépouillé, simple, direct; le conte est ramené à ce qui est action, sans aucune effusion lyrique, sans description, sans **analyse même sommaire des sentiments**; le conteur y a volontiers recours au Tâi **logage direct**. Certains contes sont particulièrement abondants en formulettes assonancées, rythmées, et parfois chantées. Je n'insiste pas sur ces caractères du conte, les procédés du conteur français et la forme de notre conte devant être étudiés dans un ouvrage que prépare une de mes collaboratrices à la collection des Contes merveilleux des provinces de France, Mlle Ariane de Félice, sous le titre : Les techniques du conte traditionnel. Cet ouvrage apportera bien des vues nouvelles, appuyées sur d'abondantes collections de faits et des rapprochements ingénieux.*

Dans la vue panoramique que j'ai tenté d'esquisser du conte populaire français, de son passé forcément très mal connu, de ses caractères présents dont je n'ai dégagé que les traits les plus saillants, il aurait aussi fallu montrer comment le conte a pris peu à peu son caractère actuel à travers les siècles; les faits sont si clairsemés qu'on ne peut guère qu'entrevoir cette lente transformation. Mais ce qu'on peut reconnaître avec certitude, c'est que les caractères acquis par notre conte au terme de son évolution répondent à un trait dominant de l'esprit du pays qui fut celui de Descartes. Lorsqu'il simplifie le merveilleux, élimine les êtres fantastiques, substitue à l'enchaînement merveilleux un enchaînement humain, huma-

nise et adoucit ce qui lui paraît barbare, le bon peuple de France obéit à une tendance qui est bien en effet de chez lui : le goût du rationnel.

Pour le Français, le conte est une distraction dont il n'est pas dupe, à moins qu'il ne le dramatise pour se forcer à le prendre au sérieux; sinon, c'est un enchantement momentané qu'il soumet à son esprit logicien; alors que pour l'Allemand, c'est encore un récit chargé de mystère et de la poésie des tiges anciens, entraînant une adhésion plus proche de la croyance; et pour le Celte une vision de douceur ou d'héroïsme à laquelle se complaît sa rêveuse imagination.

3. DÉCADENCE DU CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

J'ai tenté de définir les caractères du conte français d'après la masse des documents qui sont répertoriés dans le présent ouvrage. Le plus grand nombre d'entre eux furent notés avant la guerre de 1914. Au début du siècle, le déclin de la littérature orale que signalait déjà Gérard de Nerval trois quarts de siècle plus tôt, allait en s'accroissant, dans la mesure où se répandaient le machinisme, la presse, les moyens mécanisés de transmission et de diffusion; les deux guerres mondiales allaient le précipiter.

Le conte de tradition orale a presque complètement perdu sa fonction esthétique et sociale qui était de recréer les assemblées de paysans et d'artisans durant les longues veillées d'hiver, d'accompagner certains travaux sédentaires ou monotones, de fournir un instant d'évasion et de rêve aux soldats et aux marins pendant les périodes de désœuvrement ou aux travailleurs durant les heures de repos*. On ne trouve plus que çà et là le conte avec ce rôle à la fois utilitaire et poétique. Dans la grande Brière, les vanniers d'un hameau continuent à se désennuyer durant les longues heures de travail en se disant des contes merveilleux, fidèlement conservés; et Mlle A. de Félice, enquêtant pour le Musée des arts et traditions populaires, a pu enregistrer une tradition encore vivante*. En certains points de Basse-Bretagne, les contes et les légendes se disent encore à la veillée B⁹/ Au Canada français, des directeurs de chantiers louent de bons conteurs qui

61. C'est une erreur trop répandue que les contes d'ogres et de fées s'adressaient surtout aux enfants : un petit nombre d'entre eux seulement répondait à cette destination; la plupart, comme les contes réalistes et les contes facétieux, étaient des contes pour adultes.

6a. Elle l'a rapportée, avec les conditions de la collecte et de précieux renseignements sur les conteurs et leur milieu, dans ses Contes de Haute-Bretagne (Bibi., no 177).

63. C'est ce qui a permis à Mlle Massignon de recueillir, durant ses vacances de 1953 et 1954, dans deux ou trois villages de la région de Tréguier, la matière de deux volumes de contes : *Contes de paysans, Contes de tailleurs de lin* (voir Bibi., no Mn).

agrémentent avec leur riche répertoire les pauses des ouvriers travaillant au défrichage des forêts ou à la construction des routes⁶⁴. De tels faits restent exceptionnels. Les contes que recueillent nos enquêteurs, dans la métropole du moins, proviennent le plus souvent de vieilles gens à la mémoire défaillante; et c'est une tradition en décomposition qu'ils enregistrent; la bonne version fidèlement conservée est une exception au milieu de variantes altérées, mutilées, parfois méconnaissables, ou bien encore venues du livre ou contaminées par l'imprimé. Là où des mémoires leur livrent des contes à la structure cohérente, ils reconnaissent trop souvent des réminiscences, de manuels scolaires ou de recueils pour enfants. A la fin du siècle dernier, on trouvait encore des versions du Petit Chaperon rouge, du Petit Poucet, de Cendrillon et de Peau d'Ane qui ne devaient rien à Perrault⁶⁵. De telles trouvailles sont devenues presque impossibles.

Bref, le conte populaire oral traditionnel qui correspondait à une civilisation maintenant révolue va vers une proche et totale disparition, même au Canada où, plus longtemps et mieux conservé, nos amis folkloristes s'empressent de le saisir avant qu'il meure. Ce sont donc les reliques d'une tradition venue au terme d'une longue évolution que nous tentons d'inventorier dans notre catalogue.

66. Renseignement fourni par le Pr. Luc Lacourcière, de l'Université Laval, à Québec, au cours d'une conférence à la Sorbonne, le 10 mars 1953, sur le sujet • *Contes et conteurs canadiens*.

65. Voir des versions populaires de ces contes, recueillies aux environs de 1885, pour trois d'entre elles, la quatrième plus tardive, dans A. Millien et P. Delerue. *Contes du Nivernais et du Morvan* (Bibi., no 271).

II

MODE DE PRÉSENTATION DES CONTES ET DES VERSIONS

Cet ouvrage est destiné à combler une grave lacune dans l'ensemble des travaux qui, depuis une trentaine d'années, tendent à organiser méthodiquement l'étude du conte.

Le conte populaire étant international, cette étude ne peut se fonder que sur la connaissance des matériaux répandus dans le monde, et la première besogne qui s'impose est leur recensement. La classification Aarne-Thompson, admise internationalement, a permis l'établissement de catalogues nationaux; la bibliographie montrera que ces catalogues sont établis déjà pour une vingtaine de pays, en cours de réalisation dans la plupart des autres.

Le manque d'informations pour la France est d'autant plus regrettable que notre pays semble être, d'après les meilleurs spécialistes, un des centres de formation et de rayonnement de certains contes.

Aussi, entre les deux guerres, déploraient-ils l'indifférence des chercheurs français pour la littérature orale de leur pays. Le professeur Walter Anderson (Esthonie), gêné par l'insuffisance des documents français pour tirer les conclusions d'une étude magistrale, s'indignait de notre « incroyable négligence » (unglaubliche Vernachlässigung) (W. A. Der Schwank vom alten Hildebrand; eine vergleichende Studie, Dorpat, Esth., 1931, p. 7). Kaarle Krohn, le grand spécialiste finlandais, reprenant ce reproche, ajoutait : « Le nombre insuffisant des versions connues du conte français est d'autant plus regrettable que les contes qui se sont formés dans l'ouest de l'Europe ont vraisemblablement leur origine en France » (K. K. Uebersicht über einige Resultate der Märchenforschung, F.F.C. 96 Helsinki, 1931, p. 180). Nous pourrions multiplier les témoignages...

J'ai dit ci-dessus l'insistance des spécialistes étrangers rassemblés à Paris en 1937, lors du Congrès international de folklore, auprès des chercheurs français pour qu'ils rendent au conte la place qu'il mérite et, en premier lieu, fassent établir l'indispensable catalogue des matériaux collectés. C'est le premier tome de ce catalogue dont nul ne prévoyait l'extrême richesse, que nous présentons aujourd'hui. Deux autres tomes suivront.

Je donne ci-après le projet de plan général du catalogue :

I. Contes proprement dits :

1. Contes merveilleux (Adversaires surnaturels, Epoux enchantés, Taches surhumaines, Aides surnaturels, Objets magiques, Pouvoir ou connaissance surnaturels).
2. Contes religieux.
3. Nouvelles (contes réalistes).
4. Histoires d'ogres stupides.

II. Contes facétieux.

III. Contes énumératifs et randonnées.

IV. Contes animaux.

Le tome premier, avec l'introduction, comprend le début des contes merveilleux (Adversaires surnaturels). Le tome deuxième comprend la fin des contes merveilleux. Le tome troisième comprendra le reste des matières, suivi de deux tables : I. Relevé des versions par provinces et par pays; II. Table alphabétique des thèmes et de leurs éléments.

Pour la présentation de chaque conte type, nous adoptons l'ordre suivant :

- 1° Numéro de la classification internationale et titre.
- 2° Résumé ou reproduction d'une version caractéristique.
- 3° Analyse du thème décomposé en ses éléments.
- 4° Présentation des versions.
- 5° Remarques.

° NUMÉRO ET TITRE.

Chaque conte type est désigné par le numéro de la classification admise internationalement par tous les folkloristes, établie par le Finlandais Antti Aarne en 1910 (Bibi., n° 38), revue et élargie par le professeur Stith Thompson en 1924 (Bibi., n° 39) et dite classification Aarne-Thompson, en abrégé Aa. Th.

Chaque conte type est donc pourvu d'un numéro et d'un titre :
Exemple : 560. L'anneau magique.

Parmi les contes non signalés dans la première édition d'Aarne et introduits dans les catalogues nationaux qui ont suivi, certains ont été intégrés par Stith Thompson dans la 2° éd. (1024), mais il en est beaucoup d'autres qu'il n'a pas retenus parce qu'ils lui semblaient peu répandus ou pour d'autres raisons; toutefois il les énumère avec les numéros qui leur étaient attribués, marqués d'un astérisque, à la suite du catalogue proprement dit (Types non included, pp. 214-252). Ceux de ces derniers

types qui se trouvent représentés chez nous sont portés dans le présent catalogue avec les mêmes numéros pourvus d'un astérisque et l'indication de la page d'As. Th.

Exemple : 825* (p. 228). Le Pays où l'on ne meurt pas.

Il en est d'autres qui ont été introduits dans les catalogues parus depuis 1924. Lorsque ceux-ci se retrouvent en France, nous leur conservons le numéro attribué, suivi d'un astérisque, en indiquant le pays au catalogue duquel il figure,

Exemple : 218* (Holt.). La question du Perroquet; 2415* (Esp.). Les Jours d'emprunt (ou Les Jours de la Vieille).

Enfin, pour chaque conte français qui ne figure encore à aucun catalogue, nous avons choisi un numéro parmi ceux qui restent disponibles dans le genre auquel appartient le conte, et l'avons mis entre crochets.

Exemple : [574]. La poupée*, le n° 574 n'ayant pas encore été utilisé dans la série numérique réservée aux objets magiques.

Les titres adoptés sont ceux qui ont été consacrés chez nous par l'usage, titres des versions des recueils tant de fois réédités de Perrault, Mme d'Aulnoy, Mme Leprince de Beaumont, etc.

Exemple : 333. Le petit Chaperon rouge; 545. Le Chat botté; 531. La Belle aux cheveux d'or; 425. La Belle et la Bête;

ou titres revenant le plus souvent pour désigner les versions populaires :

Exemple : 300 et 303. La Bête à sept têtes; 301. Jean de l'Ours; 302. Le Corps sans Ame; 326. Jean sans Peur; 506. Jean de Calais.

Quand il n'y a pas chez nous de titre traditionnel qui s'impose, nous adoptons celui d'Aa. Th. s'il convient à la forme française.

Exemple : 304. Le Chasseur; 555. Le pêcheur et sa femme; sinon, nous en choisissons un qui soit mieux approprié, par exemple, 592. La Flûte magique, au lieu de : Le Juif dans les Épinés, la victime de l'instrument merveilleux n'étant jamais un Juif dans les versions françaises; ou 275. Le Loup et l'Escargot, au lieu de : La Course du Renard et de l'Écrevisse, pour des raisons de même ordre.

Après le titre français, nous donnons, traduits dans notre langue, le titre qui figure dans la classification Aa. Th. et le cas échéant, les numéros et les titres des versions publiées dans les recueils étrangers de Straparole, Basile et Grimm, capitaux pour les études comparatives.

2° RÉSUMÉ OU REPRODUCTION D'UNE VERSION CHOISIE.

Pour donner une idée des contes multi-épisodiques dans leur vivante complexité, nous résumons ou nous donnons intégralement pour chacun

66. Il s'agit du conte qui figure déjà dans Straparole (V, °, La Poupée), Basile (V, 1, L'Oie) et qui est représenté par des versions orales italiennes, turques, françaises, canadiennes. d'eux une version caractéristique choisie de préférence dans les recueils manuscrits ou les publications peu accessibles.

Nous mettons entre crochets les éléments qui, exceptionnellement,

peuvent manquer dans la version résumée.

Pour les contes très simples, nous nous bornons à résumer brièvement le thème.

3° ANALYSE DU CONTE.

L'analyse du conte comprend l'énumération des épisodes, des motifs et des traits principaux qui entrent dans la composition de l'ensemble de ses versions françaises.

Les épisodes sont désignés par un chiffre romain; les éléments principaux qui les composent par des lettres pourvues ou non d'un indice chiffré.

4° PRÉSENTATION DES VERSIONS.

Pour chaque version, nous donnons le titre de l'ouvrage d'où elle est tirée, abrégé selon les indications de la bibliographie, avec tomainson et page, le titre de la version, le pays d'origine s'il ne ressort pas clairement du titre, et une analyse sommaire du contenu en utilisant les indicateurs attribués aux divers éléments du conte.

Les versions manifestement arrangées (par exemple celles de Deulin, certaines d'Orain, etc.) ou trop altérées, ne sont pas analysées; toutefois, la présence de certains éléments paraissant authentiques et utiles pour la comparaison peut être signalée.

Quand -le titre de la version est le même que le titre général du conte type, nous portons l'indication : T.g., ou s'il y a deux titres généraux : T.g.1, ou T.g.2 selon qu'il s'agit du premier ou du second.

Quand la version a été publiée en patois et en français, nous donnons le titre français.

Quand le conte a été publié en patois seulement, nous donnons le titre patois avec sa traduction en français.

En tête de l'énumération des versions, nous citons les versions écrites françaises anciennes que nous connaissons.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES VERSIONS

Notre catalogue est surtout un répertoire des versions orales. Celles-ci sont disposées selon un ordre géographique qui suit en gros l'orientation Nord-Sud.

Voici l'ordre suivi, avec l'indication des abréviations employées pour désigner les provinces.

Flandre française (Fl.). — Artois (Art.). — Picardie (Pic.). — Normandie (Nor.). — Ile-de-France (I. de Fr.). — Orléanais (Orl.). — Cham-

52 pagne (Ch.). — Lorraine (Lor.). — Alsace (M.). — Franche-Comté (Fr. C.). — Bourgogne (Bourg.). — Nivernais (Niv.). — Berry (Ber.). — Touraine (Tour.). — Maine. — Anjou. — Bretagne bretonnante ou Basse-Bretagne (B.-Bret.). — Haute-Bretagne ou Pays gallo (11^o-Bret.). — Poitou. — Aunis. — Saintonge (Saint.). — Angoumois (Ang.). — Bourbonnais (Bourb.). — Lyonnais (Lyon.). — Auvergne (Auv.). — Marche (Mar.). — Limousin (Lim.). — Guyenne (Guy.). — Gascogne (Gasc.). — Béarn. — Languedoc (Lang.). — Roussillon (Rous.). — Savoie (Sav.). — Vallée d'Aoste (Aoste). — Dauphiné (Dau.). — Provence (Pr.). — Comté de Nice (Nice). — Riviera (Riv.). — Corse. — Pays Basque.

Canada (Can.). — Ilots français des États-Unis (U.S.A.). — Michigan (Mich.). — Nouvelle Angleterre (N. Ang.). — Missouri (Mis.). — Louisiane (Louis.). — Antilles françaises (Ant.). — Trinidad (Trin.). — Grenadines (Gren.). — Sainte-Lucie (Ste-Lucie). — Martinique (Mart.). — Dominique (Dom.). — Guadeloupe (Guad.). — Les Saintes (Les S.). — Marie-Galante (Mar.-G.). — Haïti. — Ile Maurice. — La Réunion.

En certains cas, la localisation est poussée jusqu'au département, par exemple pour la Bretagne, Côtes-du-Nord (C.-du.-N.), Morbihan (Morb.), Finistère (Fin.), Ille-et-Vilaine (I.-et-V.), Loire-Inférieure (L.-Inf.); ou jusqu'au pays, par exemple pour la Gascogne, Rouergue, Quercy, Agenais, Armagnac (Arm.), Albret.

Les pays ou départements pour lesquels aucune abréviation n'est indiquée ci-dessus sont désignés en toutes lettres à moins que l'abréviation ne permette une très facile interprétation. — Exemple : Pyr.-Or. pour Pyrénées-Orientales.

L'ordre indiqué ci-dessus n'échappe pas à la critique (pas plus que tout autre ordre qui pourrait être adopté) et il ne peut pas toujours être suivi avec une rigueur absolue, certaines collections qui ne localisent pas leurs versions groupant des récoltes de provinces différentes, Beauce et Perche par exemple, voire des contes de langues différentes, les recueils de Cadix par exemple qui donnent en français des récits de Bretagne bretonnante avec quelques versions du pays gallo.

5° REMARQUES.

Dans les remarques qui terminent l'examen de chaque conte type, nous donnons quelques informations très succinctes sur sa zone d'extension, ses versions connues les plus anciennes et, le cas échéant, sur les travaux dont il a été l'objet.

* *

Je dois exprimer ici ma gratitude à tous ceux qui m'ont apporté leur concours dans la préparation de ce travail :

— à A. van Gennep, qui a encouragé et orienté mes débuts dans

l'étude du conte, a mis à ma disposition les ressources de sa bibliothèque et de son érudition, et m'a apporté de précieuses suggestions;

— à Patrice Coirault, dont la rigoureuse méthode de travail sur la chanson populaire a été pour moi un inégalable modèle;

— à G. H. Rivière, conservateur du Musée des Arts et Traditions populaires, dont l'amitié vigilante, inlassablement, m'a ramené à la rédaction de ce catalogue dont j'avais réuni tous les éléments, alors que, découragé par la difficulté de le publier, j'étais sans cesse tenté de le délaissier pour d'autres travaux sur le conte; et qui continue à s'employer pour m'obtenir les concours financiers nécessaires;

— au professeur Walter Anderson, le grand pionnier des recherches sur le conte, le savant auteur de monographies qui sont des modèles devenus classiques, l'incomparable guide qui m'a évité bien des tâtonnements;

— à Maurice De Meyer, dont le livre Vlaamsche Sprookjesthema's (Bibl., n° 45) m'a suggéré la présentation de celui-ci, et qui grâce à ses fonctions dans l'industrie du livre, veut bien en faciliter la publication;

— à mes correspondants et amis de tous pays, qui m'ont fourni renseignements, publications étrangères, documents inaccessibles en France, aux professeurs et docteurs ou savants spécialistes, Delargy (Irlande), Kurt Ranke et Gottfried Henssen (Allemagne), Reidar Christiansen (Norvège), Boedker (Danemark), Paolo Toschi et d'Aronco (Italie), Matietov et Boskovic-Stulli (Yougoslavie), Luc Lacourcière et Carmen Roy (Canada), Stith Thompson, Archer Taylor et J.-M. Carrière (Etats-Unis);

— à Mme Marie-Louise Tenèze, qui a bien voulu m'assister dans la mise au point de la bibliographie et sur laquelle je compte pour continuer ce catalogue que mon âge et mon état de santé ne me permettent pas d'espérer continuer jusqu'à son achèvement.

PAUL DELARUE.

HI

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie comprend deux parties :

A) Une bibliographie générale d'information sur le conte populaire;

B) Une bibliographie sur le conte populaire français, beaucoup plus développée.

La bibliographie générale est sélective, limitée aux ouvrages fondamentaux dont la connaissance ou l'emploi sont nécessaires à l'étude du conte.

La bibliographie sur le conte populaire français est poussée aussi loin qu'il m'était possible de le faire. Bien des recueils, des publications locales ont pu m'échapper; et dans la liste des périodiques, je n'ai pu mettre des almanachs locaux, des revues régionales, des bulletins de sociétés savantes provinciales que je n'ai pu dépouiller. Le présent catalogue donne un inventaire qui ne peut prétendre être exhaustif et dont le cadre pourra servir à l'établissement de compléments ultérieurs.

Je n'y ai pas signalé les publications qui ne contenaient qu'une très faible quantité de matériaux intéressants, deux ou trois contes facétieux par exemple, ou un seul conte merveilleux, ces publications étant citées là où leur contenu est analysé dans le cours du catalogue.

Je n'ai pas non plus cité les innombrables recueils édités pour le seul usage des enfants, et dont la valeur documentaire est nulle pour le chercheur : compilations et démarquages qui ne donnent pas leurs sources, présentations, sous le nom de « Recueils **de** contes », de récits tirés de romans du Moyen-Age, ou d'autres sources qui n'appartiennent pas à la tradition orale.

J'ai cité en revanche des ouvrages qui ne contiennent aucun conte populaire authentique, mais dont le titre a déjà trompé et risque encore **de** tromper le lecteur non averti : les **Contes rémois** du comte de Chevigné (Bibi., n° da), par exemple, si souvent réédités depuis 1833, ou les **Contes et Légendes de Bourgogne** de Henri Pensa, rg36 (Bibi., n° IF), ou le **Foyer breton** de Souvestre (Bibi., n° 355) que certains éditeurs modernes réimpriment en le présentant comme un modèle de sincérité ou comme particulièrement caractéristique de la matière folklorique de Bretagne.

Il faut reconnaître que bien des recueils modernes à prétentions scientifiques, qui s'intitulent « Folklore **de** tel pays », « Contes et Légendes de telle ou telle province » présentent, comme appartenant à notre tradition orale, des légendes et des anecdotes historiques tirées de chroniques ou d'imprimés, des contes et des légendes plus ou moins arrangés, voire des récits fabriqués; on ne peut les utiliser qu'avec d'extrêmes réserves. Je me suis permis de faire suivre la mention de la plupart des collections citées d'une indication sur leur contenu et d'une appréciation sur leur valeur.

La bibliographie sur le conte français ne fait pas double emploi avec celle de mon maître et ami A. van Gennep (Bibi., n° 6g). Celle-ci se limite strictement aux recueils de la métropole, classés par province; j'énumère en outre, pour ma part, les collections de contes des pays de langue française **d'outremer** (Canada. Antilles, Louisiane, etc.). Celle de M. van Gennep s'ap-

pliant à ce qu'il appelle La *Littérature* mouvante englobe le conte et la légende; la mienne s'en tient au conte. M. van Gennepe arrête la liste des publications numérotées à 1937, en la complétant il est vrai par des bibliographies partielles publiées en tête des volumes de son *Manuel* à partir du t. I, vol. 3 (agio), jusqu'au t. I, vol. 6 (1 g53), le dernier publié; la mienne s'arrête à février 1.1)55. D'autre part, je donne une liste des recueils manuscrits non encore signalés méthodiquement jusqu'ici.

Mais, si ana bibliographie complète celle de M. van Gennepe sur certains points, en en rectifiant quelques erreurs de détail, inévitables dans un ouvrage d'une telle ampleur, sur d'autres, c'est celle du savant folkloriste qui complète celle que j'ai établie : il signale des travaux locaux que je n'ai pu dépouiller et citer, et les indications purement bibliographiques sur les ouvrages que nous citons l'un et l'autre sont presque toujours chez lui plus détaillées; et pour qu'on puisse se reporter, dans ce cas, aux précisions qu'il donne de son côté, je cite entre parenthèses, pour ces ouvrages, le n° de sa bibliographie précédée de, l'abréviation • v. G.

On a parfois reproché à M. van Gennepe la sévérité de ses appréciations; on les trouvera plutôt indulgentes, pour maint ouvrage, à côté des miennes.

Pour chaque publication, un titre abrégé est donné d'abord; c'est celui qui est reproduit en tête de chaque version dans le corps du catalogue, pour en préciser la provenance. J'ai évité les abréviations réduites à de rares initiales, qui, lorsque la bibliographie est copieuse comme c'est le cas ici, sont de véritables énigmes et obligent constamment à se reporter à la clef qui en est donnée; je n'ai suivi ce procédé que pour désigner quelques collections dont le nom revient souvent ou dont les sigles sont généralement consacrés par l'usage international : *R.T.P.* (Bibi., n° 443) pour *Revue des Traditions populaires*; *F.F.C.* (Bibl., n° 20) pour *Folklore Fellows Communications*; *J.A.F.L.* (Bibi., n° 65) pour *Journal of American Folk Lore*, etc.

À la place d'un titre abrégé, on trouvera souvent pour les collections publiées seulement dans des revues, le titre de la revue; et pour certains ouvrages l'indication : *Non ment.* (non mentionné) lorsque l'ouvrage, bien que cité dans la bibliographie, n'a pas à l'être dans l'intérieur du catalogue pour des raisons que justifie l'appréciation portée sur sa valeur ou sur son contenu.

C'est le titre détaillé des ouvrages qui règle leur ordre alphabétique dans la liste des recueils de contes français, non leurs abréviations.

Pour les recueils appartenant aux grandes collections signalées dans la bibliographie générale, je rappelle le numéro attribué dans la collection et me dispense de rappeler le lieu de parution et format déjà donnés une fois pour toutes.

Pour les livres rares ou difficilement accessibles, en particulier pour les livres étrangers signalés dans la bibliographie générale, il est indiqué la bibliothèque où on peut les trouver : Bibliothèque nationale (B. N.), Bibliothèque de la Sorbonne (B. Sorb.), Bibliothèque du Musée des arts et traditions populaires (B. du M.A.T.P.), Bibliothèque de l'auteur du catalogue (B. aut.).

Dans la liste des recueils de contes français, je n'ai cité que les ouvrages publiés depuis le début de la collecte des contes français commencée après le milieu du siècle dernier et développée surtout après 1870. Je compte donner dans les volumes suivants du Catalogue une bibliographie des recueils anciens qui ont pu avoir une influence sur la tradition orale ou être influencés par elle : recueils de facéties des XVI^e et XVII^e siècles, recueils de contes de fées des XVII^e et XVIII^e siècles, dont j'ai signalé quelques titres dans la préface, recueils de colportage ayant pu véhiculer des contes, etc.

De plus, des compléments bibliographiques signaleront les nouveaux ouvrages ou recueils importants dans les différentes sections de cette bibliographie⁵ et⁶ répareront les omissions qui ont pu être faites dans ce premier volume.

A) BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

I. — RECUEILS FONDAMENTAUX

- s. STRAPAROLA. — STRAPAROLA (Giovanni Francesco). *Le piacevoli notti*, Venise, I, 1550; H, 1553. Traduction en français : *Les facétieuses nuits*, ire partie (trad. par Louveau, Lyon, 1560); 2^e partie (trad. par Pierre de Larivey, Lyon, 1572). Réimpression dans la Bibliothèque elzévirienne • *Les facétieuses nuits de Straparola*, trad. par Jean Louveau et Pierre de Larivey, 2 vol., Paris (Jannet), 1857.

Certaines libertés ont été prises dans la traduction, et plusieurs récits ont été remplacés par des facéties de l'Allemand Bebel. Les textes des contes italiens remplacés ont été reproduits par Jannet dans sa préface à la réimpression de la Bibliothèque elzévirienne.

Pour les comparaisons minutieuses, recourir à la réédition critique italienne de G. Rùa, 2 vol., Bologne, 1899-1908.

2. BASILE. — BASILE (Giambattista). *Lo cunfo de li cunti, ouero Lo trattenimento de' peccerille* (Le conte des contes ou Le divertissement des enfants), paru à Naples en 5, *Giornata* de 1634 à 1636, appelé plutôt le *Pentaméron* à partir de 1674.

Aucune traduction française de l'ouvrage n'a été publiée. Le livre est écrit dans un dialecte populaire local, que les Italiens eux-mêmes ne comprennent plus. Traduction en allemand par Félix Liebrecht : *Der Pentamerone oder das Marchen aller Marchen*, von G. Basile, Breslau, 1846 (B. N.), réédité à Munich-Leipzig, 1909. Trad. en anglais de N. M. Penzer : *The Pentamerone of G. B. translated from the Italian of Benedetto Croce*, London, 102, 2 vol. in-4, Londres, 1932, LXXV-309 pp. et vi-333 pp. (B. aut.).

3. GRIMM. — GRIMM (Die Brüder). *Kinder- und Hausmärchen*, Berlin, i^{er} vol., 1812, 2^e vol., 1815. Le nombre des contes qui était de 156 à la t^{er} 4d. atteignait, après des suppressions et des additions, 200 à la 6^e (1850). Les commentaires, mis d'abord à la fin des 2 **TOL**, ont été ensuite groupés en un 3^e vol. qui a pris sa forme définitive avec la 3^e éd. (1856). L'édition complète la plus accessible est celle de la collection Philipp Reclam, Leipzig, en 3 petits volumes. Il n'est paru en France que des traductions partielles destinées aux enfants.

Il y a intérêt, pour les études comparatives, à consulter :

a) La Ire éd. des contes, qui subit par la suite des suppressions, des additions et des modifications et a été réimprimée récemment : *Die Kinder- und Hausmärchen der Brüder Grimm, in ihrer Urgestalt*, herausgegeben von Friedrich Panzer, Hamburg-Bergedorf, Stronverlag, 1948, 2 vol. in-12 cart., Lvl-321 et 255 pp.

6) ERNEST TONNELAT, *Les contes des frères Grimm. Étude sur la composition et le style*, Paris, Colin, 1912, in-8, 212 pp. (Signale et explique les modifications successives apportées à leur recueil par les frères Grimm et donne les textes des contes supprimés.)

4. COSQUIN — **COUIN** (Emmanuel). *Contes populaires de Lorraine*, Paris, Clemens Brentanos in der Urgestalt herausgegeben, Leipzig, lequell Grimm, Jacob Grimm et quelques-uns de leurs informateurs ont noté un certain nombre de contes du recueil en préparation.

(1886), 2 vol. in-8, Exvii-290 et 376 pp. (v. G. 4019)- capitale, bien que l'auteur les oriente afin de justifier la théorie indienne. On trouve encore des exemplaires, librairie Champion, Paris.

c) Joseph LERRRZ. *Mdrchen, der Rrilder Grimm*. Aus dem Nachlass

d) Boite et Polivka. *Anmerkungen...* V. Bibi., n° 36.

Les remarques qui suivent chaque conte restent d'une importance

II. — AUTRES RECUEILS IMPORTANTS ¹

5. ANDERSON, *Saint-Marin*. — tunuisor4 (Walter). *Novelline popolari sammarinesi* (C. pop. de Saint-Marin), Tartu (Dorpat), Esthonie, I (1927), II (1929), III (1933) = *Acta et Commentationes Universitatis Tartuensis (Dorpatensis)*. Série B., vol. io, 1931 (B. N. et B. aut.).
Cent dix-huit versions. Pour chaque conte l'auteur signale : no d'Aa. Th., liste des versions connues non signalées dans Boite et Polivka, la plus ancienne version connue, et, le cas échéant, les monographies faites sur le conte.
6. BASSET, *1001 C.* — **BASSET** (René). *Mille et un Contes, Récits et Légendes arabes*. Paris, Maisonneuve, 3 vol. in-8 raisin, t. I, C. merveilleux (82), C. plaisants (229), 1924, 552 pp.; t. II, 1926, C. sur les femmes et l'amour (93), C. divers (192), 503 pp.; t. III, 1926, Lég. religieuses (380) 619 pp.
Neuf cent soixante-seize contes et légendes. Bonne Bibl., t. I, pp. 5-52. Parallèles indiqués pour chaque conte ou légende, parfois très nombreux.
7. CHAVANNES, *500 C.* — **CHAVANNES** (Édouard). *Cinq cents Contes et Apologues extraits du Tripitaka chinois...*, Paris, Leroux, 4 vol. in-8, t. I, 1910, 42g pp.; t. H, 1911, 397 pp.; t. III, 1911, 397 pp.; t. IV, Analyse sommaire des contes, notes complémentaires, tables et index, 1924, IX, 345 pp.
Recueil capital, donnant la traduction du chinois de recueils indiens, traduits en chinois par des moines bouddhistes à des dates diverses du I^{er} au début du VI^e siècle. Pour beaucoup de contes modernes, nous donne une version ancienne, parfois la plus ancienne qui soit connue. Le t. IV apporte une aide importante pour les études comparatives. C. R. par R. Basset in *R.T.P.*, **xxvii**, 1912, pp. 441-448.
8. CHRISTENSEN, *Molboernes*. — **CHRISTENSEN** (Arthur). *Molboernes vise Gerninger*. (Les sages actions des habitants de Molbo.) Coll. Danmarks Folkeminder, n° 47, Copenhague, 1939, in-8, 256 pp. ill.
Quatre-vingt-quatorze histoires de sots (beotiana) attribuées aux gens de Molbo, considérés dans le blason pop. comme les Bèotiens du Danemark. Étude comparative, parfois copieuse, sur chaque histoire.
- g. ESPINOSA, C. p. *esp* — **ESPINOSA** (Aurelio M.). *Cuentos populares espanoles*,

Madrid, 3 vol. petit in-4, t. I, 1945, textes (x1,-632 pp.); t. II et III, 1947, Notes comparatives (Sur et 473 pp.) (B. aut.).

Le premier volume groupe les contes déjà publiés sous le même titre en 3 volumes à l'Université de Stanford, Californie, 1923-1926. Les études comparatives auxquelles sont consacrés les t. II et III de la nouvelle édition sont du plus grand intérêt.

- ro. FANSLER, *Philippines*. — **FANSLER** (Dean S.). *Filipino Popular Tales (M.A.F.L.S., vol. XII, 1921)*, six-473 pp. (B. N. et B. aut.).

Chacun des contes est suivi d'une étude comparative.

1. GONZENBACH, *Sicile*. — GORSZERUMCII (Laure). *Sicilianische Mdrchen*, Leipzig, 1870, a VOL., un-368 pp. et iv-263 pp. (B. N. et B. aut.).

Quatre-vingt-douze contes. A la fin du t. H (pp. 205-263), notes comparatives de R. Köhler. Celles-ci complétées à leur tour par Boite dans *Z. f. Volksk., vt*, pp. 58 et [suiv. et](#) 161 et suiv.

12. HENSSEN, *Ueberlieferung*. — HENSSEERI (Gottfried). *Ueberlieferung und Persönlichkeit*. Die Erzählungen und Lieder des Egbert Gerritz. Munster, 1951, in-8, x1-236 pp., pl. phot. hors texte, une carte.

Étude d'un conteur et de son répertoire. Étude exhaustive qui montre dans quelle direction s'orientent certaines recherches sur la littérature orale, portant, non plus seulement sur la matière du conte, mais sur le conteur doué, son comportement, son rôle dans la conservation ou l'adaptation des thèmes.

13. LIUNGMAN, *Suède*. — **LIUNGMAN** (Waldemar). *Sveriges samtliga Folksagor* (Tous les contes de Suède), Djursholm et Stockholm, 3 vol. petit in-4 de xv-600 pp., 530 pp., 485-xLIn pp. (B. aut.).

Les deux premiers volumes contiennent les textes (une version de tous les contes types existant en Suède), le 3^e des études sur chaque conte et des bibliographies très détaillées.

14. PAULI, *Schimpf und Ernst*. — **PAULI** (Johannes). *Schimpt und Ernst* (1^{re} éd., 1522), herausgegeben von Johannes Botte, Berlin, 1924, 2 vol., 20 x 16, de 36-418 pp. et 45-512 pp. (B. aut.).

Réédition remarquable, groupement des récits de toutes les éditions du XVI^e siècle du moine alsacien, soit 887 récits. Notes d'une richesse incomparable sur chacun des contes et leurs parallèles (II, pp. 255-446).

- 14¹¹² RANKE (K.), *Schlestieg-Holsteinische V. m.* — **RANKE** (Kurt). *Schlestieg-Holsteinische Volkmtirchen* (Aa. Th. 300-402)... mit *Anmerkungen versehen*, Kiel (F. Hirt), 1955, t. I, in-8, 359 pp.

Premier volume d'un ouvrage important qui doit comprendre 8 vol. Donne pour chaque conte type, des n° 300 à 402, de très importants compléments à Bblte et Polivka (Bibi., n° 36). Voir notre C. R. en *A.T.P.*, 1956, pp. 268-270.

15. SOMADEVA, *Kathd sarit sdgara*. — **SOMADEVA**, *Kathd sarit sdgara* or Ocean of the Streams of story (XI^e siècle), translated by C. H. Tawney, 2 vol. in-8 de 56g et 625 pp., Calcutta, 1880-1884 (B. N. et B. Sorb.).

Réédition de la traduction de Tawney par N. M. Penzer avec une introduction, des notes nombreuses et souvent bien développées, des index détaillés, en 10 vol., Londres (1924-1928). L'ouvrage, tiré à 1.500 exemplaires pour les seuls souscripteurs, manque dans les grandes bibliothèques parisiennes (cette éd. B. aut.).

L'ouvrage de Somadeva a été écrit d'après une oeuvre plus ancienne, la Brihatkatā cachemirienne, et nous offre un certain nombre de ver-

¹ Importants par les notes comparatives ou bibliographiques consacrées aux contes de ces recueils.

sions de nos contes merveilleux modernes, quelquefois les plus anciennes* qui nous soient connus.

16. WESSELSKI, M. d. *Mittelalters*. WESSELSKI (Albert). *Marchen des Mittelalters*, Berlin, 1925, 22 x 15, JⁿIn-272 pp. (B. N. et B. aut.).
Soixante-six contes du Moyen-Age traduits en allemand avec de copieuses et intéressantes notes sur l'histoire et l'extension de chaque conte (pp. 185-265).

III. — GRANDES COLLECTIONS DE RECUEILS DE CONTES ET DE TRAVAUX SUR LE CONTE

17. C.G.C. — *Contes des Cinq Continents*, Paris (Érasme). Coll. commencée en 1955, sous la direction de P. Delarue, vol. in-8, avec commentaires comparatifs à la fin. Parus : Turquie, Madagascar. En préparation : Catalogne, Cambodge, Irlande, Canada, Cameroun, Allemagne, Corée, Norvège, Ukraine, etc.
18. C. ET CHANS. POP. — *Contes et Chansons populaires*, Paris (Leroux), de 1881 à 1930, 44 vol. in-18 parus. Coll. interrompue, ouvrages épuisés.
19. C.M.P.F. — *Contes merveilleux des Provinces de France*, Paris (Érasme). Coll. commencée en 1953 sous la direction de Paul Delarue, vol. in-8. Chaque ouvrage comprend : une édition courante, une édition annotée avec commentaires folkloriques de 3a à 64 pp. Parus : Nivernais-Morvan, Ouest, Gascogne, Haute-Bretagne, Basse-Bretagne, Pyrénées. En préparation, une quinzaine d'autres volumes.
20. P.P.C. — *Folklore Fellows Communications?* Coll. in-8 publiée à Helsinki depuis 1900, 150 numéros parus fin de 1954; contient de nombreux ouvrages d'une importance exceptionnelle sur les contes : répertoires des thèmes et des motifs du conte, catalogues nationaux, monographies de contes, ouvrages sur les recherches relatives au conte, sur les conteurs, etc. (Collection complète à la B. N.).
21. KRYPTADIA. — *Kryptadie*. Recueil de documents secrets pour servir à l'étude des traditions populaires, il vol. in-12, couv. toile rouge, Heilbronn, 1883-1889, Paris (Welter, 1897-1905) (y. G. 79).
Cette collection a été publiée sur l'initiative d'un certain nombre de chercheurs, pour mettre à la disposition des spécialistes des contes que leur caractère érotique ou scatologique faisait généralement écarter des recueils. Elle ne devait être tirée qu'à un nombre réduit d'exemplaires, par exemple le t. I (1883) à 203 exemplaires numérotés, les t. suivants à 135 exemplaires, etc. Mais une réédition en était faite à Paris à partir de 1897 à un nombre d'exemplaires non précisé s.

2. Les ouvrages de cette collection intéressant les différentes rubriques de cette bibliographie sont signalés le cas échéant à leur place avec indication de leur appartenance à la collection.

3. Une autre collection qui se réclamait des mêmes préoccupations scientifiques était publiée sous le titre : *Contribution au Folklore érotique : Contes, chansons, usages*, etc., Heilbronn, même format, couverture toile marron. Sur une dizaine de volumes envisagés, trois seulement sont parus, à ma connaissance : C. licencieux turcs, d'Alsace (250), d'Aquitaine (189).

BIBLIOGRAPHIE

22. LIT. POP. DE T. NAT. — *Les Littératures populaires de toutes les nations*, Paris (Maisonneuve), de 1881 à 1903, 47 vol. petit in-8 écu, en partie épuisés.
23. M.A.F.L.S. — *Memoirs of the American Folk Lore Society*. Coll. de vol. in-4 paraissant depuis 1894, comprenant de nombreux recueils de contes notés dans les anciennes colonies européennes d'Amérique, et dont certains contes de la Louisiane (Vol. II), contes des Antilles anglaises et françaises (vol. XXVI en 3 t.) intéressent directement le conte français.
24. M. DER WELT. — *Die Marchen der Weltliteratur*, publiés sous la direction de Fr. von der Leyen. Lena, à partir de 1915, 36 vol. in-12 parus, avec annotations. Excellente collection interrompue par la seconde guerre mondiale.
25. M. DEI? VOELKER. — Section d'une collection plus importante « *Das Gesicht der Völker* ». Eisenach (Erich-Roth Verlag). Collection commencée en 195x, en cours de publication, chaque volume confié à un spécialiste. Parus : Albanie, Corée, Esquimaux, Ouest africain. Nombreux volumes en préparation.

IV. — OUVRAGES D'INFORMATION SUR LE CONTE POPULAIRE

26. COSQUIN, Et. fi. — COSQUIN (Emmanuel). *Etudes folkloriques*. Recherches sur les migrations des Contes populaires et leur point de départ, Paris, 1922, in-8, 1-635 pp. (v. G. 3756).
Ouvrage posthume groupant des Mémoires présentés en des Congrès et des Etudes parues en diverses revues (*Revue des études historiques*, *R.T.P.*, *Romania*, etc.).
27. COSQUIN, C. indiens. — COSQUIN (Emmanuel). *Les Contes indiens et l'Ocident*, Paris, 1922, in-8, vL-624 pp. (v. G. 3756).
Ouvrage posthume où sont réunies des études parues dans *R.T.P.*, *Romania*, *Romania* (1913) à XXXIV (1919) et interrompues par la mort de l'auteur (1919).
Bien que les deux ouvrages de Cosquin (26 et 27), comme les commentaires de ses contes (4), aient été sur certains points dépassés par les travaux ultérieurs et que la théorie indianiste qu'il défend ne soit plus acceptée sous sa forme absolue, ses rapprochements restent valables et ses travaux d'un intérêt capital. Voir in *R.T.P.*, XXXIV (1919), pp. 278-282, étude sur son oeuvre et bibliographie de ses ouvrages. Ses manuscrits et sa bibliothèque ont été légués à l'Institut catholique, Faculté des Lettres.
28. HANDW. D.D.M. — *Handwörterbuch des deutschen Märchens*, publié sous la direction de Johannes Bolte (1^{er} vol.) et Lutz Mackensen (les 2 vol.) avec la collaboration de nombreux spécialistes, Berlin et Leipzig, 2 vol. in-16.
État in-16, t. I, 1930-1933, 8-659 pp.; t. II, 1934-1940, 698 pp. (B. du M.A.F.P.).

Va jusqu'à la lettre G. incluse. La publication arrêtée par la guerre, ne pourra être reprise, les manuscrits des volumes suivants ayant été détruits par les bombardements.

29. HUET, C. pop. — HUET (Gédéon). *Les Contes populaires*, Paris, Flammarion, 1925, in-16, 189 pp. (v. G. 3754).
Excellente introduction à l'étude du conte populaire, bien qu'antérieure aux grands ouvrages sur le conte parus à l'étranger entre les

- deux guerres, le meilleur avant la parution de l'ouvrage de Stith. Thompson (33). Rapprochements intéressants entre le conte populaire et les oeuvres littéraires.
30. LEYEN, *Milchert*. — LEYEN (Friedrich von der). *Das Märchen. Ein Versuch*, 6^e éd. augm., Leipzig, 1925, in-1a, 164 pp. (B. Sorb., B. aut.).
- Vues parfois contestables, mais toujours intéressantes sur les éléments psychologiques du conte.
31. M. DE MEYER, *Vlaamsche Spr.* — MavaR (Maurits De). *Vlaamsche Sprookjesthema's in het licht der romaansche en germaansche kultuur-stroomingen* (Les thèmes des contes flamands dans leurs rapports avec les courants culturels roman et germanique), Leuven, 1942, in-8, loi pp.
- L'auteur montre à l'aide d'exemples précis l'influence des courants français et germanique non seulement sur les contes flamands, mais aussi sur les contes wallons, et l'influence germanique sur les contes du Nord et de l'Est de la France
32. SAINTYVES, C. de Perrault. — SsurryvEs (P.). *Les Contes de Perrault et les récits parallèles; coutumes primitives et liturgies populaires*; Paris, Nourry, 1923, in-8, xxi-646 pp. (v. G. 3779). Aux C. R. et appréciations signalés par v. G. ajouter : C. R. de A. H. Krappe in *The Bornante Review*, XVI (1925), pp. 187-189; les appréciations de Wesselski in *Ver such...* (Bibi., n° 351, p. 68; de von Sydow in *Handwörterbuch* (Bibi., n° 28) aux mots : *Ethnologische Märchendeutung*, I, p. 631; de Stith Thompson, in *The Folktale* (Bibi., n° 33), p. 386; de P. Delarue in *B.F.I.F.*, 1951, p. 196; de Jean de Vries in *Het Sprookje*, Anvers, 1929, pp. 59-67 et dans *Betrachtungen...* (Bibi., n° 34), PP^{ai-34}; de Jan Swahn, in *The Tale of Cupid and Psyche*, Lund (Suède), 1955, p. 404.
- Théorie sur l'origine ritualiste des contes, rejetée par les spécialistes qui critiquent la méthode et les conclusions de S.
- 1° La méthode : comparaisons trop limitées, critique insuffisante des documents, part excessive donnée aux versions de Perrault qui sont arrangées, expurgées par leur auteur; S. n'y distingue pas le trait particulier à Perrault du trait général du conte, l'apport lettré de l'élément populaire, les parties dues à des contaminations; assimilations arbitraires;
- coup de pouce » donné à des relevés de faits.
- 2° Les conclusions : que des motifs de conte viennent de rites abandonnés n'est pas contestable (bien que non ou peu discernables dans Perrault); mais l'ensemble du conte est une oeuvre d'art où entrent des éléments multiples et, pas plus que le mythe astral, le rite que met S. à la place n'explique son origine.
- Si je signale ici ce livre, dont la meilleure partie est la critique des anciennes théories, c'est que, chez nous, des universitaires considèrent comme démontrées les hypothèses de S. et les prennent comme point de départ pour leurs explications de contes de la littérature antique.
33. THOMPSON, *Folktale*. — THOMPSON (Stith). *The Folktale*, New York, The Dryden Press, 1946, in-8, x-516 pp.
- Ouvrage capital, résumant l'état de nos connaissances sur le conte en général et sur chaque conte en particulier, en 1945.
- C. R. de Dumont in *M.E.F.*, I (*le*), p. 47; de Kennett Jackson in *Folk-Lore*, VIII (1947), p. 33g; de Krappe in *J.A.F.L.*, LX (1947), P. 4²⁶; de Walter Anderson in *Archives suisses des Traditions populaires*, XLV (1948), p. 218.
34. VRIES, *Betrachtungen*. — VRIES (Jean de). *Betrachtungen zum Märchen, besonders in seinem Verheltnis zu Heldensage und Mythos*, n° 150, Helsinki, 1954, i84 pp.

Étude critique des récentes recherches sur la formation et la trans-

mission des contes et vues nouvelles sur les rapports du conte avec la légende héroïque et le mythe.

35. WESSELSKI, *Versuch*. — WESSELSKI (Albert). *Versuch einer Theorie des Märchens*, Prager Deutsche Studien (Heft 45), 1931, in-8, 204 pp. (B. Sorb., B. aut.).

Vues très contestables sur l'origine des contes, mais rapprochements intéressants, témoignant d'une grande érudition. On doit lire en contrepartie : Walter ANDERSON, *Zu Albert Wesselski's Angriffen auf die finnische folkloristische Forschungsmethode* (Tartu, 1935), in *Acta et Commentationes Universitatis Tartuensis*. B. Humaniora (B. N., B. aut.).

V. — INVENTAIRES DE MATÉRIEAUX

36. BOLTE ET POLIVKA, *Anmerkungen*. — BOLTE (Johannes) und POLIVKA (Georg). *Anmerkungen zu den Kinder- und Hausmärchen der Brüder Grimm*, Leipzig, 1913-1932, 5 vol. in-8 de 556, 566, 624, 487 et 305 pp. Les t. I, II, III donnent les versions du monde entier des contes de Grimm et des contes voisins; le t. IV l'histoire des contes; le t. V étudie le conte dans les différents pays et donne une vue d'ensemble des théories et des recherches sur le conte.
- Ouvrage capital, indispensable pour les études comparatives. B. Sorb., B. N. (I, II et III seulement). A compléter, pour les versions connues après la publication des vol. I, II, III par les ouvrages de la rubrique : Autres recueils importants (5 à 16).
37. CHAUVIN, *Bibl.* — CRAUVIN (Victor). *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés de 1810 à 1885*, 12 vol. in-8, Liège, 1892-1922. Les vol. 2-9 sont particulièrement utiles pour l'étude du conte populaire en raison des analyses détaillées et des nombreux parallèles de contes et de motifs qu'ils donnent pour tous les contes des grands recueils arabes venus de l'Orient (t. a, *Kalilah*; t. 3, *Lougrndne, Barlaam*; t. 4-7, *Les Mille et une Nuits*; t. 8, *Syntipas*; t. 9, *Pierre Alphonse* et tables diverses).

VI. -- CLASSIFICATION DES CONTES ET DES MOTIFS

r° Classifications de base :

38. AARNE, — AARNE (Antti). *Verzeichnis der Märchentypen*, x-66 pp., 1910 (F.F.C., n° 3).
- Première classification, établie par A. A. en accord avec les grands spécialistes nordiques, a servi à l'établissement des catalogues nationaux établis avant la publication de la classification Aa. Th.
- 3g. AARNE-THOMPSON (ou Aa. Th.). — AARNE (Antti) et Stith THOMPSON. *The Types of the Folk-Tale. A Classification and Bibliography*, 279 pp., 1928 (F.F.C., n° 74).
- Complète la classification d'Aarne, décompose les contes en leurs motifs, signale pour chaque conte type la version de Grimm et celles des catalogues antérieurs, les études faites dans Boite et Polivka et dans

des monographies importantes. Ce répertoire est partout utilisé pour le classement des archives du conte, l'établissement des catalogues nationaux (pour le conte indo-européen), la désignation précise des contes permettant les échanges d'informations entre spécialistes.

40. THOMPSON, *Motif-Index*. - THOMPSON (Stith). *Motif-Index of Folk-Literature*. A Classification of narrative elements in Folk-Tales, Ballads, Myths, Fables, Mediaeval Romances, Exemta, Fabliaux, Jest-Books and Local Legends, 6 vol. de 427, 435, 411, 501, 485 et 647 Pp-, 1932-1936 (F.F.C., nos so6, so8, 109, 116, su).

Ce gros ouvrage donne une classification de tous les éléments qui entrent dans la composition du conte et, pour beaucoup, de copieuses indications bibliographiques. L'auteur prépare une 2^e éd. plus complète en ro ou 12 vol., qu'il compte terminer en 1958.

2^e Catalogues nationaux ou partiels ⁴ :

41. AARNE, *Finlande*, F.F.C., 5. - AARNE (Antti). *Finnische Marchenvarianten. Verzeichnis der bis 1908 gesammelten Aufzeichnungen*, xxx11-168 pp., 1911 (F.F.C., 5).
42. HACKMAN, *Suède finnoise*, F.F.C., 6. - HACKMAN (Oskar). *Katalog der Marchen der finniändischen Schweden*, 38 pp., 1911 (F.F.C., 6).
43. AARNE, *Esthonie*, F.F.C., 2.5. - JURNE (Antti). *Estrnische Mdrchen- und Sagenvarianten...* sfs0 pp., sgs8 (F.F.C., 25).
44. AARNE, *Finlande*, F.F.C., 33. - AARNE (Antti). *Finnische Marchenvarianten. Ergänzungsheft I. Verzeichnis der in den Jahren 1908-1918 gesammelten Aufzeichnungen*, 64 pp., 1920 (F.F.C., 33).
45. MEYER, *Flandre*, F.F.C., 37. - MEFEN (Maurits De), *Les Contes populaires de ta Plandre. Aperçu général de l'étude du conte populaire en Flandre et catalogue de toutes les var. flamandes de contes populaires*, 94 pp., 1921 (F.F.C., 37).
46. CHRISTIANSEN, *Norvège*, F.F.C., 46. - CHFUSTIANBEN (Reidar Th.). *The Norwegian Fairytales. A Short Summary*, 40 pp., 1922 (F.F.C., 46).
47. QVIGSTAD, *Laponie*, F.F.C., 60. - QVIGSTAD. *Lappische Märchen- und Sagenvarianten*, 62 pp., 1925 (F.F.C., 60).
48. LOORITS, *Livonie*, F.F.C., 66. - LOONRRS (Oskar). *Livische Merchen- und Sagenvarianten*, Sol pp., 1926 (F.F.C., 66).
49. PLENZAT, *Prusse*. - PLENZAT (Karl), *Die ost-und westpreussischen Marchen und Schantke nach Typen geordnet*. Koenigsberg, 1927 (manque dans les grandes bibliothèques parisiennes).
50. scHULLERus, *Roumanie*, F.F.C., 78. - SCHULLERUS (Adolf). *Verzeichnis der rumänischen Marchen und Marchenvarianten*, 9g pp., 1928 (F.F.C., 78).
51. HONTI, *Hongrie*, F.F.C., 81. - HONTI (Hans). *Verzeichnis der publizierten ungarischen Volksmllrchen*, 43 pp., 1928 (F.F.C., 81).

⁴. Par ordre de publication. L'auteur possède tous les catalogues mentionnés ci-dessous, sauf : 4g, Plenzat, Prusse, qui lui est resté inaccessible.
52.



- discher Merchenvarianten mit einer einleitenden Untersuchung*, xcn-176 pp., 1929 (F.F.C., 83).
53. ANDREJEV, *Russie*. - ANDREJEV (N. P.). *Ukazatel's SkazoZnich Sjuzhetov po Systeme Aarne*, Leningrad, 192g, gr. in-8, 120 pp.
Il s'agit non d'un catalogue, mais d'une adaptation élargie du système d'Aarne, avec les contes types particuliers à la Russie. Texte en langue russe.
54. BOGGS, *Espagne*, F.F.C., 90. - boas (Ralph S.). *Index of spanish Folk-tales*, 216 pp., 193o (F.F.C., 90).
55. LAPORT, *Wallonie*, F.F.C., 101. - LAPORT (Georges). *Les contes populaires wallons*, 1114 pp., 1932 (F.F.C., soi).
56. BALYS, *Lithuanie*. - BALYS (Jonas). *Motif-Index of Lithuanien Narrative Folk-Lore*, Kaunas, 1936, in-8, xxxvm-295 pp., 1 pl. hors texte. Texte en lithuanien, avec traduction anglaise pour les T. nouveaux ou différant de ceux d'Aa. Th. (B. aut. sur microfilm).
57. EBERHARD, *Chine*, P.P.C., 120. - EBERHARD (Wolfram). *Typen chinesischer Volksmarchen*, 437 pp., 1937 (F.F.C., 120).
Classification particulière créée pour le conte chinois et pouvant servir, avec des compléments, à la classification des contes d'Extrême-Orient.
58. S1NNINGHE, *Hollande*, F.F.C., 132. - SINNINGHE (J. R. W.). *Katalog der niederländischen Marchen, Ursprungssagen-, Sagen- und Legendenvarianten*, s48 pp., 1943 (F.F.C., i32).
59. EBERHARD-BORATAV, *Turquie*. - EBERHARD (Wolfram), und BORATAV (Pertev), *Typen Ttrkisciaer Volksintirchen*, Wiesbaden, 1953, gr. in-8, x1-5o6 pp.
Les auteurs, au lieu de suivre la classification Aarne-Thompson, qui eût été préférable, le conte turc appartenant à la famille du conte indo-européen, ont adopté une classification qui leur est propre. Voir les minutieux tableaux de concordance dans le C. R. de l'ouvrage par Walter Anderson dans *Hessische Blätter für Volkskunde*, XLIV (1954), pp. 111-132, le tableau de concordance donné par les auteurs à la fin de leur vol. (pp. 421-422) étant très incomplet et erroné. Ouvrage d'une extrême importance en raison de l'abondance des matériaux apportés (près de 3.000 versions analysées) sur une région non encore étudiée qui a pu jouer un rôle important dans l'élaboration et la transmission des thèmes.
60. D'ARONCO, *Toscane*. - D'AnoNco (Gianfranco). *Indice delle Fiabe Toscane*. (Bibliotheca dell' « Archivum Romanicum e, vol. XXXVI), Firenze, 1953, in-8, 235 pp.

Les résumés des versions sont donnés. Nombreuses erreurs dans l'attribution aux versions des numéros d'As. Th.

Nota. - Sont en préparation les catalogues d'Allemagne (K. Ranke et Gottfried Henssen), de Danemark (L. Boedker), d'Irlande (Delargy et Sullivan), d'Italie (D'Aronco), de Slovénie (Milko Matičetov), de Grèce (Megas), d'Autriche (Elfriede Rath), et en cours de révision ceux déjà établis de Flandre (M. De Meyer), de Wallonie (E. Legros).

VII. - PÉRIODIQUES ÉTRANGERS

61. **ARCHIVES SUISSES.** — *Archives suisses des Traditions populaires. Schweizerisches Archiv für Volkskunde.* Rev. trim. publiée par les soins du Comité de la Société suisse des Traditions populaires fondée en 1897 par Ed. Hoffmann-Krayer, Zurich, in-8, t. LI en 1955.
62. **ARCHIVIO.** — *Archivio per lo studio delle Tradizioni Popolari.* Revista trimestrale diretta da G. Pitrè e Salomone Marino. Palermo, 28 vol., in-8, 1882-1912.
Des séries de contes français y sont données par P. Sébillot (t. V et t. IX), par A. Millien (t. VI).
63. **BEALOIDEAS.** — *Béaloideas*, The Journal of the Folklore of Ireland Society, publié par Séamus O'Duilearga (Delargy). Dublin, 22 x 14, paraît depuis 1927, vol. XXIV (1954).
64. **FOLK-LORE.** — *Folk-Lore.* Revue trimestrielle, Londres, depuis 1878. Appelée d'abord *Folk-Lore-Record* (1878-1882), I à V; *Folk-tore-Journal* (1883-1888), I à VII; puis *Folk-Love*, depuis 1890, I à LXV (1954).
65. **J.A.F.L.** — *Journal of American Folk-Lore*, Boston et New York, 22 x 14. I à vol. LXVII (1954).
A publié 8 séries de contes canadiens français, mentionnés Bibl. n° 78 à 81, 222 à 224 et 324, 9 séries de contes haïtiens, n° 546, 547, etc.
66. **VOLKSKUNDE.** — *Volkskunde.* Revue trimestrielle du Folklore néerlandais et flamand. D'abord *Tijdschrift voor Nederlandsche Folklore*, Gent-Deventer (1888-1914), puis *Nederlandsch Tijdschrift voor Volkskunde* (1920-1930), 55° année : 1954, in-8, Bruxelles.
67. **WALLONIA.** — *Wallonia.* Revue du Folklore wallon, Liège, 1893-1913.
68. **ZEITSCHR. F. V.** — *Zeitschrift für Volkskunde.* Appelée d'abord *Zeitschrift des Vereins für Volkskunde* (1891-1928); Berlin jusqu'à 194'. Parution suspendue ensuite jusqu'à 1952 inclus, reprise à Stuttgart en 1951 (50° année).

B) LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

I. - BIBLIOGRAPHIES

69. V. GENNEP, *Manuel.* — VAN GENNEP (Arnold). *Manuel de folklore fr.*, Paris (Ed. Picard), in-8, t. IV, 1938, pp. 634-715 sous la rubrique *Litt. pop. mouvante* qui englobe la légende et le conte, Bibliographie fondamentale : ouvrages généraux et recueils français classés par provinces, n° 3720 à 4279.
Pour les ouvrages parus postérieurement, voir les bibliographies en tête des autres volumes à partir du t. I, 4° vol. (1949).
(Voir n° 36). — Voir BOLTE ET POLVIA. *Anmerkungen* (Bibl., n° 36), t. V, pp. 67-71 : Bibl. pour la France (pour la Corse et la Riviera, la Bibl. est jointe à celle de l'Italie du Nord (pp. 74-76); celle du pays basque est à part (p. 88).
70. GAIDOZ et SEBILLOT, *Bibl. Bretagne.* — GAIDOZ (H.) et SÉBILLOT (Paul). *Bibliographie des trad. et de la titi. pop. de la Bretagne, in Rev. celtique*, V (1882), pp. 277-388. Contes du pays Ballot ou Haute-Bretagne, pp. 284-990; contes de Basse-Bretagne, pp. 297-304.
Bibliographie complétée par :
Sébillot (Paul), *Bibl. des Trad. pop. de Bret., in Revue de Bretagne, Vendée, Anjou*, XII, 1894, pp. 128-160 et 209-240.
Nota. — D'autres bibliographies partielles ou locales sont trop incomplètes ou trop mélangées d'éléments non populaires pour être mentionnées ici.

H. — RECUEILS DE CONTES FRANÇAIS

71. ADAM, *Patois lor.* — ADAM (Lucien). *Les patois lorrains*, Nancy-Paris, 188r, in-8, 452 pp. (y. G. 4139), quelques contes seulement, pp. 410-417.
72. **AME DU MORVAN.** — *Ame du Morvan* (L') (anonyme). Saulieu, 1923, in-8, 150 pp. (v. G. 533).
Contes facétieux en patois (pp. 7-10g), la plupart sur des thèmes 11. amplement développés.
73. ANDREWS, C. *ligures.* — ANDREWS (James Bruyn). C. *ligures.* Traditions de la Riviera. Recueillis entre Menton et Gênes. Avec notes et index. (Coll. C. et Ch. pop. n° 17), 1892, IV, 354 pp.
Sont rec. en Fr. (A. Mar.) les C. n° I à 33 (Menton), 34 à 39 (Roquebrune), et 40 à 44 (Sospel), les autres en Italie. Excellents documents.
74. (Non ment.). — ANJOU (Pierre d'). C. *pop. du pays des Basques*, Paris, 1946, 532 pp.
C. R. de P. Delarue in *M.E.F.*, 1947, P. 4g.
Contes empruntés à Vinson (383), Barbier (82) et Sébillot (337) sans indications de source.

75. ARNAUDIN, *Grande Lande*. — ARNAUDIN (Félix). *C. pop. rec. dans la Grande-Lande, le Born, les Petites Landes et le Marensin*, Paris-Bordeaux, 1887, in-8, 312 pp.
C. R. de Sébillot in *R.T.P.*, III, 125.
Excellent recueil. Texte français pp. 17-137. Texte grand-landais, pp. 141-292.
76. (Non ment.). — Ayalopirinn (Camille). *Lég. et trad. de la Franche-Comté...* Besançon, 1927, in-16, 188 pp. (v. G. 814).
Aucun apport personnel. Emprunts à Thuriot et Beauquier.
77. BAISSAC, *Ile Maurice*. — BAISSAC (J.). *Le Folk-Lore de Vile Maurice* (texte créole et trad. fr.). (Lit. pop. de t. Nat., t. XXVII), 1888, xix-466 pp.
C. R. in *R.T.P.*, III, 237. Excellent recueil.
78. BARBEAU, *Canada I*. — BARBEAU (C.-Marius). *C. pop. canadiens (1^{re} série)*, *J.A.F.L.*, XXIX (1916), pp. 1-154. 47 contes (le C. 39 est rec. par Evelyn Bolduc, les C. 40 à 47 par Gustave Lanctot).
Excellent recueil. Notation sténographique.
79. BARBEAU, *Canada II*. — *id.*, *ib.* (2^e série). *J.A.F.L.*, XXX (1917), pp. 1-160.
Contes n° 48 à 78 (n° 75-78 rec. par Victor Morin).
Mêmes observations.
80. BARBEAU, *Canada III*. — *id.*, *ib.* (3^e série). *J.A.F.L.*, XXXII (1919), pp. go-167. N° 79 à 91 (n° 79-80 rec. par E. Bolduc, 81-83 par Malvina Tremblay).
Mêmes observations.
81. BARBEAU, C. *canadiens VII*. — BARBEAU (Marius) et DAVIAULT (Pierre). *C. pop. canadiens (7^e série)*. Coll. d'Adélard Lambert communiquée à M. B. préparée par r. D. *J.A.F.L.* Vol. LM (1940), pp. 89-igo.
C. arrangés, quelques-uns suspects.
82. BARBIER. *Lég. pays basque*. — BARBIER (J.). *Légendes du pays basque d'après la tradition*, Paris, 1931, in-4, 159 pp. ill. (v. G. 39,26).
Texte basque et trad. Pas seulement des légendes, mais aussi des contes fidèlement rapportés.
83. BEAUQUIER, *Faune*. — BEAUQUIER (Ch.). *Faune et Flore pop. de la Franche-Comté*. (Coll. Trad. pop., t. XXXII et XXXIII), Paris, 1910, t. I. *Faune*, 403 pp. (v. G. 3018).
Une douzaine de contes animaux et facéties, épars.
84. BEAUQUIER, *Blason*. — In. *Blason pop. de Franche-Comté*, Sobriquets, dictons, contes relatifs aux villages du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône, Paris, 1897, in-8, 303 pp. (v. G. 4584).
Nombreux contes facétieux et beotiana.
85. BEAUVOIS, *Bourgogne*. — BEAUVOIS (Eugène). *C. pop. de la Norvège, de la Finlande et de la Bourgogne*, suivis de poésies norvégiennes imitées en vers avec des introductions, Paris, 1862, in-12, xxxv-288 pp.
Quatre contes de la Côte d'Or que l'auteur, n'en retrouvant que des fragments dans sa mémoire, reconnaît avoir arrangés.
86. BEDAT DE M., C. *du Léopard*. — BEDAT DE MORRI. AUN (Pierre). *Les C. du Léopard, C. du pays de Gascogne*, Paris, 1943, in-16, 125 pp. ill.
C. fl. pour la plupart, mais altérés et très arrangés littérairement.
87. BEDAT DE M., *Meunier Gasc.* — *id.* *Le Meunier gascon*, C. du pays d'oc. Paris, 1936, in-8, 99 pp. ill.
Mêmes observations.

88. (Non ment.). — BÉRENCER-FÉRAUD (L.J.B.). *C. pop. des Provençaux de l'Antiquité et du Moyen-Age*. (Coll. C. et Ch. pop. t. XI) (v. G. 4256), 1887, VII, 261 pp.
C. non empruntés à la trad. or.
- 8g. - BERRET, Paul. *Au pays des bruleurs de loup*, *lég. et c.* du Dauphiné. Grenoble, (1937), in-8, 149 pp.
Rien de traditionnel.
89. *id.* — *id.* *Sous le signe des dauphins*, *lég. et c.* du Dauphiné. Grenoble (1937), in-8, 191 pp.
Même obs.
- go. BESSOU, C. *Tata Manou*. — Besson (Abbé Justin). *Countes de la Tata Manou*, Rodez, 1902, in-16, vi-322 pp. (v. G. 4100).
Récits en patois rouergat; quelques contes populaires seulement, très arrangés.
- gi. BESSOU, C. *Ouncle Janet*. — *id.* *Countes de l'Ouncle Janet*, Rodez, s. d. (1910), in-16, 240 pp.
Même observation.
92. BEUVE, *Œuvres*. — BEUVE (Louis), *Œuvres choisies*, Saint-Lô, 1950, 20 x 15, xi-385 pp.
Quelques contes en patois de la région Sud de Coutances, parus antérieurement dans *le Bouvais-Jan* (rev. loc.).
- g3. BIRETTE, B. *Norm.* — BirirrrE (Charles). *Dialectes et lég. du Val de Safré (Basse-Normandie)*, Paris, 1937, in-8, 160 pp. ill. (v. G. 4194).
Analyse de quelques contes locaux, pp. 41-48.
- g4. BLADE, Armagnac. — BLADÉ (Jean-François). *C. et Proverbes pop. rec. en Armagnac*, Paris, 1867, in-8, XI, 93 pp.
Contes et récits superstitieux (pp. 1-60) notés en langue d'oc, qui seront reproduits en français dans *C. de la Gasc.*
- g5. BLADE, Agenais. — In. *C. pop. rec. en Agenais*. Trad. fr. et texte agenais suivis de notes comparatives par Reinhold Köhler, Paris, 1874, gr. in-8, IV, i64 pp. (v. G. 4065).
Contes reproduits (texte français seul) dans *C. de la Gasc.*
96. BLADE, *Gascogne*. — *id.*, *C. pop. de la Gascogne*. (Coll. Litt. pop. de t. Nat., t. XIX, XX, XXI), 3 vol., 1.-308 pp. (C. épiques), 388 pp. (C. mystiques, superstitions), et 390 pp. (C. familiers et récits) (v. G. 4068).
Recueil fondamental, bien que certains récits aient reçu de l'auteur des retouches pour en rendre le style « épique »; quelques-uns suspects.
- 96 *mi*. (Non ment.). — *id.* *C. de la Gascogne*, Paris, 1895, in-8, ii-306 pp.
Vingt-deux contes empruntés au recueil précédent.
97. BLIN, *Morvan*. — BLIN (Émile). *Le Morvan, rnceurs, coutumes, langage, historiettes, légendes*, etc. Guide du touriste. Château-Chinon, 1902, in-8.
Pages 116-159, mélange de récits, légendes, de contes facétieux et d'anecdotes. Lit.
98. (Non ment.). — BOUCHOT (Henri). *C. francs-comtois*, Dole, 1887, in-12, 378 pp. (v. G. 4049)•
Rien de
99. BOURRETTE, *Saint-Agrève*. — BounnEnn (Marcel). *C. et Fariboles du pays*

- de Saint-Agrève mêlés de quelques gandoises, Grenoble, 1938, in-8, 112 pp.
Contes dont le fond est authentique, complaisamment développés; surtout contes animaux, facéties et gandoises (histoires salées).
100. BOUTRY, *Choses norm.* — **BOUTRY** (Léon). *Au temps jadis, choses normandes; c. et lég.; corporations, etc.*, Paris, 1903, in-8, 308 pp. (v. G. 1175).
La partie I : C. et lég. (pp. 5-64) ne contient aucun c.; seul le court chapitre : *Le langage des bêtes* (pp. 275-285) contient trois petits contes mimologiques.
- loi. BRESSAN, *Bresse I.* — **BRESSAN** (Denis). *Petits c. pop. de la Bresse et du Bugey*, accompagnés de quelques chansons patoises. Bourg, Inap. du Courrier de l'Ain, 1897, in-16, 80 pp. (v. G. 3925).
Quelques contes facétieux arrangés et amplifiés.
102. BRESSAN, *Bresse II.* — **ID.** *Petits c. pop. rec. dans la Bresse et le Bugey* (2^e série), Louhans, in-16, 80 pp.
Non dépeillé. Rec. intéressant d'après C. R. in *Rev. du Traditionnisme*, 1906, p. 88, qui énumère 5 c. merv.
103. *R.T.P.* — **ID.** *C. pop. de la Bresse, R.T.P.*, XXII (19437), pp. 433-437; t. XXIII (1908), pp. 350-352, 405-408 (v. G. 3927).
304. (*REV. L. ROM.*) — **BRISSAUD** (J.). *C. pop. de l'Agenais, Rev. I. Rom.*, XXXIV (1890), pp. 565-590 (v. G. 4075).
105. (*MÉLUSINE*). — **BRUEICRE** (Loys). *C. créoles, in Mél., I*, col. 24-27, 43-46.
Deux contes créoles de la Guyane française rapportés de mémoire.
- io6. BRUNET, *Bocage.* — **BRUNET** (Victor). *C. pop. du Bocage*, 1^{re} série, Vire et Paris, 1886, in-8, 159 pp.
Non recensé. C. R. in *R.T.P.*, II, 188, p. 285 et in *La Trad.*, I (1887), P. g3.
107. (*LA TRAD.*) — in. *C. pop. du Bocage normand, La Trad.*, III, 1890, pp. 217-218, 279-280, 374-376.
Lég. et c. facétieux.
- io8. BRUNET, *Basse-Norm.* — **ID.** *C. pop. de la Basse-Normandie*, Paris, Igoo, in-12 carré.
Non recensé (cité d'après Séguin, *Bibi. de la Normandie*, n° 34 c. pop. de l'Orne et de l'Avranchin
- BURGAUD DES MARETS. **BURCAUD DES MAARRS**. Rec. de fables et contes en patois saintongeais avec la trad. en regard, 3^e éd. rev. et aug., Paris, 1859, in-16, /28 pp. (réédité 1930, La Rochelle) (y. G. 3878).
Thèmes des fables de La Fontaine repris et amplifiés. Un seul c. pop., P. 94 (T. 1319).
- no. CADIC⁵, *Bret. I.* — **CADIC** (François). *C. et lég. de Bretagne avec commentaires explicatifs*, Paris, 1914, in-8, x-338 p. (v. G. 4011).

5. Tous les contes donnés dans ses recueils par Fr. C. (1864-109) ont été d'abord publiés dans la *Paroisse bretonne*, petite revue paroissiale qu'il avait fondée à Paris (V. Bibi. Revues, n° 435). Outre les cinq séries publiées à Paris, « Maison du peuple breton », il a publié aux Editions Spes à Paris onze séries de C. et *Lég. de Bret.* (1904-1914), qui sont des collections plus modestes, dans lesquelles se trouvent les mêmes contes, parfois avec des titres différents.

Versions intéressantes, parfois retouchées, arr. litt. Commentaires sans valeur (appréc. valable pour les 5 séries).

- CADIC, *Bret. II.* — **ID.**, *ib.*, 2^e série, Paris, 1919, in-8, 258 pp. (v. G. 4011).
112. CADIC, *Bret. III.* — **ID.**, *ib.* Nouvelle série, 1922, in-8, 287 pp. (y. G. 4011).
CADIC, *Bret. IV.* — **ID.** *Nouveaux C. et Lég. de Bretagne, avec commentaires explicatifs, z^e série*, Paris, 1922, in-8, 273 pp. (v. G. 4012).
114. CADIC, *Bret V.* — In., lb., 2^e série, 1925, in-8, 249 pp. (v. G. 4012).
115. CADIC, *Métiers.* — **ID.** *Contes bretons sur douze métiers*, Paris, 1943, in-18, 284 pp. ill. OEuvre posthume.
C. R. de A. van Gennep in *Mercur de Fr.*, 1947, p. 547.
116. CADIC, *C. Basse-Bret.* — **ID.** *C. de Basse-Bretagne* (C.M.P.F., 6^e vol.); Paris, 1955, in-8, 222 pp. Ill. Choix de contes.
117. CALDINE, *C. briards.* — **CALDINE** (D.). *C. briards*, Paris, 1900, in-18, 366 pp. (v. G. 4021).
C. litt. Un seul thème populaire, p. 342 (T. 2400).
- ii8. (*MÉLUSINE*). — **CAMÉLAT** (M.). *C. d'animaux du Lavedan, in Mél.*, X (19ico-lei). Sur g n" (v. G. 4082)•
Dix-neuf contes d'animaux et mimologismes, un peu lit.
119. CANEL, *Blason Norm.* — **CANEL** (A.). *Blason pop. de la Normandie* comprenant les proverbes, sobriquets et dictons relatifs à cette ancienne province et à ses habitants, Rouen, 1859, 2 vol. in-8, xx-265 pp. et 198 pp. (y. G. 45g8).
Récits facétieux et beotiana.
120. CARDAILLAC, *Propos gasc. I.* — **CARDAILLAC** (Xavier de). *Propos gascons*, 1^{re} série, Paris, Bardeau, 1899, in-8, 343 pp. (y. G. 854).
121. CARDAILLAC, *Propos gasc. II.* — **ID.**, *ib.*, 2^e série, Paris, 1903, 435 pp.
122. CARDAILLAC, *Propos gasc. III.* — In., *ib.*, 3^e série, Paris, 1905, 346 pp.
Dans les 3 séries, c. facétieux, n. loc., parfois empruntés à des almanachs ou à des périodiques régionaux.
123. CARNOY, *Picardie*. — **CARNOY** (E. Henry). *Lit. or. de Picardie* (Coll. Et. pop. de t. Nat., t. — CARNOY (E. Henry). *Lit. XIII*), Paris, 1883, vin-384 pp. (y. G. 422).
Bon recueil.
124. CARNOY, *C. fr.* — **ID.** *C. fr. (Coll. C. et Ch. pop., t. VIII)*, 1885, pp. Bon recueil.
125. CARNOY, *Enf. du N.* — **ID.** *Arména des Enfants du Nord, des Francs-Picards et des Rosati*, Dir. : H. Carnoy, Paris, 3 vol. in-8, I (1893), 125 pp.; II (1894), 150 pp.; III (1895), 128 pp.
Quelques contes épars.
126. CARRIERE, *Missouri.* — **CARRIERE** (Joseph Médard). *Tales from the French Folk-Lore of Missouri*. Northwestern University and Chicago, 1937, in-8, x-354 pp.
Recueil de 73 contes notés sténographiquement : Table des Contes suivant la classification Aa. Th. et des motifs selon le Motif-Index de Stith Thompson. Est un modèle à suivre pour la présentation d'un recueil de contes.

127. CASEPONCE, *Vallespir I.* — **CASEPONCE** (Mossen Esteve). *Rondalles del Vallespir* (en Catalogne fr.) en so fascicules de 32 pp., sauf V (44 pp.) et VII (36 pp.), Barcelone, 1921.
Fond pop. gâté par additions à tendance moralisatrice. Même obs. pour les deux recueils suivants.
- CASEPONCE, *Vallespir II.* — **Io. C. vallespirenchs del temps de les Encantades**, Céret, 1931, in-sa, 103 pp.
129. CASEPONCE, *Vallespir III.* — **In. C. vallespirenchs repbegats per En Mir y Montoquis**, Perpignan, s. d. (environ 1912), 189 pp.
130. CAINVET, C. *foyer.* — CAUwrr (Alfred). *C. du Foyer*, Paris, 1861, in-12, 205 pp.
Contes littéraires, sauf 3, qui ont thèmes ou motifs fl.
131. (Non ment.). — **CAZEUX-VARAGNAC. C. de Gascogne.** Préf. d'A. Varagnac; Paris, 1948, in-8, 190 pp.
Remaniement littéraire de contes empruntés à Arnaudin (75) et Bladé (96).
132. (R.T.P.). — GELoe (Magdeleine). *C. et Lég. de l'Anjou, R.T.P., XXVII (xg 2)*, pp. 205-214; XXIX (1914), pp. 79-81, 136 (v. G. 3870).
Vingt récits (i8 lég.; 2 c. pop; s c. venu d'un rec. de colportage).
133. CENAC-MONCAUT, C. *Gasc.* — Cibuc-MoricAur. C. pop. *de la Gascogne*, Paris, 1861, in-12, XVIII, 222 pp.
Vingt contes développés litt. dont g avaient déjà paru dans : Cénac-Moncaut, *Voyage archéologique et historique dans les anciens comtés d'Astarac et de Pardiac*, Mirande, 1857.
134. CENAC-MONCAUT, *Lit. or. Gasc.* — *In. Litt. pop. de la Gascogne : contes, mystères, chansons historiques, etc., rec. dans l'Astarac, le Pardiac, le Béarn et le Bigorre; textes patois avec trad. et musique*, Paris, 1868, in-sa, xvni-513 pp. (v. G. 4060).
Reproduit exactement le recueil précédent et y ajoute contes d'animaux, textes patois, mystères, chansons, etc. Le premier seul est cité, la pagination étant la même.
135. CERNY, C. *et Lég. Bret.* — **CERNY** (Elvire de). *C. et Lég. de Bretagne* (1856-1858). Préf. et notes de F. Duine, Paris, 1899, in-8, x-238 pp. (y. G. 3977).
Sept contes fl. aux textes un peu arrangés.
136. CERQUAND, *Lég. p. basque.* — **CERQUAND** (Jean-François). *Lég. et Récits pop. du pays basque*, 4 fasc. in-8, I, 1875, 74 pp. (n^o 1 s à as); II, 1876, 97 pp. (n^o 22 à 51); III, 1878, 104 pp. (n^o 52 à 73); IV, 1882, 193 pp. (n^o 74 à 117) (v. G. 3896).
Bon recueil, le plus copieux sur la lit. narrative pop. basque.
137. CHAPELOT, C. *balzatois.* — **CHAPELOT** (J.). *C. balzatois*, Paris-Bordeaux-Angoulême, 1877-1878, 2 vol. in-8 de 319 et 328 pp. ill. (v. G. 3866).
Surtout c. lit. avec des c. facétieux, loc. à Balzat (Charente).
138. CHAPISEAU, *Beauce et Perche.* — **CHAPISEAU** (Félix). *Le Folklore de la Beauce et du Perche.* (Coll. Lit. pop. de t. Nat., t. XLV-XLVI), 2 vol. de x111-366 et 356 pp. (v. G. 1228).
Les contes, t. II, pp. 223-256.
139. CHAUVET, F. L. *Rouas.* — CHAuvrr (Horace). *Folk-Lore catalan. Lég. du Roussillon*, Perpignan, 1899, in-12, 119 pp. (v. G. 4261).

- C. R. de Paul Sébillot in *R.T.P.*, XIV, p. 525. Quelques contes merveilleux, arrangés.
140. CHAUVET, *Trad. pop. Rouas.* — *In. Trad. pop. du Roussillon*, Perpignan, 1947, in-16, xxiv-247 pp.
Quelques analyses de contes facétieux, pp. 203-206. Un conte merveilleux, p. 24s.
141. CHEVALIER, *Tronçais.* — **CHEVALIER** (Jacques). *La légende de la Forêt, Tronçais en Bourbonnais*, Moulins, 1950, in-8, 102 pp. ill.
Contient 4 contes où de minces éléments 11. sont développés littérairement, pp. 18, 22, 65, 87.
142. (Non ment.). — Carvicr/É (Comte de). *Les contes rémois*, 1^r éd., 1833, nombreuses rééditions.
C. lit. Aucun élément fl.
- r 4 3. (LA TRAD.). — Cuess-rumr4 (Jacob). *Dans les Alpes* (contes de la vallée d'Aoste). *La Trad.*, XVI (5902), P. 308 (Introd.), pp. 333-335; XVII (1903), pp. 7-9, 33.37, 97-98, 131-132, 161-164, 195-1e, 265-267; XVIII (1904), 37.38, 100-101, 165-167, 270-272, 331-333; XIX (1905), 39-42.
Excellente collection.
144. CLÉMENT-JANIN, C. *d'Or.* — **CLÉMENT-JANIN**. *Sobriquets des villes et villages de la Côte d'Or*, Dijon, 1876-1878, 4 fasc. petit in-8, I, Arr. de Dijon, 1876, 2^e éd. aug., 1880, iv-113 pp.; II, Arr. de Beaune, 1876, 48 pp.; III, Arr. de Semur, 1877, 60 pp.; IV, Arr. de Châtillon, 1878, 52 pp.
Nombreux contes facétieux et beotiana.
145. COLLIN, *Saint-Honoré.* — **COLLIN (Dr Henry)**. *Guide à Saint-Honoré* (Nièvre), Paris, in-16, 1888, 350 pp. ill. (v. G. 1098, erroné).
Contes en parler du Morvan avec trad., pp. 137-152. Textes fournis par A. Millien.
- /46. COMHAIRE-SYLVAIN, C. T. *Hatti I.* — **COMHAIRE-SYLVAIN** (Suzanne). *Creole Tales from Haiti*, in *J.A.F.L.*, vol. L (1937), pp. 207.295.
147. COMHAIRE-SYLVAIN, C. T. *Hatti II.* — *In., ib., in J.A.F.L.*, vol. LI (1938), p. p. .
Dans les 2 numéros, notation phonétique des textes en créole fr., trad. en anglais.
148. (KRYPTADIA). — *Contes poitevins* (anonyme), in *Kryptadia*, t. III (1886), pp. 231-239 (6 c.).
149. (KRYPTADIA). — *Contes du département d'Ille-et-Vilaine* (anonyme), in *Kryptaitia*, t. IV (1888), pp. 375-385 (3 c.).
150. **CORDIER**, *Hautes-Pyrénées.* — **CORDIER** (Eugène). *Les Lég. des Hautes-Pyrénées* suivies des *Lettres de deux Abbés* contre l'auteur et de sa réplique, Lourdes, 1855, vin-133 pp. (v. G. 4060).
Quelques légendes ayant des motifs de c. pop.
151. COSQUIN, C. Lor. — CosousN (Emmanuel). *C. pop. de Lorraine comparés avec les c. des autres provinces de France et des pays étrangers*, Paris (1886), 2 vol. in-8, Lxvii.290 et 376 pp.
Ouvrage capital pour l'étude du c. fr. (V. Bibl., n^o 4).
152. (REV. F. L. FR.). — COULON (Edouard). *Lég., croyances et c. pop. du pays de Montbéliard*, in *Rev. F. L. fr.*, I (1930), pp. 226.257 (3 contes, pp. 250-

- 257); IV (1933), 58-65 (genre chroniques histor., lit.); V (1934), 122-124 (id.).
153. (Non ment.). — **DARCHY** (Dt Pierre-Paul). *C. de la Marche*, Guéret, 1885, in-8, g4 pp-
Contes lit. Éléments H dans un seul, le n° 5, p. 37.
154. **DARDY**, *Albret*. — **DARDE** (Abbé Léopold). *Anthologie de l'Albret, Sud-Ouest de l'Agenais ou Gascogne landaise*, Agen, 1891, 2 vol. in-8 de xxx-366 pp. et 425 pp. (v. G. 847).
Le t. II est consacré aux c. pop. Textes patois et trad. fr. Excellent recueil.
155. **DAUZAT**, Auv. — **DAUZAT** (Albert). *Contribution à la litt. or. de la Basse-Auvergne* (Tir. à p. de *L'Auvergne littéraire, artistique et historique*, XV, n° 92, i^e cahier, 1938, pp. 1-87) (v. G. 3885).
Première partie (1-23). C. et Lég. : un conte d'animaux, une dizaine de récits facétieux, des lég. et récits superstitieux.
156. (ROMANIA). — **DE-JEANNE (IY)**. *C. de la Bigorre, Romanis*, t. XII, 1883, pp. 566-584 (v. G. 4071).
157. **DELARUE**, *Trois oranges*. — **DELARUE** (Paul). *L'Amour des trois oranges et autres c. ft. des provinces de France*, Paris, 1947, in-16, 222 pp.
Vingt-six contes, dont certains du Nivernais, fidèlement rapportés; certains autres arrangés pour les enfants (sources et remaniements précisés par l'auteur).
158. **DELMART**, *La Caserne*. — **DELMART** (J.) (Vidal Léon). *La Caserne, mœurs militaires*, Paris, 1833, in-16. Voir n° 381.
Quelques contes assez fidèlement notés et bien situés dans leur milieu de soldats.
159. **DESAIVRE**, *Poitou*. — **DESAIVRE** (D' Léo). *Formulettes et Enfantines du Poitou*, Niort, 1881, gr. in-8, 35 pp.
Quelques petits contes enfantins.
- do. (R.T.P.). — Dasrsucef (Mme). *C. du Maine*, **R.T.P.**, II (1887), pp. 31-53; III (1888), pp. 24-25; XIII (1898), p. 31o; XVI (1901), pp. 238-239; XXII (1907), p. 131 (v. G. 4157, erroné).
161. **DEULIN**, *Buv. de Bière*. — **DEULIN** (Charles). *C. d'un buveur de bière*, Paris, 1868, in-18, 323 pp.
Nombreuses rééditions. Contes non recueillis à Condé sur l'Escaut comme l'auteur le dit dans sa préface, mais fabriqués de toutes pièces, en empruntant surtout à Grimm. Voir le témoignage de son ami et confident Loys Brueyre in *Almanach des Trad. pop.*, I, 1882, p. 115.
162. **DEULIN**, *Cambrinus*. — **ID.** *C. du roi Cambrinus*, Paris, 1874, in-18, 307 pp.
Mêmes restrictions.
163. (Non ment.). — **DÉVIGNE** (Roger). *Le Légendaire de la France; à travers notre folklore oral : contes, lég., fêtes, trad. pop. des provinces et terroirs*, Paris, 1942, in-4, 107 pp. ill. Rééd., 1950, 256 pp.
C. R. éd. par v. Gen. dans *F.L. vivant*, p. 126. Aucun apport personnel. Quelques contes reproduits (sources non ind.), adaptation de romans du Moyen-Age, de récits de la Lég. dorée, d'impressions de colportage. 164. **DEZEUZE**, *Lang.* — **DEZEUZE** (François). *C. d'un pêcheur de lune. P.L. languedocien*, Montpellier, 1953, in-16, vul-180 pp.

- Mélange de *c. litt. et* de *c. il.*, quelques-uns inédits, la plupart empruntés sans indication de provenance à la *Rev. des I. rom.*
165. **DIVANACH**, *Meunier breton*. — **DIVANACH (Marcel)**. *C. du vieux meunier breton*, Quimper, s. d. (1952 ?), in-16, 100 pp.
Contes de la région de Pont-Labbé. Intéressant.
166. **DOMMARGUES**, *Auvergne*. — **DOMMEROUES** (Henri). *Couontes et Porpon-defados*, Aurillac, 1927, in-16, 208 pp. (Contes parus antérieurement dans *la Cobreto e*).
Contes en patois, quelques-uns sur des thèmes fl., très arrangés.
167. **DORRANCE**, *Missouri*. — **DORRANCE** (Vvard Allison). *The survival of French in the old District of Sainte-Geneviève* (Missouri), in *The University of Missouri Studies*, X (1935), pp. 102-120.
Une douzaine de contes d'un flot français du Missouri, les uns fidèlement transcrits, les autres résumés.
568. **DUCHON**, *C. Bourb.* — **DUCHON** (Paul). *C. pop. du Bourbonnais*, Moulins, 1945, in-16, 159 pp.
Rééd. augm. d'un rec. paru sous même titre en 1900. La plupart des colites obtenus en fondant ensemble des vers. rec. en différents lieux, parfois à différentes époques.
169. **DUFFARD**, *Armagnac noir*. — **DUFFARD** (Paul). *L'Armagnac noir ou Bas Armagnac*, Auch, 1912, in-12, iv-348 pp.
Contes dans la 3^e partie, pp. ai 8-309, texte patois et trad.
170. **DUFRENOIS**, *Martinique*. — **DUERLNOTS** (M. et Charles). Pour le tricentenaire des Antilles, 1635-1935, *Deux contes créoles*, Paris, 1936, in-16, 62 pp.
Deux c. pop. authentiques de la Martinique, développés lit.
171. **DUINE**, *Pays de Dol*. — **DUINE** (Abbé François). *Les trad. pop. du pays de Dol*, in *Annales de Bretagne*, XIV (1898-1899), pp. 404-410; XV (1899-900), pp. 191-192, 299-300, 490-492; XVI (1900-1901), pp. 73-85; XVII (1901-1902), pp. 562-566 (v. G. 3973).
172. **DU MERIL**, *Etudes*. — **DU MÉRIL** (Edelstand). *Etudes sur quelques points d'archéologie et d'histoire littéraire*, Paris-Leipzig, 1862, in-8, 511 pp.
Le chapitre • Les Contes de bonnes femmes (pp. 427-496), reproduction d'un art. de la *Rev. germanique*, 1858, IV, pp. 37-83, signalé, à propos des contes de Grimm, les parallèles normands que connaît l'auteur.
173. (R.T.P.). — **EDMONT** (Ed.). *C. du pays de Saint-Pol* (Artois), *R.T.P.*, XVIII (1903), pp. 452, 595-597; XIX (1904), 97-105, 212-216, 397-402; XX (1905), 91-95, 204-207 (v. G. 4228).
Bonne série de 25 numéros.
174. **ENAUULT**, *Cotentin*. — **ENAUULT (François)**. *Les propos de Jean Frinot (du Moulin d'Angoumet)*. Édité aux dépens des Coutançais de Paris, 1930, in-8, 318 pp.
Une cinquantaine de contes en patois du Cotentin; quelques-uns sur des thèmes de contes facétieux, arrangés et copieusement développés.
175. **ESMEIN**, *Charente*. — **ESMEIN** (A.). *La vieille Charente : chansons et*

- croquis saintongeais.** C. **pop. de la Charente**, Angoulême-Paris, 1910, in-18, 170 pp. (v. G. 386g).
Bonne série de 7 c. pop., pp. 82-164.
176. FAGOT, **Lauraguais.** — FAGOT P. (Pierre Laroche). **Folklore du Lauraguais.** Deuxième partie : Chants, Jeux, Rondes et Récits de l'enfance, Albi, 1892, in-8, paginé 49-150.
Petits contes rythmés, pp. 109-113.
177. FELICE, C. **Hte-Bret.** — FÉLICE (Ariane de). **Contes de Haute-Bretagne.** (Coll. C.M.P.F., 4. vol.) Paris, 1954. ad. courante, xtv-242 pp; éd. annotée, xiv-283 pp., ill.
C. rec. en 1947 dans un même hameau, en Grande-Brière, appartenant à une trad. encore vivante parmi les vanniers indigènes. Introd. donnant des informations précieuses sur les conteurs, leur milieu, leur comportement, leur langue, etc. Contes groupés par répertoires de conteurs.
(R.T.P.). — FILLEUL l'imam. C. **de la Beauce et du Perche, R.T.P.**, t. XI (1896) à XXVII (1912) (détail in v. G. 4214).
Trente-cinq récits, quelques-uns légendaires ou suspects d'influence lit.
179. **(R.T.P.).** — FILIPPI (Julie). C. **de l'île de Corse, R.T.P.**, XXI (1906), pp. 399-400, 456-462, 556; XXII (1907), pp. 15-16, 121-124, 321-323; XXV (1910), pp. 91-92.
Treize récits sincères dont la moitié sont des légendes.
180. FIRMENICH, **Flandre.** — FIRMENICH (Joh. Matth.). **Germaniens stimmen. Sammlung der deutschen Mundarten in Dichtungen, Sagen, Mîrchen.** u. Berlin, 1846-1854, 3 [vol. gr.](#) in-8, t. III, pp. 684-698.
C. de Flandre fr. notés en flamand.
181. FLEURY, **Basse-Norm.** — FLEURY (Jean). **Lit. or. de la Basse-Normandie** (Hague et Val de Saire). (Coll. Lit. pop. de t. Nat., t. XI), 1883, x11-396 pp. (v. G. 1149).
C. pop., pp. 123-211.
182. **(KRYPTADIA).** — **Folklore de Haute-Bretagne, in Krypladia**, t. II (1884), pp. 1-113, 32 c.; t. III (1886), 2° série, pp. 240-253, 5 c.
183. **(KRYPTADIA).** — **Folklore de la France, in Kryptadia**, t. III (1898), pp. 275-397. C., chansons, proverbes et devinettes de 18 départements...
184. FORTIER, **Louisiane.** — FORTIFIA (Alcée). Louisiane **Folk-Tales, M.A.F.L.S.**, II, 1895, x1-122 pp.
C. R. in **R.T.P.**, X (1895), p. 623, par R. Basset.
185. FOUQUET, **Morbihan.** — FOUQUET (Dr Alfred). **Lég.**, C. et **Chans. du Morbihan**, Vannes, 1857, in-12, 182 pp. + 5 pp. mus. (v. G. 3931).
Lég. et C., pp. 7-152 (rec. en pays gallo et en pays bretonnant).
186. FRAYSSE, **Bugeois.** — FRAYSSE (C.). **Le Folk-Lore du Bugeois.** Rec. de Lég. trad., croyances et superstitions pop. Baugé (M. et L.), 1906, in-8, 11-196 pp. (v. G. 364).
Contes, pp. I à 10 et Beotiana, pp. 63-6g.
187. **(R.T.P.).** — FRISON (Joseph). C. **et Lég. de Basse-Bretagne**, in **R.T.P.**, XXI (1906) à XXXI (1916), 221 n°, 99 récits empruntés à Lavenot et autres, collecteurs (Voir détail in v. G. 3993).

188. GAIDOZ ET SABILLOT, **Blason.** — GAIDOZ (Henri) et SEBILLOT (Paul). **La France merveilleuse et légendaire, Blason pop. de la France**, Paris, 1884, in-12, XV, 38a pp. (v. G. 454a).
Passim, facéties et beotiana.
- x8g. GALIOT ET CERCAMONS, **Aquitaine.** — GALIOT et CERCAMONS (A. Perbose). C. **licencieux de l'Aquitaine.** ([Coll. Contrib. au F. L.](#) érotique), 1907, xix-325 pp. (v. G. 4087).
(BARBIZIER). — GARNERET (Jean). Voir VALIDAIS.
591. GAUTHIER-LAFOND, **Bourg.** — GAUTHIER-ECHARD (Mme) et LAFOND (Mlle). **C. de Grand-mère**, Paris (Nathan), 1935, in-8, g6 pp. ill.
Avec des c. inventés, quelques c. empruntés à **l'Ame du Morvan**, six c. rec. en Bourgogne et adaptés aux enfants pour lesquels le livre est écrit.
192. **(LA TRAD.).** — GASSER (Auguste). C. **pop. de la Franche-Comté. La Tradition**, XX (1906), pp. 165-170, 4 c. d'animaux et un c. facétieux.
193. **(REV. DES L. ROM.).** — Gignac. **Jeux et Sournetas du Bas-Languedoc** (Hérault). **Rev. des l. rom.**, V (1874); voir n° 315.
194. GILBERT, **Covisada.** — GILBERT (Henri). **La Covisada**, en dialecte brivadois avec une traduction fr. et des notes étymologiques, Lyon-Paris, 1923, in-18, 205 pp.
Contes en parler de Chilhac, arrondissement de Brioude (Haute-Loire).
195. GILBERT, C. **Luneira.** — ID. C. **de la luneira**, en dialecte brivadois, Le Puy, 1932, zo6 pp. (v. G. 3891).
C. non ft., sauf deux. Souvenirs, récits lit., superstitions.
196. GONON, **Mouniri.** — GONON (Marguerite). **Loua Contes de la Mouniri**, Macon (Protat), 1939, in-4, 130 pp. Cartes.
197. GRAS, **Dict. forézien.** — GRAS (L. Pierre). **Dictionnaire du patois forézien**, Lyon, 1863, petit in-8, xxvii-270 pp. (v. G. zo34)•
[C. pop. et trad. fr.](#), pp. 201-223.
198. GUERLIN DE GUER, **Thaon (Calv.).** — GUERLIN DE GUER (Charles). **Le parler pop. dans la commune de Thaon** (Calvados). (Phonétique, morphologie, syntaxe, F. L.) (Thèse), Paris, 1901, in-8, xviii-420 pp.
Quelques récits anecdotiques, pp. 224 et suiv., une randonnée, p. 227.
199. HEUILLARD, **Patois de Gaye (Marne).** — HEUILLARD (C. H.). **Étude sur le patois de la commune de Gaye, canton de Sézanne (Marne)**; Sainte-Menehould, 1903, in-8, 166 pp. (v. G. 711).
Fin du vol. : 1 vers. de **Jean de l'Ours et a c.** facétieux fidèlement notés en parler local. C. R. in **R.T.P.**, XVIII, p. 358.
200. HEURLIN, **Alm. mosellan.** — l'Ennuï, (Chan = Jean). **Petit almanach mosellan, 1876, fr. et patois** lorrain, par Chan H., Strasbourg, 1876, in-16, 80 pp.
La plupart des récits mis en patois sont empruntés à d'autres régions, parfois versifiés.
201. HEURLIN, A. **Ira. lor.** — ID. **Lo pia ermonèk lorrain** (Le petit alm. lor.), 1879, **patoué et français, pè** Chan H., 3° ényay (3° année), Strasbourg, 1879, in-16, g6 pp.

- Contes en patois, quelques-uns loc.; il est possible que les autres. soient pris ailleurs et patoisés, comme il est fréquent dans les alm. Je n'ai pu consulter les années I (1877) et II (1878).
- atm bi°. BINARD. — Voir Pffluiosc (Antonin), n° 294.
202. ISELIN, *Alsace*. — Iseut, (Henri). C. et Lég. *d'Alsace*, Paris, 1946, in-i8, 144 pp.
Vingt récits, la plupart inspirés d'un mince fond légendaire tiré de chroniques plutôt que de la trad. or.; a seulement sur des thèmes de c. Très ar.
- ao3. (REV. PAT. GAL. ROM.). — JEANROY (A.). *Quatre contes meusiens*. (Maugienne, canton de Spincourt, Meuse) in *Rev. pat. gal. rom.*, II (1888), pp. 97-106.
Notation phonétique et trad.
204. F. L. (Aude). — JOISTEN (Charles). C. *fi. de l'Ariège*, in *F. L.*, n° 73. (1953), pp. 3-17; e série, n° 77 (1954), pp. 3-17.
Cinq contes fidèlement notés; bonnes vers. avec quelques notes.
205. JOISTEN, C. *haut-alpin*. — ID. Le *c. ft. haut-alpin*, in *Bull. de Soc. d'Études des Hautes-Alpes*, 1953, pp. 44-51. T. à p.
Deux contes fidèlement notés précédés d'une introduction sur le milieu et les conteurs.
206. JOURDANNE, *Aude*. — JOUFIDANNE (Gaston). *Contribution au F. L. de l'Aude*; usages, coutumes, lit. pop., trad. pop., Paris et Carcassonne, 1899, in-8, 243 pp. (v. G. 440).
Résumés de c. et lég., pp. 11g-124.
207. KERBEUZEC, *Cojou-Rreiz*. — KERBEUZEC (Henri de) (François Duine). *Cojou-Rreiz*, in série : Plougasnou, Paris, 1896, in-8, ix-161 pp (v. G. 3969).
I (pp. 3-ii), Poèmes et Lég.; II (pp. 15-79), Poèmes; III (pp. 83-157), Contes.
Douze contes dits par deux enfants de Plougasnou, canton de Lannion, ayant 12 et 13 ans. Versions altérées.
208. LABOURASSE, *Meuse*. — LABOURASSE (Henri). *Anciens us, coutumes, lég., superstitions, etc., du département de la Meuse. Mém. Soc. Lettres, Bar-le-Duc, 1902*, in-8, t. à p., 2a6 pp. (v. G. 1017).
Lég. et c., pp. 161-174 (c. religieux).
209. LA CHAPELLE D'APCHIER, C. Marianne. — LA CHAPELLE D'APCHIER (Albe, de). C. *de la vieille Marianne*, Paris, 1939, in-i8, 126 pp.
Contes d'Auvergne; la plupart des récits développent complaisamment un fond pop. authentique. C. R. de P. Delarue dans *M.E.F.*, 1949, p. 65. Obs. valables pour rec. suivants.
210. ID., *Montagnère, I*. — ID. *Les soirs de la Montagnère*, Paris, 1942, in-18, 231 pp.
- a11. ID., *Montagnère, II*. — ID. *Les nouveaux soirs de la Montagnère*, Paris, 1946, in-18, 237 pp.
212. ID., *Vent sauvage*. — ID. *Un vent sauvage souffle sur la montagne*, Paris, 1947, in-18, 255 pp.
213. LA CLOCHE, *Villedieu-les-Poêles*. — LA CLOCHE (Jean de) (Victor Brunet). *Blason pop. de Villedieu-les-Poêles, arr. d'Avranches; lég., trad., dictions, comparés d ceux des autres provinces de France*, Sourdinopolis et Paris, 1888, in-8, 80 pp. (y. G. 4601).
Facéties et beotiana, publiés en partie dans *R.T.P.*, t. III (1888) à V (1800).
214. LACUVE, *Lit or. Deux-Sèvres*. — LACUVE (R. M.). *La lit. or. dans le département des Deux-Sèvres*, Niort, 1906, in-i8, pp.
Contes, pp. 107-145. Sur 7 récits dans un patois lit., 5 sont des c. pop.
215. LAISNEL DE LA SALLE, *Centre*. — LAISNEL DE LA SALLE. *Croyances et Lég. du Centre de la Fr.; Souvenirs du vieux temps* avec une préf. de G. Sand, Paris (A. Chaix), 1875, 2 vol. in-8 de xxv-338 et 404 pp.
Contes, t. I, pp. 128-153 (Diable dupé et T. 325).
Le livr^{pe}.a été réédité dans la coll. Lit. pop. de t. Nat. (t. XL et XLIV), sous le titre : *Souvenirs du vieux temps : le Berry, 4g00 et 1902, 445 et 418*.
C'est à l'éd. de 1875 que je renvoie.
216. LALANNE, *Béarn I*. — LALANNE (J. V.). *Coundes Biarnès couëilhuts ails Pari:Mas miéytadès dou Péys dé Biarn* (Contes béarnais rec. au cœeur du pays de Béarn), Pau, 1890, petit in-4, 291 pp. Tiré à 210 ex.
Texte béarnais seul, avec quelques notes explicatives. Bon rec.
217. LALANNE, *Béarn II*. — LALANNE (J. V.). *Lou Prousey d'a Biarnès. Coundes e histoerots* (Contes et historiettes), Pau, 1911, gr. in-8.
C. pop. arrangés : c. d'animaux, c. facétieux et un c. merveilleux, T. 403. D'après C. R. de *l'Écho du Béarn* (Reclams), 1911, pp. 162-171. Rec. non encore répertorié.
218. LALLEMENT, *Argonne I*. — LALLEMENT (Abbé Louis). C. *rustiques et F. L. de l'Argonne* (coutumes, blason [pop. et patois](#)). Préf. de P. Sébillot, Châlons-sur-Marne, Paris, 1913, in-8, ill. xi-331 pp. (y. G. 720).
Contes de la rég. de Sainte-Menehould dont le fonds est pop. complaisamment développé en patois. Informateurs généralement donnés.
219. LALLEMENT, *Argonne II*. — In. *Folk-Lore et Vieux Souvenirs d'Argonne* (Arret. de Sainte-Menehould), Châlons-sur-Marne, Paris, igai, in-8, ego pp. Préf. non paginée de Paul Pelliot (v. G. 724).
Contes facétieux arrangés et développés, pp. 241-273.
220. LAMBERT, C. *Languedoc*. — LAMBERT (Louis). C. *pop. du Languedoc*; Montpellier, 1899, in-8, Iv-187 pp.
Texte languedocien et trad. C. publiés antérieurement dans *Rev. des I. rom.* de 1885 à 1899. C. R. in *R.T.P.*, XIV (1899), p. 527. Excellent rec.
221. LAMERANT, *Flandre*. — LAMERANT (Gustave). *Vlaamsche Wondervertellingen uit Fransch-Vlaanderen* (Récits merveilleux de la Flandre française), Ypres, 1911, éd., Bruxelles, 1926.
« L'auteur tenait ses textes d'un type pop. surnommé dans le pays le conteur de Winnezele (cant. de Steenwoorde), qui était né en 1835 et les avait entendu raconter dans sa jeunesse par un ancien ouvrier scieur d'Hazebrouck » (Meyer, *Flandre*, F.F.C., 37, p. 14). Ce rec. m'a été jusqu'ici inaccessible.
222. LANCTOT, *Canada IV*. — LANCTOT (Gustave). C. *pop. canadiens*, 4° série. Coll. Adélar Lambert, préparée et préfacée par Gustave Lanctot, *J.A.F.L.*, vol. XXXVI (1923), pp. 201-273. C. numérotés de 92 à 115.
223. LANCTOT, *Canada V*. — In., *ib.*, 5° série. C. *de Québec, J.A.F.L.*,

- vol. XXXIX (1926), pp. 371-44g, n° omis dans cette série correspondant à 116-x37, précisés dans table générale à la suite de la 6° série.
224. LANCTOT, Canada VI. — ID., ib., 6° série. *J.A.F.L.*, vol. XLIV (1931), pp. 225-294, n° 138 à 161.
225. LANGLE (DE), *Le Grillon*. — LANGLE (Mme Caliste de). *Le Grillon, Lég. bretonnes*, Paris-Saint-Petersbourg, /860, in-8, 11-188 pp.
Quelques contes sur des thèmes pop., très arrangés.
226. LATHIUBE, *Deux-Sèvres*. — LATHIUBE (R. M.) (Lacuve). *Une brassaie de contes en bill laingage poitevin, assaraie in p'tit pretout dans le département daux Deux-Sèvres*, Paris, 1899, in-18, iv-i68 pp. (y. G. 4242).
Surtout des contes facétieux, quelques contes merveilleux.
227. LAVENOT, *Pays de Vannes*. — LAVENOT (Abbé Pierre-Marie). *Lég. et C. du pays de Vannes*, 1^{re} série (extr. de *la Revue morbihannaise*), Vannes, 1895, in-8, 62 pp.
Une vingtaine de C. et Lég. rec. à Camors, Basse-Bretagne. C. R. in *R.T.P.*, X (1885), p. 250.
228. (R.T.P.). — ID. C. et Lég. de la Basse-Bretagne, *R.T.P.*, XXIX (x914), pp. 17-21, XXX (c. 19) r., pp. 50-53, 144-145 (v. G. 4010 rectifié).
229. LE BRAZ, *Lég. Mort*. — LE BRAZ (Anatole). *La légende de la Mort chez les Bretons Armoricaïns*, 4° éd. définitive, annotée par Georges Dottin, Paris, 1923, 2 vol. in-16 carré, xc-448 et 506 pp. (la 1^{re} éd. est de 1893, avec une introd. de Léon Marillier supprimée par la suite).
Contient des c. ou des thèmes de c. à forme légendaire.
230. (ANN. DE BRET.). — LE DIBERDER (Yves). *Deux C. en breton, bas Vannetaïns in Annales de Bretagne*, XXVII (1911-1912), pp. 89-on. Texte bas-breton et trad.
231. LEDIEU, *Demuin*. — LEDIEU (Alcius). *Trad. pop. de Demuin*, Paris (Picard), 1892, petit in-8, 111-240 pp. ill.
Facéties et bons tours attribués à gens de Demuin, cent. de Moreuil (Somme).
232. LEDIEU, *Pernois*. — ID. *Le magister de Pernois, contribution au traditionnelisme de Picardie*; Abbeville, 1905, in-4, 183 pp. (y. G. 1278).
Paru en partie dans *La Trad.*, X (igoo). C. facétieux.
233. LEDIEU, *Blason Pic.* — ID. *Blason pop. de la Picardie : dictons et sobriquets, c. et lég.; usages, coutumes et traditions*, Paris, 2 vol. in-i6, 194/6-1910, 280 et 320 pp.
Nombreux c. facétieux et beotiana.
234. (In.), *Lit. or. Pic.* — ID. *Lit. or. de ta Picardie. Contes secrets*. Tir. à part des t. X et XI de *Kryptadia*, 2 vol. de 294 et 343 pp. C. numérotés de à 233 pour l'ensemble.
235. LEFFTZ, *Alsace*. — Larrz (Joseph). *Ellessische Volksmarchen, an den Tag gebracht*, von J. L. « Alsatia » Verlag, Gebweiler, 1931, in-16, 126 pp.
Excellent choix de contes tirés de Stbber et de diverses publications anciennes et modernes. Provenances indiquées avec précision.
236. LEMIEUX, Ontario. — LEMIEUX (Germain). *C. pop. franco-ontariens*, 1953, in-8, 40 pp. (Publ. de la Soc. histor. du Nouvel Ontario, Sudbury, Ontario. Doc. histor., n° 25).
Deux contes, un peu retouchés, d'après enregistrement.
237. LÉOPOLD. — LÉOPOLD (Johann A.) et LÉOPOLD (L.). *Van de Scheide tot de Weichsel, Nederduitsche dialecten in dicht en ondicht*. (De l'Escaut à la Vistule, Dialectes bas-aïl. en poésie et en prose); Groningen, 1877-1882, 3 vol. in-8.
Le t. I (vol-688 pp) contient les 5 contes flamands déjà publiés par FIRMENICH (Bibi., n° 180) et déjà reproduits dans *Annales du Comité flamand de France*, IV (1858-1859), pp. 79-144.
238. LE ROUZIC, *Carnac*. — LE Roture (Zacharie). *Carnac : lég., traditions, coutumes et c. du pays*, Nantes, 1^{re} éd., 190g, 2^e corrigée, 1912, in-12, 99 pp.
Une dizaine de contes fidèlement notés, pp. 191-218.
239. LESPY, *Prov. Béarn I*. — LESPY (Victor). *Proverbes du pays de Béarn, énigmes et c. pop.* (Publ. de la Soc. des langues rom.), Montpellier, 1876, in-8, v1-109 pp.
240. LESPY, *Prov. Béarn II*. — ID. *Dictons et proverbes du Béarn*, parémiologie comparée, 2° éd., Pau, 1892, in-8, xvi-285 pp.
C. R. in *R.T.P.*, VIII (1883), 460 pp. « Plusieurs dictons font allusion à des c. ou à des aventures comiques qui ont leurs parallèles en d'autres pays ».
241. L'HOÛTE, *Lorr.* — L'HÔTE (Georges). *Les Fitabôles du Pdpiche, C. raine-Moselle*, Sarrebourg (Morin), 1946, in-8, 83 pp. ill.
Contes facétieux en patois lorrain, loc. avec trad.
242. LUZEL, *C. bretons*. — LUZEL (F. M.). *Contes bretons*, Quimperlé, 1870, in-12, xv-103 pp.
Six contes dont trois sont donnés avec le texte breton.
243. LUZEL, *Rapports*. — ID. *Rapports sur une Mission en Basse-Bretagne, ayant pour objet des recherches sur les traditions orales des Bretons armoricaïns, c. et récits pop. in Archives des Missions scientifiques et littéraires, e série, t. VII (1872) : 1° rapport, pp. loi-124; e, pp. 125-147; 3°, pp. 148-171; 4°, pp. 173-205; et 3° série, t. I (1872-1873), 5° rapport, pp. 1-49.*
Résultats des enquêtes sur la lit. or. de Basse-Bretagne, confiées à Luzel sur la recommandation d'E. Renan, et menées de 1869 à 1872. Une bonne partie des matériaux ont été repris dans les rec. publiés ensuite par Luzel. Il reste toutefois des éléments qu'il est intéressant de connaître.
244. LUZEL, *Veillées bret.* — ID. *Veillées bretonnes : moeurs, chants, c. et récits pop. des Bretons armoricaïns*; Paris, 1879, in-12, 291 pp. (v. G. 582); 2° éd., Paris (Libr. celtique), 1944, 251 pp. ill.
Récits un peu littéraires de 5 veillées au cours desquelles, avec des chants, des discussions, des lég., etc., il est raconté 7 c. pop.
245. LUZEL, *Lég. chré.* — ID. *Lég. chrétiennes de la Basse-Bretagne*. (Coll. Lit. pop. de t. Nat., t. II et III), Paris, 1881, 2 vol. de x11-363 et 379 pp. (v. G. 3959).
Assez nombreux c. parmi les lég.
246. LUZEL, *C. R.-Bret.* — ID. *C. pop. de Basse-Bretagne*. (Coll. Lit. pop. de t. Nat., t. XXIV, XXV, XXVI), Paris, 1887, 3 vol. de xx-452, 431, 480 pp. (v. G. 3962).
Le rec. le plus important sur le c. pop. de Basse-Bretagne.

247. LUZEL, C. *Lég. Bretons*. — In. C. et *Lég. des Bretons armoricains*. (Coll. Nouv. Bibl. à 10 centimes, éd. par Henri Gauthier, Paris, n° 488), s. d. (1896), in-16, 36 pp. paginé 325-360. Notice de Le Braz.
Cinq c. pop. tirés du ms. d'un rec. que préparait Luzel quand il mourut en 1895.
248. MAC CULLOCH, *Guernsey*. — MAC CULLOCE (Sir Edgar). *Guernsey Folk-Lore*, a collection of popular superstitions, legendary tales, peculiar customs, proverbs, etc., Londres, 1903, in-8, 616 pp.
Dans le chap. XIII, Story telling, pp. 427-440, c. facétieux et un c. d'animaux. C. R. in *R.T.P.*, XIX (1904), p. 56.
249. MADELAINE, *Bon vieux temps*. — MADELAINE (A.). *Au bon vieux temps*. Récits, c. et lég. de l'ancien Bocage normand. Jeux, vieilles chansons, Caen, 1907, in-18, XIV, 384 pp. (v. G. 4187).
Des c. pop. développés avec prolixité, pp. 1-220. C. R. in *R.T.P.*, XXII (1907), p. 286.
250. MAGNIN DE ROUGEMONT, *Alsace*. — MAGNIN DE ROUGEMONT (Le) (Gilbert Froiture d'Aubigné). C. *licencieux d'Alsace*. (*Coll. Contrib. au F. L. érotique*, t. II); Heilbronn, 1906, x11-274 pp. (y. G. 3863).
251. MALGA, *Cantal, Lot, Cor*. — MALGA (Paulin). C. *de chez nous : Cantal, Lot, Corrèze*; Aurillac (Impr. moderne), 1909, in-12, 328 pp.
C. et lég. pop. développés littérairement, localisés seulement par les noms introduits dans le récit. La plupart des vers. sont altérées.
252. [MARCHESSOU], *Velay, Auv.* — [MARGDESSOU (Régis)]. *Velay et Auvergne*. C. et lég.; noëls vellaves; devinettes, etc., Le Puy en Velay, 1903, in-8, 11-349 pp. ill. (v. G. 407).
Quelques contes seulement au milieu des lég.; textes littéraires.
253. MARELLE, C. *fr.* — MARELLE (Charles). *Les C. et les Chants pop. fr.* (Extrait de *Herrig's Archiv für das Studium der neueren Sprachen*), Braunschweig, 1876, in-8, 88 pp.
Rec. plusieurs fois réédité en All. sous le titre : *Affenschwanz, var. orale des C. pop. fr. et étrangers*, Braunschweig, 1885, 1888, etc. C. donnés comme champenois, plusieurs suspects ou arrangés.
254. S. MARIE-URSULE, *Lavalais*. — MARIE-URSULE (Soeur). *Civilisation traditionnelle des Lavalais*. Préf. de Luc Lacourcière (vol. formant les n° 5 et 6 des *Archives de F. L.*), Québec, 1951, 403 pp.
Monographie fi. exhaustive de la paroisse de Sainte-Brigitte de Laval, prov. de Québec, 27 c. notés sténographiquement et fidèlement rapportés, pp. 200-268.
255. MARTIN, *Saint-Rémy (Vosges)*. — MARTIN, instituteur à Saint-Rémy. *Folk-Lore de Saint-Rémy (Vosges)*. Croyances, coutumes, patois. Ed. du Pays lorrain et de la Rév. lor. illustrée, Nancy, 1907, in-8, 27 pp.
Trois contes, pp. 19-26.
256. (A.T.P.). — MASSIGNON (Geneviève). C. *pop. de Vendée et d'Angoumois in A.T.P.*, 1953, pp. 105-150 et 221-237.
Dix-neuf contes sténographiques ou enregistrés et fidèlement reproduits.
257. MASSIGNON, *Ouest*. — MASSIGNON (Geneviève). C. *de l'Ouest* (Brière, Vendée, Angoumois). (Colt. C.M.P.F., 2° vol.), Paris (1954), éd. courante, VI, 240 pp.; éd. annotée, VI, 273 pp.; ill.
Mêmes obs. que pour rec. précédent. Trente contes. BIBLIOGRAPHIE

258. MAUGARD, *Pyrénées*. — MAUGARD (Gaston). C. *des Pyrénées*. (Coll. C.M.P.F., 4° vol.), Paris, 1955, éd. cour., 232 pp.; éd. ann. (en prép.).
259. MERAVILLE, *Coffre à sel*. — MÉRAVILLE (Marie-Aimée). *Le coffre à sel*, Paris, 1941, in-18, 222 pp.
Quelques contes d'Auvergne inclus, analysés ou mentionnés qui sont repris dans rec. suivant.
260. MIRAVILLE, *Vent frivolan*. — Io. *Les contes du vent frivolan, c. du pays d'Auvergne*. Préf. de Marcel Aymé, Paris, 1946, in-16, 123 pp. ill.
C. R. de P. Delarue dans *M.E.F.*, 1949, P. 66.
261. MERICELBACH-PINCK⁶, *Loth erz*. — MENISMUCII-Pmxc (Angelika). *Lothringer erzdhlen*, Saarbrück, 1936, 2 vol. petit in-8 :
I. — *Mürchen* (243 pp., 8 pl. b. t.).
II. — *Sagen, Schwdnke, Sprüche, Braüche*, 344 pp. 1-3 pl. (y. G. 4150, vol. annoncés).
362. MERKELBACH-PINCK, *Loth. Vin*. — ID. *Lothringer Volksmarchen*, Kassel (Pdirenreiter-Verlag), ig4o, in-8, 388 pp. (110 contes).
Je n'ai pu inventorier le contenu de ce rec. C. R. de Walter Anderson in *Deutsche Literaturzeitung*, t. LXIII (1942), pp. 747-750.
263. MERKELBACH-PINCK, *Vm. aus Loth.* — ID. *Volksznarchen aus Lothringen*, gesammelt Rh. die Jugend... Krailing von München, 1943, in-8, (3° éd. aug.).
Choix de contes des rec. antérieurs transcrits du parler local en all. classique pour la jeunesse.
264. MEUNIER, *Parler de Chaulgnes (Nièvre)*. — MEUNIER (Jean-Marie). *Monographie phonétique du parler de Chaulgnes (Nièvre)*, Paris-Nevers, 1912, in-8, xx-221 pp.
Deux contes, pp. 205-208, notations phonétiques et transcription en caractères ordinaires.
265. MEYRAC, *Ardennes*. — MEYRAC (Albert). *Traditions, coutumes, lég. et c. des Ardennes* comparés avec les trad., *lég. et c.* de divers pays, Charleville, 1890, in-4, VIII, 591 pp. (v. G. 699).
C. R. assez sévère dans *Mélusine*, V (1890), p. 119. Textes arrangés.
266. (ARCHIVIO). — MILLIEN (Achille). *Petites fables et Lég. du Nivernais*, in *Archivlo*, VI (1887), pp. 565-572.
Quatorze petits contes d'animaux et mimologismes.
267. MILLIEN, *Saint-Martin*. — ID. *Les Lég. du bon Saint-Martin en Nivernais*. dans *Journal de la Nièvre* du 11 mai 1887.
Six contes du cycle de l'Ogre dupé avec le Diable et Saint-Martin comme personnages.
268. (R.T.P.). — ID. *Petits contes du Nivernais*, in *R.T.P.*, VII (1892), pp. 266-175.
Dix petits contes interprétant cris des animaux, reproduits dans

6. Sur l'œuvre de Merkelbach-Pinck, ses sources, sa sincérité, les caractéristiques de ses contes et leurs rapports avec les F. L. all. et fr., voir : Karl-Heinz Langsdroff, *Lothringer Volksart*, Untersuchung zur deutsch-lothringischen Volkserzählung an Hand der *Sammlungen* von A. Merkelbach-Pinck; Marburg, 1953, in-8, VII, 208 pp. (vol. III des *Publications des Volkskunde Archiv*, directeur : G. Henssen, Marburg).

- Journal de la Nièvre*, 1894, n° 1, puis en tirage à part, Nevers, 1894, 19 X 12,5, 12 pp.
- 26g. MILLIEN, *Étr. niv. 1895*. — In. *Étrennes nivernaises*, 1895, Nevers, 18 x 12, 95 pp. ill.
- 27o. MILLIEN, *Étr. niv. 1896*. — ID. *Étrennes nivernaises*, 1896, 18 x 12, 95 pp. ill.
Ces deux almanachs populaires contiennent des [doc. fl. et](#) en particulier des c. et lég. niv.
271. MILLIEN-DELARUE, *Niv. Morv.* — MILLIER (Achille) et DELARUE (Paul). *C. du Nivernais et du Morvan* (C.M.P.F., Cr vol.); Paris, sg53, éd. courante, x1-236 pp.; éd. annotée, x1-agg pp.
C. R. in *A.T.P.*, 1954, pp. 364-366 (A. de Félice), in *Arch. suisses des Trad. pop.*, 1954, pp. 55-56 (K. Ranke).
272. MIR, *Angoumois*. — MIR (Mathilde). *Vieilles choses d'Angoumois*, Angoulême (Gougenard), in-18 carré, 577 pp., 2 pl.
Mélange de c. et de lég. authentiques et de récits lit. C. R. de P. Delarue in *M.E.F.*, 1947, p. 119.
273. MIR et DELAMPLE, *Pays occitan*. — MIR (Mathilde) et DELAMPLE (Fernande). *Histoires et récits du pays occitan*, Angoulême (Coquenard), in-8, 143 pp.
Contes de l'Ariège. C. R. de P. Delarue in *M.E.F.*, 1949, p. 68.
274. MISTRAL, *Prose Mm.* — MISTRAL (Frédéric). *Prose d'almanach*. Gerbes de contes, récits, fabliaux, sornettes de ma mère l'Oie, lég., facéties, devis divers. Avant-propos de Pierre Devoluy, Paris (Grasset), 1926, in-8, 32g pp.
275. MISTRAL, *Noua. Pr. alm.* — ID. *Nouvelle prose d'almanach*. Gerbes de c., etc., Paris, 1927, in-16, 345 pp.
276. MISTRAL, *Dern. Pr. alm.* — ID. *Dernière prose d'almanach*. Gerbes de c., etc., Paris, 1g3o, in-i6, 335 pp.
Texte provençal des contes publiés dans l'*A rmana prouvençau* par Mistral et son collaborateur Roumanille; trad. française en regard.
277. (*REV. L. ROM.*). — MONTEL (Achille) et LAMBERT (Louis). *C. pop. du Languedoc. Rev. des l. rom.*, III (1872), 205-219, 386-428; IV (1873), 112-123 (v. G. 4,14).
278. (ID.). — ID. *C. et petites compositions populaires. Rev. l. rom.*, IV (1873), 293-320, 459-474, 558-599.
279. (In.). — MONTEL (Achille). *C. pop. rythmés. Rev. l. rom.*, II (1871), 290-309 (v. G. 41,3).
280. MONTS, *Pyr.* — Morris (Karl des). *Les Lég. des Pyrénées*, 3° éd. (1876), Paris, in-sa éd., 1868), v1-278 pp.
Démarrage des récits de Cordier, Hautes-Pyrénées (Bibi., n° 15o).
281. (*R.T.P.*). — Mollir (Louis). *C. pop. troyens. R.T.P.*, V (189o), pp. 725-73g; VI (189s), pp. 48-483; VII (1892), pp. 27-32; XI (1896), pp. 98-105, 46o-461; XII (1897), pp. 686-687; XIII (1898), p. 215 (v. G. 4021).
Quatorze c. pop., le dernier étioologique.
282. MOUIRMONT, *C. argonnais*. — MOUIRMONT (Cousi Laouis de). *Vieux contes argonnais*, in *Almanach-Annuaire histor., administratif et commercial de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes*. Tir. à p. à la B. N., 1910 : 8 pp.; 1911, 12 pp.; 1912, 14 pp.; 1913, 8 pp.
Contes facétieux en patois.
283. MOULIS, *C. Forêt*. — Mouus (Adelin). *Countes del mui bosc*. (C. de ma forêt). Préf. de René Nelli. Institut d'ét. occitanes, Toulouse, 1952, in-8, 56 pp.
C. animaux bien conservés. Les c. merveilleux ruiniformes, restaurés, sous une forme litt. Rec. dans l'Ariège.
284. NEDEY, *Sancey*. — NEDEY (Armand). *Sancey et ses environs; souvenirs historiques*, Besançon, in-8, 1897.
Pages 72-83, 4 c. d'animaux et un c. facétieux.
- 284^{le}. (Non. ment.). — NESMY (Jean). *Jean le Loup*, Paris, 1913, in-4, 128 pp.; ill. Contes d'animaux arrangés par l'Aut., originaire du Limousin.
285. OBERLIN, *Patois lor.* — OSERLIN (le sieur). *Essai sur le patois lorrain des environs du comté du ban de la Roche, fief royal d'Alsace*, Strasbourg, 1775, in-16, 288 pp.
Quelques c. d'animaux et une vers, du *Petit Poucet* dérivée de celle de Perrault, pp. 133-164.
286. ORAIN, *Ille-et-Vil.* — ORAIN (Adolphe). *C. de l'Ille-et-Vilaine*. (Coll. Lit. pop. de t. Nat., t. XLII), Paris, sgoz, in-16, 3o3 pp. (v. G. 3984).
Textes arrangés.
287. GRAIN, *C. Pays gallo*. — ID. *c. du pays gallo*; Paris, 1904, in-18, VII, 332 pp. (y. G. 3992).
Textes arrangés.
288. ORTOLI, *Corse*. — ORTOLI (J. B. Frédéric). *Les c. pop. de Ille de Corse*. (Coll. Lit. pop. de t. Nat., t. XVI), Paris, 1883, pp.
- 28g. PARSCAU DU PLESSIX, *Donges*. — PARSCAU DU PLESSIX (Comte de). *Bec. des C. et Croyances populaires de Donges*, Nantes, 191o, gr. in-8, xxi-656 p.
Récits lit. développant des thèmes légendaires. Aucun conte.
- 29o. PARSONS, *F. L. Antilles*. — PARSONS (Mie Clews). *Fotk-Lore of the Antilles, French and English, in M.A.F.L.S. XXVI*, 3 vol. : I, 1933, 551v-521 pp.; II, 1936, x11.596 pp.; III, 1943, xvi-4A7 pp.
Les 2 premiers vol. donnent les textes créoles, français ou anglais, des contes recueillis; le 3°, les résumés en anglais, groupés par contes types : 4o4 contes types correspondant à 115c) vers. en majorité en créole fr.; 124 de la Martinique, 14o de la Dominique, près de 3oo de la Guadeloupe, une centaine de Haïti, etc. Ouvrage capital, montrant le mélange d'une tradition française avec une trad. africaine. Nous ne signalons dans le présent catalogue que les vers, de contes français, d'ailleurs les plus nombreuses.
291. (Non ment.). — PENZA (Henri). *C. et Lég. de Bourgogne*, Paris, 1936, in-s8, 188 pp. (v. G. 3925).
Titre trompeur. Rien de traditionnel.
292. (*LA TRAD. ET REV. DU TRAD.*). — PERBOSC (Antonin). *Le langage des Bêtes. Mirnologismes pop. d'Occitanie. La Trad.*, igo4, pp. 12-14, 75-78, '41-146, 168-173, 195-aos, 230-238, 272-279, 3o3-31o; sgo5, pp. 33o-336.

- Continué dans *Rev. du Trad.*, 1907, pp. 280-285, 300-316, 333-336; 1908, Pp. 4-9.
Cent trente-huit numéros, parmi lesquels des petits c. d'animaux et des petits c. mimologiques.
293. PERBOSC, C. Lambon. — **PERBOSC** (Antonin). *C. pop.* Première série : *C. de la vallée du Lambon*. Rec. par la soc. traditionniste de Comberouger (Tarn-et-Gar.), Montauban, 1914, xv+95 pp. (v. G. 4098).
Contes rec. par les écoliers, élèves de P. Textes en parler local et trad. Excellent rec. par la sincérité et la qualité des vers. publiées.
294. PERBOSC, C. *Bonnette*. — **ID.** et **BINARD** (Jean). *C. pop.* Deuxième série : *C. de la vallée de la Bonnette*. Rec. par les élèves des écoles de Loze (Tarn-et-Gar.) sous la dir. de M. Jean Binard. Traduits par A. Perbosc, Paris-Montauban, 1924, in-16, XVI, 79 pp. (y. G. 4099).
Mêmes qualités que le rec. précédent.
295. PERBOSC, C. *Gascogne*. — **PERBOSC** (Antonin). *C. de Gascogne*, rassemblés par Suzanne Cèzerac (C.M.P.F., 3° vol.); Paris, 1954, éd. courante, ix-237 pp.; éd. annotée, ix-285 pp.; ill.
Textes inédits dans les ms. Perbosc-Cèzerac (Bibi., n° 411), avec quelques contes des 2 rec. précédents.
296. PÉROT, F. L. *Bourb.* — Knut. (Francis). *Contributions au F. L. du Bourbonnais. Lég., C. pop., Noël et Vieilles chans.* Coll. Les Cahiers du Centre, 4° série, avril-mai 1912 (Nevers), in-16, 139 pp. (y. G. 486).
C. pop., pp. 63-99, quelques-uns en parler local.
297. PETERS, *Aus Loth.* — **PETERS** (F.). *Aus Lothringen. Sagen und Mtrchen*, Leipzig, 1887, in-16, 214 pp.
Dans la préf., l'auteur déclare tenir ses c. du peuple et n'y avoir apporté que de légères retouches. De bonnes vers. avec quelques c. non traditionnels.
298. PETERS, M. *aus Loth.* — **ID.** *Mtrchen aus Lothringen, dem Volke nacherzahlt*, Strasbourg, 1888, in-16, 52 pp.
Bonne collection.
299. PEYROMAURE, *Veillées périg.* — **PEYROMAURE** (Élie). *Les velhadas périgordas. Les veillées périgourdines*. Toulouse, 1923, 29 « veillées » réparties en 11 cahiers en textes périgourdins et 11 cahiers les traduisant en français.
Récits [lit. et](#) c. pop. entremêlés.
300. PINEAU, C. *Poitou*. — **PINEAU** (Léon). *Les C. pop. du Poitou*. (Coll. C. et Chans. pop., t. XVI), Paris, 1891, v-316 pp.
Bon recueil.
301. PINEAU, F. L. *Poitou*. — **PINEAU** (Léon). *Le Folk-Lore du Poitou*. Avec notes et index, Paris, 1892, x+547 pp.
Première partie : C. et Lég., pp. 1-203. Notations sincères.
302. (R.T.P.). — **PLANTADE** (Joannès). *C. pop. du Limousin, R.T.P.*, XII (1897), pp. 533-542; XVII (1902), pp. 399-401.
Six contes.
303. POURRAT, C. *Bûcheronne*. — **POURRAT** (Henri). *C. de la bûcheronne*, Tours (1939), in-16, 279 pp.
Dix-sept c. pop. D'après la préf. (p. 20), 5 c. empruntés à divers auteurs, les autres rec. par H. P. Fond authentique. Lit.

304. POURRAT, *Trésor des C.* — **POURRAT** (Henri). *Le Trésor des Contes*, Paris (Gallimard), in-8 cour., 5 vol. parus : t. I, 1948, 322 pp.; t. II, 1949, 316 pp.; t. III, 1951, 286 pp.; t. IV, 1953, 287 pp.; t. V, 1954, 283 pp.; t. VI, 1955, 284 pp.
C. R. par P. Delarue du t. I dans *M.E.F.*, 1949, pp. 65-66; des t. H et III dans *A.T.P.*, 1953, pp. 273-276.
Les contes, tous arrangés littérairement, sont d'origines très diverses : c. pop. rec. par l'auteur et ses correspondants; c. pop. pris dans des rec. antérieurs, souvent en fondant ensemble des vers. d'origines diverses; récits n'appartenant pas à la trad. or., empruntés à des sources imprimées (almanachs, brochures de colportage, imagerie pop., journaux); c. imaginés ce en marge » de Perrault (vers. du *Chat Botté*, de *La Belle au bois dormant*); c. purement littéraires; chansons pop. mises en prose rythmée. Sources non indiquées, sauf pour quelques contes, notés en Auvergne, signalés dans la *Note* d'introduction du t. I. Recueils à n'utiliser qu'avec une extrême prudence par le comparatiste. Je signale dans le présent cat. les vers. qui me paraissent nouvelles.
305. (Non ment.). — QuELLIEN (N.). *C. et Nouvelles du pays de Tréguier*, Paris, 1898, in-12, 261 pp. (v. G. 3974).
Récits lit. dont quelques-uns ont un fond légendaire. Pas de c. pop.
306. (*MÉLUSINE*). — **QUEPAT** (Nérée). *C. du pays messin. Mél.*, 1 (1877), col. 41-42, 180-182, 424-425.
Bonnes vers. de trois c.
307. QUERCY, *Contes*. — **QUERCY** (Jean). *C. de la vieille France*, Paris, 1950, in-r6, 158 pp. ill.
C. R. de P. Delarue in *M.E.F.*, /947, p. lig. Évocation de vieilles coutumes avec quelques contes pop. très arrangés.
308. QUEYRAT, *Creuse (Chavanat)*. — **QUEYRAT** (Le Dr Louis). *Contribution à l'étude du parler de la Creuse. Le patois de la région de Chavanat*, 2 [vol. gr.](#) in-8, t. I, Grammaire et Folklore, 1924, 392 pp.; t. II, Vocabulaire patois fr., quelques airs notés (v. G. 1072).
Le t. I donne pp. 151-349 des c. et lég., textes patois et trad. un peu retouchés. Des vers. intéressantes.
309. RAYNAL, *Sumène*. — **RAYNAL** (François-Paul). *Au Ill de la Sumène*, Paris, 1933, in-8, 238 pp.
Pages 82-111, 5 c. pop.; bonnes vers.
310. (*REV. PAT. GAL. ROM.*). — Itkatzer (Abbé). *Le patois de Bourberain* (C. d'Or). Contes in *Rev. des pat. gal. rom.*, t. I à III, en particulier HI (1888), pp. 180-185 (3 c. d'animaux) et 243-259 (11 petits récits satiriques à l'adresse des habitants de Champlitte) (y. G. 3922).
311. REBOUL, *C. bourdésans*. — **REBOUL** (Jules). *C. bourdésans*, Privas, 1947, in-r6, 135 pp.
C. du bourg de Saint-Andéol (Ardèche). Réédition d'un vol. déjà publié en 1910 à Largentière et 1925 à Bonneville sous le titre de *C. ardéchois*. Quelques contes facétieux copieusement développés.
312. ROCHE, *C. limousins*. — **ROCHE** (Denis). *C. limousins*, recueillis dans l'arr. de Rochechouart. Texte patois et texte français, Paris, 1909, in-12, 182 pp. (y. G. 4131).
Excellent rec.

- 3r3. ROLLAND, *Rimes et Jeux*. — **ROLLAND** (Eugène). *Rimes et Jeux de l'enfance*. (Lit. pop. de t. Nat., t. XIV), Paris, 1883, in-397 pp. (y. G. 5070). Contes-randonnées, pp. 113-125.
314. ROLLAND, *Faune pop.* — **ID.** *Faune populaire de la France*. Noms vulgaires, dictons, proverbes, légendes, contes et superstitions, Paris, 1877-1911, r3 vol. in-8.
Contes sur le loup et le renard, I, pp. 136-551 et nombreux c. d'animaux, c. étiologiques et mimologiques disséminés dans l'ouvrage.
315. (REV. L. ROM.). — **ROQUE-FERRIER** (Alphonse). *Jeux et sornettes du Bas-Languedoc* (Gignac, Hérault), *Rev. des I. rom.*, V (1874), pp. 125-143 et 357-376.
Ces c. ont été ensuite publiés en vol. : *Quatre contes languedociens rec. à Gignac*, Paris, 1878, in-8, 40 pp. (y. G. 4115).
Bonnes versions.
316. BOUCHON, C. *Hte-Loire*. — Roucaon (Ulysse). C. et Lég. de la Haute-Loire : Velay-Brivadois, Pays de Sauges. Moulins, 1947, 19 x 24, 118 pp. De bonnes vers. mélangées à des [lég. et](#) à des récits arrangés. Non loc.
C. R. de P. Delarue in *M.E.F.*, 1947, p. 118.
317. ROUGE, *Touraine*. — Ro/zoé (Jacques Marie). *Le F. L. de la Touraine*. Préface de René Boylesve, Tours, 1931, in-8, xin-378 pp. (y. G. 1435).
Ch. XIII, pp. 234-245. C., farces, patoiseries.
318. ROULEAU, *Sologne Bourb.* — **ROULEAU** (Claude). *F. L. de la Sologne bourb.*, Moulins, 1935, 19 x 14, 1⁸¹ pp.
C. pop., pp. 151-177.
319. ROUMANILLE, C. *prou*. — **ROUMANILLE** (Joseph). *Li counte prouvençau e li cascareleto de Roumanille emè boun noumbre d'esté counte tradu en françs*. Nouvelle éd., Avignon, 1889, in-i6, v-340 pp. (y. G. 4258).
[C. pop. et](#) c. lit. entremêlés; arrangements lit., 1^{re} éd. de 1884. Plusieurs rééditions depuis celle de 1889 qui est celle à laquelle je renvoie.
320. ROUQUIER, C. *salir*. — **ROUQUIER** (Louis). *Contes ponchuts* (C. satiriques). Avec la trad. en fr. et un glossaire, ig28, petit in-8, 259 pp.
Quelques [c. pop. au](#) milieu de c. lit.; très arrangés.
321. ROUQUIER, C. *à la volée*. — **ID.** *Contes à la troubilho* (Contes à la volée). Avec une [trad. fr.](#) et un glossaire, Levallois-Perret, 1925, in-8, 247 pp.
Mêmes obs.
322. ROUSSEY, *Bournois*. — **Roussey**. C. pop. rec. à Bournois (Doubs), Paris, 1895, in-8, 1/1-303 pp. (y. G. 4050).
C. R. in *R.T.P.*, X (1895), p. 59. Contes notés en patois : 27, avec notation phonétique et mise en français, et 19 en notation phonétique seulement. Utiliser pour les mots embarrassants l'ouvrage du même auteur : *Glossaire du parler de Bournois*, Paris, 1894, in-8, i.xx-4i5 pp.
323. ROY, C. *gaspésiens*. — **ROY** (Carmen). C. pop. *gaspésiens*, Montréal-Paris (Fides), in-8, 23 x 19, 169 pp.
Douze c. légèrement retouchés. Vers. intéressantes.
324. ROY, Canada VIII. — Roy (Carmen). C. pop. *canadiens*, 8^e série, J.A.F.L., vol. LXIII (5950), pp. 199-230. Contes n^{os} 190 à 197.

- 3a5. (AMÉRIQUE FR.). — **ID.** C. pop. de Gaspésie dans la rev. *Amérique fr.* (Montréal), I (s. d.), pp. 56-73; III (s. d.), pp. 47-62; IV (s. d.), pp. 66-71.
Trois c. légèrement retouchés.
326. (R.T.P.). — **SADOU** (Charles). C. de Lorraine, *R.T.P.*, XIX (1904), pp. 67-72, 367-370, 555-562.
Trois c. Bonnes vers.
327. SAUVE, F. L. *Htes-Vosges*. — **SAUVÉ** (L. F.). *Le F. L. des Hautes-Vosges*. (Coll. Lit. pop. de t. Nat., t. XXIX), Paris, vu-418 pp. (v. G. 1002).
C. et Lég., pp. 310-342 et 388-392.
328. SCHONT, C. *créoles (Gua.d.)*. — Scuoer (Mme). *Quelques contes créoles*, rec. par Mme S. avec une note du lecteur de M. Charles Moynac. Publié à l'occasion du tricentenaire des Antilles, 1935 (gouvernement de la Guadeloupe et dépendances), Basse-Terre, in-8, ix-113 pp.
Excellente collection.
- 32g. SEBILLOT, *Lit. or. Ilte-Bref*. — Siamucrr (Paul). *Lit. or. de la Haute-Bretagne*. (Coll. Lit. pop. de t. Nat., t. I), Paris, 1881, x11-400 pp. (v. G. 3939).
Excellent recueil.
330. SEBILLOT, C. *Hte-Bret. I*. — **ID.** C. pop. de la Haute-Bretagne, Paris, 1880, in-18, xii-360 pp. (v. G. 3934).
Premier vol. d'une des plus importantes coll. fr.
331. SEBILLOT, C. *Hte-Bret. II*. — **ID.** C. pop. de la Haute-Bretagne, 2^e série.. C. des paysans et des pêcheurs, Paris, 1881, in-18, xvi-344 pp. (y. G. 3g35).
332. «BILLOT, C. *Hte-Bret. III*. — Io. C. pop. de la Haute-Bretagne, 3^e série. C. des marins, Paris, 1882, in-18, x11-374 pp. (v. G. 3g36).
333. «BILLOT, C. *Hte-Bret. IV*. — **ID.** C. de Haute-Bretagne. Extrait de la *Rev. de Bretagne, Vendée et Anjou*, Paris-Vannes, 1892, in-8, 52 pp.
Dix-neuf c. moins complets que ceux des gr. rec. de P. Sébillot.
334. SEBILLOT, *Dix C. Hte-Bret.* — **ID.** *Dix Contes de la Haute-Bretagne*. Extrait de la même revue, Paris, 1894, in-8, 20 pp.
335. SEBILLOT, *Trad. Sup. Hte-Bret.* — **ID.** *Traditions et Superstitions de la Haute-Bretagne*, (Coll. Lit. pop. de t. Nat., t. IX et X), Paris, 1882 (vii-387 [pp. et](#) 389 pp. (y. G. 589)).
Dans le t. II, c. animaux et c. mimologiques épars dans les chap. I à VII sur le F. L. des animaux.
336. «BILLOT, C. *de terre et de mer*. — **ID.** C. de terre et de mer. *Lég. de la Haute-Bretagne*, Paris, 1883, gr. in-8, 249 pp. ill. (y. G. 3931).
Choix de contes pris dans les 3 rec. de C. de Haute-Bretagne I, II, III.
337. «BILLOT, *Prou. de Fr.* — **ID.** C. des provinces de France, Paris, in-16, 1884, xix-332 pp.; 2^e éd., 1920, xvi-332 pp. (en moins 3 pp. de bibi.) (y. G. 3846).
338. (ARCHIVIO). — **ID.** C. de marins rec. en Haute-Bretagne, in *Archivio*, V (1886), pp. 245-267. Tir. à p. à la B. N.
Dix récits, de caractère plutôt légendaire, avec le sous-titre général : Le diable et les animaux à bord.

- 33g. (ARCHIVIO). — **ID.** *C. de marins rec. en Haute-Bretagne*, in *Archivio*, IX (1890). T. à p. de 60 pp. à la B. N.
Seize contes merveilleux, facétieux, animaux.
- 34o. (ARCHIVIO). — **ID.** *C. de prêtres et de moines rec. en Haute-Bretagne*, in *Archivio*, XIII (1894). T. à p. de 1895 à la B. N., a4 pp.
Dix-neuf contes facétieux.
341. SEBILLOT, *Blason Hte-Bret.* — In. *Le blason pop. de la Haute-Bretagne* (Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord), Paris (Maisonnette et Leclerc), 1888, in-8, 23 pp. +38 pp. (T. à p. de *la Revue linguistique*, XIX, 1886, pp. 324-347; blas. Ille-et-Vil., XX, 1887, pp. 201-231 et 315-322.) B. N.
- 343.(R.T.P.). — **ID.** *C. de la Haute-Bretagne qui présentent des ressemblances avec des c. imprimés*, R.T.P., IX (1894), pp. 36-54, 92-108. (T. à p. de 36 pp.) (v. G. 3g44).
Rapprochements intéressants.
- 343.(R.T.P.). — **Io.** *C. résumés de la Haute-Bretagne*, R.T.P., IX (1894), pp. 16, 583, 267-283, 336-353. T. à p. de 52 pp. (v. G. 3g45).
Il s'agit des vers. alt. qui n'ont pas été publiés dans les rec. de P. S., mais offrent néanmoins de l'intérêt pour le comparatiste.
344. SEBILLOT, *Auvergne*. — In. *Littérature orale de l'Auvergne*. (Coll. Lit. pop. de t. Nat., t. XXXV), Paris, 1898, x11-343 pp.
C. R. de Basset in *R.T.P.*, XIV (1899), p. 123.
345. SEBILLOT, *C. Landes et Grèves*. — In. *C. des landes et des grèves*, Rennes, 1900, petit in-8, x5-306 pp. (v. G. 3955).
C. R. de R. Basset in *R.T.P.*, XVI, 1901, p. 401. Rec. des meilleurs c. publiés antérieurement dans des revues et journaux divers.
346. SEBILLOT, *F. L. de Fr.* — **ID.** *Le Folklore de France*, Paris, 1904-1907, 4 vol. in-8, de tv-491 pp., 478 pp., II-541 pp., 499 pp.
Ouvrage important. La lit. or. y tient une place importante. Pour les lég. et pour nombre de c., analyses et parallèles cités. Copieuse bibliographie, t. IV, pp. 4o5-4a4 et table analytique et alphabétique, P. 425-49o.
- 347*(R.T.P.). — **ID.** *C. et Lég. de la Haute-Bretagne*, R.T.P., XXIII (1908), pp. 82-89, 285-288, 384-385; XXIV (1909), pp. 140-145, 372-384; XXVI (1911), pp. 25-30 (v. G. 3g56).
348. SEBILLOT, *Joy. hist.* — **ID.** *Les joyeuses histoires de Bretagne*, Paris, in-18, v111-318 pp. (v. G. 3957).
- 34g. SEBILLOT (P.-Y.), *Gouarec*. — SÉenior (Paul-Yves). *C. et Lég. du pays de Gouarec*; Vannes, 1897, in-18, 23 pp. Extrait de la *Rev. de Bret., Vendée, Anjou*, XVIII (1897), pp. 57-80 (v. G. 3951, sous le nom de Paul Sébillot). B. N. y2, pièce 1653.
Préface de P. Sébillot disant que ces contes ont été dits à son fils, 12 ans, sous le nom duquel ils sont publiés, par une bonne originaire de Gouarec (C.-du-N.), et rédigés par son fils.
Lég. surtout, trois c. seulement.
- 35o. SEBILLOT (P. Y.), *Brel pitt. et lég.* — **ID.** *La Bretagne pittoresque et légendaire*; Paris, 1911, in-16, 213 pp. ill. (v. G. 575).
peux c. seulement, pp. 173 et 186. **BIBLIOGRAPHIE** 91
351. SEIGNOLLE (C. et J.), *Hurepoix*. — Setcr4oLLE (Claude et Jacques). *Le F. L. du Hurepoix, dép. de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne*;

Paris, 5937, in-8, 333 pp. (v. G. gag).

C. pop., pp. 267-277.

352. SEIGNOLLE, *C. Guyenne*. — **SEIGNOLLE** (Claude). *C. pop. de Guyenne*. Préface d'A. van Gennep, Paris, 1946, a vol. in-18 dene

2-- et 215 pp.

C. R. de A. van Gennep, *Mercur de Fr.*, 1947, et de P. Delerue, *M.E.F.*, 1047, p. 48.

353. SEIGNOLLE, *Sologne*. — **ID.** *En Sologne* (enquête II.), Paris, 1945, in-8 couronne, 155 pp.

Quelques petits c. d'animaux, pp. 539-143.

- 353⁰¹i. SIMON, *Frétoy (Morvan)*. — Simon (J.). *Statistique de la commune de Frétoy*, par J. S., ancien instituteur et maire de cette commune, Château-Chinon, 1883, in-8, 328 pp.

C. et Lég., pp. 3o6 et suiv.

354. SOREAU et LANGLAIS, *Maine*. — **SOREAU** (Georges) et **LANGLAIS** (Marc). *Lég. et e. du Maine*, Paris, 1898, in-12, 23o pp. (v. G. 4158 rectifié).

Compilation, récits empruntés sans indication d'origine et rajou-nis » par les auteurs qui le déclarent dans la préface.

Quelques contes seulement.

355. SOUVESTRE, *Derniers Bretons*. — **SOUVESTRE** (Émile). *tons*. Nouv. éd., Paris, 1843, in-12, 475 pp. La 1^e éd. 4 vol. in-8 (v. G. 664).

Quelques contes authentiques seulement, très arrangés.

356. (Non. ment.). — In. *Le Foyer breton*, trad. pop., Paris, rééd., Paris, Vigneau, 1947, in-8, 319 pp.

Les derniers Bre-
tons, rééd. de 1836, Paris,

C. R. de P. Delerue, *M.E.F.*, 1940, pp. 66-67. Contes imaginés.

Sur l'ensemble des contes publiés par Souvestre voir les appréciations de Le Braz in *R.T.P.*, VII, 1892, pp. 433-444, de *Rev. de Bretagne*, 1948, n° 5 et 6.

357. STOEBER, E/s. *Volksb.* **STCEBER** (Auguste). *Elsässisches Volksbüchlein*, Strasbourg, 1842, in-8.

Contient io contes en dialecte alsacien. Les n° 1, 2 et 3 ont été traduits dans *R.T.P.*, III (1888), pp. 181-184, les n° 7, 8 et 9, pp. 292-300, le n° Io en Sébillot, *Pro.* de *Fr.*, pp. 91-94.

358. STRAMOY, *Chaume niv.* — **STRAMOY** (Jean). *Sous le chaume nivernais* (c. pop.), Nevers, 1900, ig x TT, 36 pp.

Contient 12 c. mimologiques.

- 35g. (REV. L. Rom.). — Faneur (Pasteur). *Monographie du sous-dialecte languedocien du canton de la Salle-Saint-Pierre* (Gard). *Rev. des I. rom.*, XXV (1^{re} sem. 1884), pp. 52-76.

Cinq c. fidèlement notés, pp. 6g-76.

- 36o. TEYSSIER, *C. albigeois*. — **TEYSSIER** (colonel C.). *Contes choisis en langue albigeoise*, Albi, 5913, in-16, 89 pp. (tiré à 3oo ex.).

Des c. pop. complaisamment développés, parus d'abord dans la *Revue du Tarn*, de igo3 à 1914.

361. (REV. L. ROM.). — **THÉRON** (Gustave). *Countes lengadociens dau pioch*

- de Saint-Loup au pioch de Saint-Cla. Rev. des I. rom.*, t. XLIII (igoo) à XLVIII (1905) (détail en v. G. 4122). Paru aussi en t. à p., Montpellier, 1906, x1-157 pp.
362. THURIET, *Trad. Doubs*. — **THURIET** (Charles). *Traditions pop. du Doubs*, Paris, 1891, in-12, xxxv-535 pp. (v. G. 798).
Cet ouvrage et le suivant sont composés de lég., dont quelques-unes présentent des c. sous forme légendaire; tous deux reprennent des publications antérieures de l'auteur, non mentionnées ici.
363. THURIET, *Trad. Hte-Satine, Jura*. — lu. *Traditions pop. de la Haute-Sadne et du Jura*, Paris, 1892, in-12, 652 pp. (v. G. 802).
364. (R.T.P.). — TR*EUCQ (Sylvain). *C. bordelais, R.T.P., XXVII (1912) à XXIX (1914)* (détail in v. G. 4097).
Dix c. non. loc. Bonnes vers.
365. TRICOIRE, *F. L. Montségur*. — TRICORNÉ (Jean et Raymonde). *F. L. du pays de Montségur*, Paris (Maisonneuve) et Toulouse (Inst. d'ét. occitanes), 1947, in-8, 110 pp.
Pages 88-109, c. en parler occitan avec traduction.
366. (KRYPTADIA). — *Trois contes alsaciens* (anonyme). Texte alsacien et trad. in *Kryptadia*, II (1884), pp. 277-283.
367. (KRYPTADIA). — *Trois contes picards* (anonyme), I (1883), pp. 333-359; et *Contes picards*, 2^e série, II (1884), pp. 115-170.
368. TROUDE et MILIN, *C. bretons*. — **TROUDE** (Colonel) et MILIN (G.). *Le Conte breton ou Contes bretons* (avec le français en regard), Brest, 1870, in-i8, 346 pp.
Malgré quelques développements lit., bon recueil pour l'époque. Versions intéressantes.
369. (ARCH. DE F. L.). — Tuncur (Marie-Rose). *C. pop. canadiens. Archives de F. L., I*, 1946, pp. 153-172; III, 1948, pp. 65-81.
Six c. fidèlement notés, d'une grande valeur esthétique.
370. (BARBIZIER). — **VALIDAIN** (Jean Garneret). *Douze contes rec. à Lantenne-Vertière* (Doubs), *Barbizier*, 1949, pp. 262-268 et 283.
Notation fidèle avec quelques notes comparatives.
371. (BARBIZIER). — **VALIDAIN** et **DELARUE** (Paul). C. d'animaux rec. par V. et commentés par P. D. (même orig.), *Barbizier* (1950), pp. 341-348.
Contes numérotés de 13 à 17.
372. (BARBIZIER). — In. C. merveilleux rec. par V. et commentés par P. D. (même orig.), *Barbizier* (1950), pp. 368-370.
Contes numérotés de 18 à 21.
373. VAN GENNEP, *Rel., Mœurs, Lég. III*. — **VAN GENNEP** (Arnold). *Religions, Mœurs et Lég. Essais d'Ethnographie et de Linguistique* (3^e série), Paris, 1911, in-18, 265 pp. (v. G. 33).
Pages 193-101. Quelques c. facétieux de Savoie. Ces c. sont repris dans l'ouvrage suivant.
374. VAN GENNEP, C. L. *Savoie*. — **ID. C. et Lég. de Savoie**, art. hebdomadaires dans *Le Savoyard de Paris* (journal du 8 janvier 1927 au 2 août 1930).
Rec. factice composé par l'auteur. Beaucoup de vers. sont altérées. Voir sur composition et origine, v. G. 4274. BIBLIOGRAPHIE 93
375. VAN GENNEP, *F. L. Dauphiné*. — **ID. Le F. L. du Dauphiné** (Isère). Etude descriptive et comparée de psychologie pop., Paris, 1932-1933, 2 vol. in-8, 793 pp. (v. G. 758).
Contes, pp. 515-522.
376. VAN GENNEP, *F. L. Flandre. Hainaut*. — *Iv. Le F. L. de la Flandre et du Hainaut, département du Nord*, Paris, 1935, 2 vol. in-8, 737 pp.
Contes, pp. 65g-66g.
377. VARIOT, *Alsace*. — **VARIOT** (Jean). *C. pop. et trad. or. de l'Alsace*, Paris, 1936, gr. in-8, x-310 pp. (v. G. 3865).
Uniquement des lég., quelques-unes apparentées à des thèmes de contes.
378. VERDAGUER, *Rondalles*. — **VERDAGUER. Rondelles**, Barcelona, 1905, in-16, 167 pp.
Contes rec. en Catalogne fr. (Valespir et les Roquettes de Tortosa).
379. VERRIER et ONILLON, *Glos. Anjou*. — **VERRIER** (A. J.) et **ONILLON** (R.). *Glossaire étymologique et historique des Patois et des Parlers de l'Anjou*, Angers, igo8, 2 vol. in-8, de xxx11-528 et 586 pp. (v. G. 368).
Contes, t. II, pp. 375-390.
380. (REV. L. ROM.). — **VIDAL** (Auguste). *Trois randonnées albigeoises*, *Rev. des I. rom.*, XLII (1899), pp. 425-435 (v. G. 44g¹).
Bonnes versions.
381. VIDAL et DELMART, *Caserne*. — **VIDAL** (Léon) et **DELMART** (J.). *La Caserne, mœurs militaires*, Paris, 1833, in-16, vi-265 pp. Déjà cité n^o i58.
Plusieurs contes rapportés assez fidèlement et situés dans leur milieu milit. avec les formules dialoguées d'introduction.
382. VILLIE, G. et B. *beaujolaises*. — Vu.1,1a (Emile de). *Gognandises et Bredineries beaujolaises*, Villefranche, 1941, in-16, 253 pp.
Contes facétieux que l'auteur dit tenir d'un milieu de vigneron. Thèmes authentiques développés littérairement.
383. VINSON, *F. L. basque*. — **VINSON** (Julien). *Le F. L. du pays basque*. (Coll. Lit. pop. de t. Nat., t. XV), Paris, 1883, xxxix-3g6 pp. (v. G. 430).
Contes récoltés par l'auteur et contes empruntés à Cerquand.
384. VIOLET, *Mdconnais I*. — **VIOLET** (E.). *Les histoires du terroir mdconnais*, Macon, 1934, in-8, 91 pp.
Quelques facéties, pp. 68-71.
385. VIOLET, *Mdconnais II*. — **IB. Les veillées mdconnaises**, Macon, 1937, in-8, 83 pp.
Dans 8^o et 9^o des 10 veillées qui composent le vol., 3 c. de bergers.
386. VIVIER, ROUGE, MILLET, *Touraine*. — **VIVIER** (R.), Roua (J.-M.) et **MILLET**. *C. et Lég. de Touraine*, Tours, 1945, in-8, 293 pp.
C. R. de van Gennep dans *F. L. vivant*, I, p. 125. Un très petit nombre de c. de trad. or.
387. WEBSTER, *Basque Leg.* — **WEBSTER** (Rev. Wentworth). *Basque Legends*, London, 1877, in-8, xvi-233 pp. (v. G. 3899).
Un des bons rec. du pays basque.

388. WESTPHALEN, *Trad. messines*. — WEICRESALEN (R. de). *Petit dictionnaire des trad. messines*, Metz, 1934, in-8, xv-863 col. ill. (v. G. io31).
Des lég. et quelques c. facétieux, quelques-uns inédits, d'autres empruntés à Heurlin, à Zeliqzon, Thiriot, aux mots Fée, Fiauve, etc.
- 38g. ZELIQZON, Loth. Mund. — ZELIQZON (Léon). *Lothringische Mundarten*, Metz, 1889, in-4, log pp.
Bonnes vers. de c. en lorrain fr., loc.
- 3go. ZELIQZON, Loth. Volksk. — ID. *Zur iothringischen Volkskunde, in Gesellschaft far Lothringische Geschichte und Altertumskunde, Jahrbuch, XXV (1913), pp. 67-81.*
Même obs. Notations phonétiques.
391. ZELIQZON et THIRIOT, Lor. — ZELIQZON (L.) et THIRIOT (G.). *Textes patois rec. en Lorraine*, Metz, 1912, in-8, xi1-477 pp.
Excellente collection. Notations exactes, bien localisées.

III. — RECUEILS MANUSCRITS ⁷

392. MS. ALFARIC, Rouergue. — ALFARIC (Prosper). *Trad. pop. d'un coin du Rouergue* (Propriété de l'auteur).
Ms. contenant des c. (une vingtaine) et des lég. rec. en patois.
- 3g3. MS. DIVANACH, Basse-Bret. — DIVANACH (Marcel). *C. de Basse-Bretagne*. Une trentaine de bonnes versions recueillies, région de Pont-l'Abbé (Finistère). (Publication envisagée dans C.M.P.F.)
394. MS. DROUILLET, Sologne. — DROUILLET (Jean). *Au pays de la Mé'Fan-choue*. Contribution au F. L. de la Sologne.
Cinq c. fidèlement notés par l'auteur auprès de sa mère, à Neuvy-sur-Barangeon (Cher).
- 3g5. MS. ELLENBERGER, Vienne. — ELLENBERGER (Dr H.). *Documents nec. dans la Vienne* (ig34 à ig3g).
Neuf c. sténographiés. Public. envisagée dans A.T.P.
- 3g6. MS. A. DE FÉLICE, Bas-Poitou. — FÉLICE (Ariane de). *Enquêtes sur les trad. or. du Bas-Poitou, 1942-1943-1945.*
Quatre-vingt contes environ, [rec. la](#) plupart au cours d'enquêtes pour le Musée des arts et trad. pop., complétées par des enquêtes privées de l'auteur. Public. de ces c. envisagée dans la coll. C.M.P.F.
397. MS. A DE FELICE, Ilots Jr. U.S.A. — In. *Enquêtes dans les flots français des U.S.A. en 1946*, péninsule supérieure du Michigan, Nouvelle-Angleterre, Louisiane.
Une soixantaine de contes environ; enquête pour le Musée des arts et trad. pop. Public. envisagée dans la coll. C.C.C.

7. L'auteur du catalogue a copié ou fait microfilmer tous les manuscrits mentionnés ci-dessous, ou a pris un résumé des versions qu'ils contiennent.

- 3g8. MS. FLORIS, La Réunion. — FLORIS (Mlle Fanely de). *Contes créoles de*

Bourbon (La Réunion) (Propriété de l'auteur).

Vingt contes; parties dialoguées ou parlées fidèlement rapportées en créole. Textes arrangés.

- 3gg. MS. GARNERET, Doubs. — GARNERET (Jean). *C. du Doubs et départements voisins*.
Contes sténographiés, not. phonétique, numérotés de 25 à 30, à la suite de ceux publiés dans *Barbizier* sous le nom de Validain (Bibi., n^o 370, 371, 372).
400. MS. HAVARD, — HAVARD (Oscar). *C. bretons et chansons bretonnes d'Ille-et-Vilaine*. Ms. formés de cahiers reliés ensemble comptant 496 pp., la plus grande partie écrite de la main d'une conteuse et chanteuse du Goulet, commune d'En-Pleine-Fougère, 372 pp. Ms. appartenant d'abord à O. Havard qui l'a fait rédiger, actuellement à P. Coirault.
401. MS. INST. ÊT. MÉRID. — Institut d'Études méridionales de Toulouse (Ms. déposé à 1^o). *Contes et légendes*, rec. en 1944 lors d'enquêtes dans les départements de Tarn-et-Gar., Hte-Gar., Ariège, Landes, [Basses-Pyr. et Lot](#).
Soixante-quinze c. ou lég., tous en dialecte avec la [trad. fr.](#), sources indiquées. Quelques déformations et arrangements visibles.
402. MS. JOISTEN, Champsaur. — imam; (Charles). *C. pop. des Hautes-Alpes* (Haut-Champsaur).
C. rec. à partir de 1951, comptant, fin 1953, 503 vers. appartenant à 170 T. Publication d'un choix de ces c. envisagée dans la coll. C.M.P.F.
403. MS. JOISTEN, Queyras. — **Io. C. fl. des Hautes-Alpes** (Haute vallée du Queyras).
Contes appartenant au répertoire franco-piémontais. Huit grands contes de bergers. Ms. publié aux fid. Erasme; Paris, 1955, in-8, 05 pp., une planche.
404. MS. JOISTEN, Ariège. — In. C. Ji. de l'Ariège.
Quarante vers. rec. en octobre 1953 (5 des c. rec. publiés dans *F.L.* (Aude), Bibl., n^o 204).
405. MS. LACOURCIERE, Canadas. — LACOURCIERE (Luc). *C. et Récits rec. à Sainte-Marie*, Beauce (Canada), de Mme Thomas Ferland, 88 ans, à l'automne 1948 (r7 récits).
406. MS. LACOURCIERE-SAVARD, Canada. — LACOURCIERE (Luc) et BAVARD (Mgr Félix Antoine). *C. rec. pendant l'été 1949 avec l'assistance du Musée National* (Cr cahier), *Archiv. de F. L.* Univ. Laval, Québec, 1950.
407. THÈSE LA FOLLETTE, Canada. — LA FOLLETTE (James E.). *Étude linguistique de quatre c. ft. du Canada français*. Thèse de doctorat présentée à l'Univ. Laval à Québec, septembre 1952, gr. in-8, xtu-636 pp. dactylographiées. Textes de 4 grands contes inédits de la coll. Lacourcière, p12^o 1-146.
408. MS. G. MASSIGNON, Acadie. — MAssionon (Geneviève). *Enquête en Acadie*, 1946, 14 contes. Notation phonétique. (Coll. personnelle de G. M.) Un des c. a été publié dans *French Review*, octobre 1947.

8. Cette collecte est le premier résultat d'une série d'enquêtes que le Pr. L. Lacourcière et ses collaborateurs ont multipliées depuis, et dont le dépouillement se continue sans arrêt. Il appartiendra à nos amis canadiens d'en donner le catalogue.

409. MS. G. MASSIGNON, - ID. *Enquêtes dans le Trégorois* (Basse-Bretagne), en 1953-1954. Deux séries : C. de tailleurs de lin, C. de paysans. Publication envisagée en a vol. de la coll. C.M.P.F.
410. MS. MAUGARD, C. *Aude pyr.* - MAUGARD (Gaston). C. rec. dans *l'Aude pyrénéenne* (de 1938 à 1950).
La plus grande partie publiée dans C. *des Pyrénées* (Bibi., n° 258) de la con. C.M.P.F.
411. Ms. MILLIEN-DELARUE, *Nivernais.* - MILLIEN (Achille), et DELARUE (Paul). C. *du Nivernais*, rec. par A. M. de 1885 à 1890, transcrits, complétés et classés par P. D.
Neuf cent vingt c. environ, dont une faible partie est publiée dans les C. *du Nivernais et du Morvan* (17 vers.) et analysée dans les commentaires de l'éd. annotée (115 ver.). (Con. C.M.P.F., Bibl., n° 271.)
412. MS. PERBOSC-CEZERAC. - RERDOS (Antonin) et CÉZERAC (Suzanne). C. *languedociens et gascons rec. par A. P. rassemblés, comparés avec les var. connues dans les pays de langue d'oc par S. C.*
Ms. déposé au Musée des arts et trad. pop. (ms. 48-86). Une partie publiée dans C. *de Gascogne* (A. Perbosc), coll. C.M.P.F.
C. R. de P. Delerue dans *M.E.F.*, 1949, pp. 26-28.
413. THÈSE ROY, *Gaspésie.* - ROY (Carmen). *La littérature orale en Gaspésie* (Canada). Thèse de doctorat présentée devant la Faculté des Lettres de Paris, en juin 1953. Texte dactylographié, 120 c. disposés selon la classification Aa. Th.
C. R. de P. Delarue in *A.T.P.*, 1953, pp. 276-282.
- 4,4. MS. MOULIS, *Ariège.* - Moulis (Adelin). C. pop. *de l'Ariège.*
Une quarantaine de vers. rec. depuis 1948 ou entendues dans l'enfance. (Publication envisagée dans la coll. C.M.P.F.)
415. MS. SEIGNOLLE, C. *Guyenne III.* - SEIGNOLLE (Claude). C. *de Guyenne.*
Une quarantaine de c. et une dizaine de lég. qui devaient former le t. III des C. *de Guyenne* (Bibi., n° 352). Publication envisagée dans la con. C.M.P.F.
- 4,6. MS. SMITH, *Velay et Forez.* - Srarn (Victor). (Bibl. de l'Institut catholique de Paris.) 1° *Contes, notes et chants*, Saint-Stienne [Fraisnes près Firminy]. 2° *Contes de Nanette Lévesque*. 3° *Contes et Chants*, Velay (t. XI de la con. en 33 vol. dont 32 sont déposés Bibl. de l' Arsenal), 3 vol. 205 x 144 mm., 1038 pp., 456 ff. et 350 ff. Don de Mlle Cosquin, 1924; V. S. avait remis ses manuscrits de c. à E. Cosquin pour examen, et la mort de V. S. n'avait pas permis leur publication.
- IV. - REVUES ET PÉRIODIQUES FRANÇAIS FAISANT UNE PLACE AU CONTE POPULAIRE
417. ALM. TRAD. POP. - *Almanach des Trad. pop.*, 3 années, Paris, 1882-1884, in-18, 144, 128 et 124 pp.
- 4,8. ALSATIA. - *Alsatia. Jahrbuch für elsessische Geschichte...* hrsg. von August Stiiber, 1850-1876, Mulhouse, puis Colmar, in-8. Complété en 1885 par un vol. portant le titre de *Neue Alsatia*.

419. ANNALES BRET. - *Annales de Bretagne*. (Rev. trim.), publiées par la Faculté des Lettres de Rennes depuis 1886, Rennes, puis Rennes et Paris, in-8.
430. ANNUAIRE TRAD. POP. - *Annuaire des trad. pop.*, Paris (Leroux), petit in-8, 1887-1889.
Seules les deux premières années donnent des documents de lit. or.
421. ARCH. F. L., *Canada.* - *Archives de Folklore (Les)*. Montréal (Fides). Public. de l'Université Laval à Québec, sous la direction du Pr. Luc Lacourcière, vol. in-4, annuels, 1 (1946); 2 (1947); 3 (1948); 4 (1949); 5 et 6 bloqués (1951). La public. interrompue doit être reprise.
Donnent des c. pop., surtout des c. merveilleux, fidèlement notés et souvent d'une grande valeur esthétique.
422. ARMANA PROUV. - *Armana provençau*. Depuis 1855, à Aix, puis à Avignon chez Roumanille (voir Bibl., n° 274 à 276).
422. A.T.P. - *Arts et traditions populaires*. Rev. trim. de la Soc. d'Ethnographie française; Paris (Presses universitaires), in-18, réalisée par fusion du *M.E.F.* et de la *N.R.T.P.* Parait régulièrement depuis le 1^{er} trim. 1953.
Donne des études sur le [c. pop. et](#) des collections de contes.
- 4a4. BARRIZIER. - *Barbizier*. Almanach pop. comtois; Besançon, in-4. Dirigé par Jean Garneret. Parait régulièrement depuis 1947.
Bonnes séries de contes fidèlement notés, bien loc.
425. P.F./F. - *Bulletin folklorique d'He-de-France*. Rev. trim. Parait régulièrement depuis le 1^{er} trim. 1938. Direct. : A. van Gennep; secrét. : Roger Lecotté.
Donne des études sur le c.
- 4a6. BULL. SOC. MYTH. FR. - *Bulletin de la Société de Mythologie française* (organe trimestriel de la Soc. de Mythologie fr.), sous la direct. d'Henri Dontenville. Parait depuis le trim. 1950. Interrompu année 1954. Reparu 1^{er} trim. 1955.
Consacré surtout à l'inventaire des [lég. fr.](#) Indication prise des sources. Quelques études sur le conte.
427. FOLKLORE (Aude)⁹. - *Folklore*. Rev. trim. publiée par le Centre de documentation et le Musée audois des arts et trad. pop., Carcassonne. Direct. : René Nelli. Fondée en 1938 sous le nom de *Folklore Aude*, devenu *Folklore*.
Publie des c. de l'Aude et de l'Ardèche.
428. F. L. VIVANT. - *Folklore vivant* (Le). Cahiers internationaux d'art et de lit. pop. publiés sous la direction d'Arnold van Gennep et de Henri Poulaille, 1946, n° 1 seul paru. Continué sous une autre forme : *N.R.T.P.*
429. GERBE. - *Gerbe* (La). Journal rédigé par des enfants (Gérant : G. Freinet). Mensuel. Parait depuis 1928, Cannes.
Donne assez souvent des c. pop. rec. par des enfants.
430. JAHRBUCH... ELSASS-LOTH. - *Jahrbuch für Geschichte, Sprache und*

⁹ Je maintiens le mot Aude qui a disparu du titre pour éviter la confusion avec la revue nationale anglaise : **Folk-Lure** n° 64).

- Literatur Elsass-Lothringens*, Hsg. von dem historisch-literarischen Zweigverein Vogesensclub, 1885-1916 (t. XXXIV), Strasbourg, in-8.
C. et lég. dans les vol. XVIII (1902), XIX (1903), XXVI (1910).
431. LEMOUZI. — Lemouzi. Rev. mensuelle régionaliste et félibréenne du Haut et Bas-Limousin, de la Haute et Basse-Marche, du Pays de Combraille, du Montronnais et du Confolentais (titre relevé sur n° de 1931, 41e année), Brives (1893), Neuilly-sur-Seine, Limoges. Direct. : Plantadis, 1894-1931, in-8.
A publié des c. quelquefois notés en parler local.
432. MÉLUSINE. — *Mélusine*. Recueil de Mythologie, littérature populaire, publié par H. Gaidoz et E. Rolland, jusqu'au t. III inclus, ensuite par H. Gaidoz seul, rr vol. in-4, t. I (1877), t. II-X (1886-1901), t. XI, avec table générale (1912).
Une des revues fondamentales du F. L. fr.
433. M.E.F. — *Mois d'Ethnographie française* (Le). Bulletin de la Soc. d'Ethnographie fr. (Ethn. métropolitaine). Paraissant 10 fois par an. Parution régulière de janvier 1947 à décembre 1952.
Fondu avec la N.R.T.P. dans A.T.P.
- 434• N.R.T.P. — *Nouvelle Revue des Traditions* populaire (sous-titre Le Folklore vivant), Paris, 1949-1950, 2 années complètes en 10 fasc. de 66 pp., continuée par A.T.P.
Articles sur le c.
435. PAROISSE BRET. — *Paroisse bretonne de Paris* (La). Organe mensuel des Bretons de Paris. Direct. : abbé Cadic, 21 x 27. Imprimé à Paris, puis à Aurillac, avril 1889-avril 1929. let n°, 4 pp. sans couv.; 2°, 8; couv. violette à partir de janvier 1903, arrive bientôt à 12 pp. A publié les nombreux c. assemblés ensuite en vol. par Fr. Cadic; sauf excep. je renvoie aux vol. de Cadic plutôt qu'à *Paroisse bret.*
436. PAYS LORRAIN. — *Pays lorrain* (Le) (Meurthe, Meuse, Moselle, Vosges). Rev. régionale mena. Littérature, Histoire, Trad. pop., Nancy, 1^{re} année 1904, in-8.
J'ai relevé c. des vol. I (1904), XXII (1930), XXIII (193r).
437. PAYS NORMAND. — *Pays normand* (Le). Rev. mens. ill. Direct. : Léon Le Clerc, Honfleur, in-4, 1900-1902, 3 vol.
Une quinzaine de c. relevés.
438. REV. BRET. VENDÉE. ANJOU. — *Revue de Bretagne, de Vendée et jou*, Vannes, in-8, 1857-1901. Nouvelle tomaisn à partir de 1889, un t. par semestre.
Contes publiés par P. Sébillot, t. V et V (1891), VII et VIII (1892), IX et X (1893), XI et XII (1894); par Duine, I. XII (1894), et XIII (1895); par Paul-Yves Sébillot, t. XVIII (1897); par Orain, t. XX (1898); par P. Sébillot, t. XXII (1899).
439. Rd es c. EV. CELTIQUE. — *Revue celtique*. Fondée en 1870, Paris in-8. A donné de Basse-Bretagne pendant la période où la direction fut assurée par Gaidoz (1870-1885).
- 440• REV. DU NIVERNAIS. — *Revue du Nivernais*. Direct. Millien, Beaumont-la-Ferrière, Nièvre. Rev. mens., .gr. in-8, 1897-1910, i4 vol. (le dernier avec 6 n° seulement).
Un quarantaine de c. pop. rec. par A.M. et quelques autres de divers collecteurs.

441. REV. F. L. FR. — *Revue de Folklore français*. Org. de la Soc. de F. L. fr., paraissant tous les 2 mois, 1930-1931; devenue en 1902 *Rev. de Folklore fr. et de Folklore colonial*, Paris, in-8, 1932-1942, 13 vol.
Peu de c. pop.; aucune étude sur le c.; bibi. des ouvrages sur le c. médiocre.
- 442• REV. L. ROM. — *Revue des langues romanes*, Montpellier et Paris, 1870 à 1939, 70 années, in-8. Tomaison par semestre de 1875 à 1886 inclus.
A donné beaucoup de c. des pays de langue d'oc, surtout t. II (1871) à t. V (1874), t. XXV (s884) à XXXIV (1890), t. XL (1897) à XLV (1902), t. XLVIII (1905) et XLIX (1906).
443. REV. PAT. GAL. ROM. — *Revue des patois gallo-romans*. Recueil trimestriel publié par J. Gilliéron et l'abbé Rousselot, Paris (Welter), 1887-1892, formant 5 vol. en 20 livraisons in-8 jésus à 2 vol., et une livraison complémentaire (n° 2r, 1893) (pas d'année 1889).
Donne des contes fidèlement notés dans les parlars locaux.
444. REV. MORBIHANNAISE. — *Revue morbihannaise*. Histoire, Philologie, Trad. pop., Vannes, in-8 (1891-1894).
Donne des c. du pays de Vannes (Basse-Bret.) et du pays gallo.
445. R.T.P. — *Revue des Traditions populaires*. Public. de la Soc. des Trad. pop., Paris, 1886-1919, 34 années parues en fasc. mensuels, in-8, et un fasc. mensuel de supplément à igig. Paul Sébillot, directeur jusqu'à sa mort (avril 1918); ensuite Gaudefroy Demombynes et Nourry (P. Sain-tyves).
C'est la revue la plus riche en textes de [lit. or. et](#) en études sur le c. pop. (P. Sébillot, R. Basset, E. Cosquin, G. Huet, etc.).
446. REV. DU TRAD. FR. — *Revue du Traditionnisme français et étranger*, avec la Bibl. des provinces de France. Paraissant tous les mois. Direct. : de Beaufort, t. I, 1906. La tomaisn saute ensuite à VIII en 1907, de Beaufort qui a dirigé 6 ans *La Tradition*, reprise par H. Carnoy, considère que sa rev. continue *La Tradition*. Va jusqu'au t. XV (1914).
Textes et documents publiés de valeur souvent contestable (y. G. 126).
447. TRAD. — *Tradition* (La). Rev. ill. internationale du folklore et des sciences qui s'y rattachent, contenant la Bibl. des provinces de France, Paris, 1900-1907, 17 vol. in-8. Tomaison capricieuse, d'abord un t. par année, I (1887) à VII (1893), t. VIII (1894-1895), t. IX (1896-1897), t. X (igoo), t. XI (rgoi), pas de t. XII à XV, XVI (1902), et ensuite un vol. par année.
Revue souvent plus litt. que *il. et* d'une valeur documentaire médiocre.
448. ROMANIA. — *Romania*. Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes. Fondé en 1872 par Paul Meyer et Gaston Paris, in-8.
Publie des études sur la [litt. or. et](#) des documents pendant les 15 premières années environ.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Ait. = Altéré (en parlant du texte d'une version). — *Amp.* = Amplifié (*id.*). — *Ar.* = Arrangé (*id.*). — *C.* = Conte. — *Cont.* = Contaminé (texte d'une version). — *C. R.* = Compte rendu (d'un ouvrage). — *Éd. an.* = Edition annotée en parlant de la collection *C.M.P.F.* — *F. L.* = Folklore. — *fl.* = folklorique. — *Form.* = Formulette. — *Jr.* = français. — *Frag.* = Fragment ou fragmentaire. — *Inc.* = Incomplet. — *Lac....* = Lacunes. — *Lég.* = Légende. — *Lit.* = Littéraire (texte d'une version). — *Lit. or.* = Littérature orale. — *Mod.* = Modifié. — *N. 1.* = Non localisé. — *Non ment.* = Non mentionné (dans le catalogue des versions). — *N. pr.* = Non précisé. — *Part.* = en partie. — *Pop.* = Populaire. — *Rés.* = Résumé. — *S. d.* = Sans date (ouvrage). — *S. t.* = Sans titre (en parlant d'une version). — *Susp.* = Suspect. — *T.* = Type ou Conte type dans la classification Aarne-Thompson. — *T. g.* = Titre général. — *T. g. 2* = Second titre général. — *Tir. à p.* = Tirage à part. — *Var.* = Variante. — *Vers.* = Version.

CATALOGUE RAISONNÉ

I

CONTES PROPREMENT DITS

. *CONTES*

MERVEILLEUX

(Adversaires surnaturels)

Conte type n° 300

LA BÊTE A SEPT TÊTES

Ce titre s'applique aussi chez nous à de nombreuses versions du T. 303 avec lequel le T. 300 possède en commun le motif des trois chiens (II B), les épisodes du combat contre le monstre (IV) et de l'imposteur confondu (V).

Aa. Th. : *THE DRAGON-SLAYER (LE TUEUR DU DRAGON)*. — Strap. : X, 3, *LES ANIMAUX FIDÈLES*.

Version alsacienne. — DER MANN MIT DEN DREI HUNDEN (L'HOMME AUX TROIS CHIENS)

Résumé

Un garçon part à l'aventure avec trois agneaux que lui a donnés son père. Il rencontre un vieil homme qui lui offre en échange trois chiens : Brise-Fer-et-Acier (Stahlbricheisen), Marque-bien (Merkauf), Vite-comme-le-Vent (Geschwindwiederwind), et il lui remet un sifflet qui lui permettra de faire venir à lui ses chiens où qu'ils soient. Il arrive à une maison où l'héberge une vieille femme. La nuit, elle s'entend avec douze voleurs : elle enverra au matin le jeune homme à la chasse pour qu'il lui tue un lièvre et elle gardera les trois chiens enfermés. Les voleurs l'attaquent dès qu'il s'est éloigné; il demande à monter sur un arbre pour y faire sa prière et siffle. Les chiens, qui jouent, n'entendent qu'au